

MARCHE D'ETUDES
N° 59.371 - FNDE-GR-AR
TITULAIRE
SCET - Madagascar
LETTRE DE COMMANDE
SCET - O.R.S.T.O.M.
N° 1436 du-25-4-1973

**LA POPULATION DU PC 23
[ALAOTRA]
DURANT LES NOUVEAUX
AMENAGEMENTS DE LA SOMALAC

ETUDE GEOGRAPHIQUE**

**Michel DELENNE
Section de Géographie**

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE DE TANANARIVE - MADAGASCAR - B.P. 434



NOVEMBRE 1973

O. R. S. T. O. M.
CENTRE DE TANANARIVE
Section de Géographie

Michel DELENNE
Chargé de Recherches

MARCHE D'ETUDES N° 593-71/FNDE/GR/AR

TITULAIRE : S.C.E.T.-MADAGASCAR

LETTRE DE COMMANDE N° 1436 DU 25 AVRIL 1972

LA POPULATION DU P. C. 23 (Lac Alaotra)
DEVANT LES NOUVEAUX AMENAGEMENTS DE LA SOMALAC
- ETUDE GEOGRAPHIQUE -

NOVEMBRE 1973

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
Avant-propos	6
Introduction	7
 <u>CHAPITRE 1 : Mahatsinjo et Mahakary : deux villages très différents confrontés à une même réalité</u>	14
1 - Situation et cadre géographique des deux villages	16
11 - Le milieu naturel aménagé du PC 23	16
12 - Sites et terroirs des deux villages	21
121 - Mahatsinjo	21
122 - Mahakary	24
13 - Histoire et traditions	29
131 - Les Sihanaka Bakozetra	29
132 - Les Sihanaka Tetivohitra	31
133 - Le culte des ancêtres	33
 <u>CHAPITRE 2 : La population des deux villages</u>	35
21 - Structure par âge	36
22 - Origine et date d'arrivée de la population	42
23 - Age et origine des chefs de famille	46
231 - Répartition des chefs de famille selon l'âge	46
232 - Origine et date d'arrivée des chefs de famille	47
24 - L'habitat	49
25 - Le potentiel économique des habitants	51
 <u>CHAPITRE 3 - Les activités économiques</u>	56
31 - Répartition des chefs de ménage selon leur profession	56
32 - Les activités agricoles et l'élevage	57
321 - Importance et structure de la propriété rizicole	58
322 - Structure des exploitations selon la superficie et le mode de faire-valoir des rizières	65
3221 - Répartition des exploitants selon le mode de faire-valoir de leurs rizières	65
3222 - Répartition des rizières exploitées selon le mode de faire valoir	66
3223 - Structures des exploitations agricoles par village	73

	<u>Pages</u>
323 - L'élevage.....	78
3231 - L'élevage porcin	78
3232 - Le cheptel bovin	80
324 - Le matériel d'exploitation agricole	86
325 - Les techniques agricoles et l'organisation du travail	88
3251 - Le calendrier cultural et les techni- ques de production	88
3252 - Les différents travaux rizi- coles par catégories de main d'oeuvre	92
3253 - Importance et origine de la main d'oeuvre salariée	95
1 - Les repiqueurs	95
2 - Les moissonneurs	100
326 - La production agricole	108
3261 - Récolte de paddy	108
3261 - Production de "cultures sèches"	112
 33 - La PECHE	 114
 <u>CHAPITRE 4 : Budgets familiaux et comportements économiques</u>	 117
41 - Les revenus monétaires familiaux	117
42 - Revenus bruts des exploitations agricoles	122
43 - Revenus nets des exploitations agricoles	126
431 - Les charges d'exploitation	126
432 - L'auto-consommation	128
44 - Utilisation des revenus monétaires actuels	129
441 - Les dépenses obligatoires ou de première nécessité	129
442 - Les dépenses de seconde nécessité et superflues	132
45 - L'épargne et l'endettement	134
46 - Attitudes face à l'utilisation éventuelle de nouveaux surplus monétaires	135
 <u>CHAPITRE 5 : Structuration socio-économique</u>	 139
51 - La taille des exploitations, élément déterminant	139
52 - L'âge du chef d'exploitation, élément second	144
53 - L'origine du chef de famille, élément révélateur	147
54 - Structures économiques et rapports sociaux	151

	<u>Pages</u>
541 - La classe dominante	151
542 - La clientèle des gros propriétaires	154
543 - Une nouvelle couche sociale	156
<u>CONCLUSIONS</u>	158
<u>ANNEXE N° 1</u> - La campagne 1972-1973 sur la zone de TSARATANIMBARY	161
<u>ANNEXE N° 2</u> - Note sur les possibilités humaines d'instal- lation d'un village sur la maille 9 de Tsaratanimbary	166
<u>ANNEXE N° 3</u> - Note sur l'attitude des habitants de Mahakary et de Vohibola face au projet de création de nouveaux villages sur les îlots de Mahakary et de Vohibola	169

* * *

TABLEAUX, CARTES ET GRAPHIQUES

	<u>Pages</u>
Carte n° 1 - Aménagements de l'ALAO TRA	15
Carte n° 2 - Le PC 23, terroirs et zones aménagées	26
Graphique n° 3 - Pyramide des âges de la population des trois villages	38
" n° 4 - Pyramide des âges de la population de Mahatsinjo	39
" n° 5 - Pyramide des âges de la population de Mahakary..	40
" n° 6 - Pyramide des âges de la population de Vohibola..	41
Tableau n° 7 - Origine et date d'arrivée de la population immigrée des trois villages	42
" n° 8 - Origine et date d'arrivée de la population immigrée de Mahatsinjo	44
" n° 9 - Origine et date d'arrivée de la population immigrée de Mahakary	44
" n° 10 - Origine et date d'arrivée de la population immigrée de Vohibola	45
" n° 11 - Répartition des chefs de famille selon l'âge ...	46
" n° 12 - Origine des chefs de famille immigrés	47
" n° 13 - Date d'arrivée des chefs de famille immigrés....	48
" n° 14 - Structure des ménages selon le nombre de person- nes du ménage	53
" n° 15 - Structure des ménages d'agriculteurs selon le nombre d'UTH de l'exploitation	54
" n° 16 - Répartition des chefs de ménage selon leur profession	56
" n° 17 - Importance et structure de la propriété rizicole	58
" n° 18 - Répartition de la propriété rizicole selon la superficie possédée par chaque famille	59
" n° 19 - Répartition de la propriété rizicole par village	61
" n° 20 - Répartition des exploitants selon le mode de faire valoir de leurs rizières	65
" n° 21 - Répartition des rizières exploitées selon le mode de faire-valoir	66
" n° 22 - Répartition des exploitations rizicoles selon la taille et le statut de l'exploitation	70

Tableau n° 23	- Répartition des exploitations rizicoles de Mahatsinjo selon la taille et le statut de chaque exploitation	74
" n° 24	- Répartition des exploitations rizicoles de Mahakary selon la taille et le statut de chaque exploitation	75
" n° 25	- Répartition des exploitations rizicoles de Vohibola selon la taille et le statut de chaque exploitation	76
" n° 26	- L'élevage porcin	78
" n° 27	- Répartition du cheptel bovin par village	80
" n° 28	- Répartition des exploitations selon le nombre de boeufs de trait	82
" n° 29	- Répartition des exploitations selon le nombre de bovins	82
" n° 30	- Nombre de boeufs de trait selon la superficie en rizières des exploitations	84
" n° 31	- Nombre de bovins selon la superficie en rizières des exploitations	84
" n° 32	- Répartition par village du matériel d'exploitation agricole	86
" n° 33	- Le calendrier culturel de la riziculture	90
Graphique n° 34	- Répartition des différents travaux rizicoles par catégorie de main d'oeuvre	93
Tableau n° 35	- Répartition des repiqueurs selon le sexe, l'âge et l'origine	97
" n° 36	- Répartition des repiqueurs saisonniers selon l'activité habituelle, les rizières et le nombre de boeufs possédés	98
" n° 37	- Répartition des moissonneurs selon le sexe, l'âge et l'origine	102
" n° 38	- Répartition des moissonneurs saisonniers selon l'activité habituelle, les rizières et le nombre de boeufs possédés	103
Graphique n° 39	- Les transferts de dépenses des moissonneurs de 1972 à 1973	106
Tableau n° 40	- Récolte annuelle de paddy par village	109
" n° 41	- Production de paddy par personne	110
" n° 42	- Production de cultures "sèches"	112
" n° 43	- Origine des revenus monétaires bruts familiaux (3 villages)	118

Tableau n° 44 - Origine des revenus monétaires bruts familiaux (Mahatsinjo)	119
" n° 45 - Origine des revenus monétaires bruts familiaux (Mahakary)	120
" n° 46 - Origine des revenus monétaires bruts familiaux (Vohibola)	121
" n° 47 - Répartition des exploitations selon le pourcentage de la vente des produits de culture et d'élevage par exploitation	123
" n° 48 - Répartition des exploitations selon le pourcentage des recettes de l'exploitation dans le revenu familial de l'exploitant	124
" n° 49 - Répartition des exploitations selon le revenu brut annuel de l'exploitant	125
" n° 50 - Les charges d'exploitation agricole	126
" n° 51 - Revenu agricole net des exploitations et revenu total net des exploitants	129
" n° 52 - Importance et structure des dépenses familiales	130
n° n° 53 - L'épargne et l'endettement	134
" n° 54 - 100.000 FMG, qu'en feriez-vous ?	136
" n° 55 - 500.000 FMG, qu'en feriez-vous ?	137
" n° 57 - Stratification économique selon la taille des exploitations	140
" n° 58 - Stratification économique selon l'âge du chef de famille	145
" n° 59 - Stratification économique selon l'origine du chef de famille	149

A V A N T - P R O P O S

Ces études géographiques sur le Sud-Ouest de la région de l'Alaotra, prévues par lettres de commande de SCET International du 25 Avril 1972, s'intègrent dans le cadre de l'étude d'aménagement régional du PC 23 qui a été confiée à SCET-International par le Ministère du Développement Rural (Service du Génie Rural) lors de la notification du Marché le 15 Mars 1972 : Marché n° 593/71/FNDE/GR/AR "Etude de l'aménagement micro-régional du PC 23 dans la zone de mise en valeur du Lac Alaotra".

Ces études géographiques, commencées en Avril 1972 ont été interrompues ou retardées à plusieurs reprises à cause des événements politiques du pays, notamment en Mai 1972 et en Août-Septembre 1972 lors de la réunion des séminaires locaux et du Conseil National, si bien que l'achèvement de l'étude a été retardé par rapport au projet initial.

Ce rapport final fait suite et intègre les deux rapports provisoires d'avancement des études du 28 Juin 1972 et du 15 Novembre 1972 et les deux notes du 1er Février 1973 et du 10 Mai 1973.

Nous tenons à remercier les services du Ministère du Développement Rural, les autorités administratives locales, le personnel de la SOMALAC, la SCET-International et toute la population villageoise qui ont facilité, grâce à leur compréhension, la réalisation de cette étude.

INTRODUCTION

BUTS ET METHODES DE L'ETUDE

En 1972, la SOMALAC achevait l'aménagement et la restructuration foncière d'une première tranche de 1.500 ha sur le PC 23 conformément au projet mis au point et financé par la BIRD. Les lots devaient être attribués en Octobre 1972. En même temps, S.C.E.T-International était chargée de l'étude sur l'aménagement micro-régional du PC 23 qui prévoyait notamment la création de nouveaux villages dans les zones nouvelles de cultures, actuelles ou projetées.

1 - BUTS DE L'ETUDE GEOGRAPHIQUE

Au début de cette phase de restructuration tant agricole que globale de la région qui doit s'étendre jusqu'en 1975 d'après le projet initial, il était nécessaire de connaître la situation géographique, économique, sociologique des populations de cette zone directement concernées par la mise en valeur de terres nouvelles sur le PC 23, avant même que les nouveaux lots aménagés soient attribués. On peut même regretter que cette étude n'ait pas été demandée plus tôt, ce qui eut permis d'éviter certains écueils que les aménagements actuels ne manquent pas de soulever.

Bien que les projets d'aménagement du PC 23 soient déjà anciens, la SOMALAC n'intervient que récemment dans cette zone, sur des terres déjà partiellement mises en valeur, récupérées sur d'anciennes concessions étrangères (S.P.L.A., MICOUIN et POCHARD notamment), restructurées en lots dans les deux zones d'Amparamanina au Nord et d'Ambohidrona au centre (cf. carte n° 2).

La zone d'intervention actuelle, à l'Est des deux premières zones et de la concession Murat qui leur fait suite au Sud, pose d'autres problèmes :

- les alluvions anciennes qui affleurent à l'Ouest sont ici recouvertes de formations récentes marécageuses. Ces tourbes encore peu évoluées n'ont jamais été cultivées ou ne le sont que depuis peu. Des tassements superficiels du sol sont prévisibles et la mise en culture de la tourbe exige de grandes précautions si l'on veut assurer une évolution nécessaire de ces sols fragiles. Leur mise en valeur implique donc des soins particuliers et une grande maîtrise des techniques culturales appropriées (brûlis superficiel, labours...).

- la population est encore peu dense malgré un accroissement récent : historiquement, cette zone marécageuse ne fut guère occupée par les premières populations Sihanaka (sauf l'îlot de Mahakary) dont les principaux villages étaient plus septentrionaux. À l'époque coloniale la plus grande partie des terres cultivables de la zone furent accaparées par les concessions étrangères, d'autant plus facilement que ces terres n'étaient pas ou peu cultivées sauf dans les vallons au pied des tanety. Ainsi, de la Sahabe au Sud jusqu'à l'Imamba au Nord les concessions étrangères (1) formaient un rempart continu de près de 25 Km de long, dépassant à l'Ouest la grande route actuelle et s'étendant largement vers l'Est jusqu'à Mahakary. La disparition de ces concessions (sauf Murat), la plupart rachetées par la SOMALAC, et les premiers aménagements du marais ont provoqué récemment un début de mise en valeur spontanée par les habitants de Mahakary et par ceux des villages périphériques situés parfois à plus de

(1) Du Sud au Nord : concessions MURAT, ROUGE, MICOUIN et POCHARD, BOURRET, HARDY, ROMAIN, SPLA, ALLAIN, CLM et MURAT.

20 Km de là. L'appropriation de la terre, par défrichement du premier occupant conformément au droit coutumier local, est donc un phénomène récent et actuel. Il n'existait aucun cadastre de cette zone. Aussi lorsque la SCET entreprit en 1971, à la demande de l'AMVR, de dresser l'inventaire foncier des zones aménageables, on s'aperçut que de vastes surfaces, peu ou pas cultivées, se trouvaient déjà "gelées" par quelques propriétaires socialement ou politiquement bien placés, parfois étrangers à la région. Avec le drainage des marais à l'Est de Mahakary, la course au défrichement spontané continue en 1972 et en 1973, mettant en concurrence les gens de Mahakary et ceux venus de la périphérie.

Or ces populations sont loin d'être homogènes : aux différences internes, sociales et économiques, s'ajoutent de profondes dissemblances entre villages : historiquement, les SIHANAKA BAKOZETRA de Mahakary furent les premiers établis dans la région, liés aux Sihanaka du Nord de l'Alaotra.

Les SIHANAKA TETIVOHITRA, anciens immigrants venus des plateaux, s'installèrent dans l'Ouest et le Sud de l'Alaotra. Leur lieu sacré, Ambohitromby, fait face à Mahakary, cet autre haut lieu historique des premiers Sihanaka. Leur genre de vie était aussi très différent : les gens de Mahakary étaient essentiellement des pêcheurs alors que leurs voisins Tativohitra pratiquaient la riziculture irriguée et l'élevage des zébus comme leurs ancêtres des Hautes Terres.

Il était donc nécessaire de connaître la situation présente de ces différentes populations appelées sinon à travailler ensemble du moins à se côtoyer sur les lots aménagés du PC 23 ; quel est leur mode d'organisation du travail agricole, quels sont leur moyens de production actuels (terres, matériel, cheptel, main d'oeuvre), leurs ressources monétaires et leurs modes d'utilisation de l'argent, leur degré d'intégration et leur évolution possible dans le cadre des structures villageoises.

Cette photographie, replacée historiquement, analysée dynamiquement par l'observation de la première campagne 1972-1973 sur les lots des mailles 5 à 11 attribuées en 1972, devrait permettre de déterminer les principaux problèmes que posera la mise en valeur des nouveaux lots, notamment l'attitude des populations vis-à-vis de la SOMALAC et face au projet de création de nouveaux villages à proximité immédiate des zones de culture.

2 - METHODES DE L'ETUDE

21 - Dans une première phase, en Avril-Mai 1972, une étude cursive à base de discussions avec le personnel d'encadrement de la SOMALAC et dans les principaux villages du PC 23 touchés par les prochaines attributions de lots a permis de déterminer :

- les principaux problèmes qui se posent à ces agriculteurs par référence aux objectifs et aux méthodes de mise en valeur de la SOMALAC ;

- le choix de deux villages (Mahakary et Mahatsinjo) en vue d'une étude en profondeur. Ces deux villages ont été choisis, l'un (Mahakary) à cause de sa spécificité et de l'acuité des problèmes

qui s'y posent, vue sa situation au centre de la zone aménagée, l'autre (Mahatsinjo) parce qu'il est caractéristique de cette micro-région du point de vue de sa situation face aux problèmes posés par les nouveaux aménagements. En effet, l'étude extensive montrait qu'à Mahatsinjo se trouvent juxtaposées des populations d'origine différente, autochtones et immigrés et surtout des agriculteurs différents par leur futur statut vis-à-vis des terres aménagées au PC 23 ; un grand nombre d'agriculteurs (80 environ), recensés par l'inventaire foncier, cultivaient déjà, peu ou prou, sur les mailles 5 à 11 du PC 23 et se sont vus proposer un lot soit dès la fin 1972, soit au cours des années suivantes en fonction du plan de restructuration des exploitations.

Les autres paysans de Mahatsinjo (60 environ) cultivent essentiellement hors du périmètre d'intervention de la SOMALAC, dans les zones aménagées traditionnellement. Cette dernière catégorie n'était pas négligeable car, vu son importance numérique et son pouvoir social dans les villages de la zone, elle risquait de peser d'un poids très lourd sur les comportements actuels et à venir des futurs allocataires du PC 23.

22 - Les études en profondeur sur Mahakary et Mahatsinjo

Commencées en Juillet 1972, retardées à cause du contexte politique, elles ont été réalisées à partir de Septembre grâce à la présence permanente sur le terrain d'un assistant de recherche et d'un enquêteur recruté sur place. Plusieurs types d'enquêtes ont été utilisées concurremment :

- des enquêtes familiales exhaustives par questionnaire portant sur la composition de la famille, leur origine, leur généalogie, leurs activités actuelles et antérieures, l'exploitation

agricole, l'organisation du travail, leurs attitudes et leur budget.

- l'observation des comportements individuels et collectifs (travail, vie du village, cérémonies, etc...).

- des interviews et des discussions de groupe qui permettent d'analyser les attitudes individuelles et collectives sur les problèmes du village et de la région et de retrouver les grands faits historiques véhiculés dans la tradition orale.

23 - Des enquêtes plus rapides auprès des autres futurs allocataires des villages voisins ont permis de vérifier et de resituer les analyses faites sur les villages de Mahatsinjo et de Mahakary dans le contexte de l'ensemble des nouveaux attributaires du PC 23. Ces enquêtes ont permis notamment de recueillir auprès d'un échantillon plus vaste des informations précises sur la main d'oeuvre saisonnière et sur l'attitude des agriculteurs virtuellement concernés face aux projets de création de nouveaux villages, tant sur la maille 9 de Tsaratanimbary qu'à Mahakary et à Vohibola.

24 - Observation de la campagne 1972-1973 à Tsaratanimbary

Parallèlement aux autres enquêtes, à partir du 16 Novembre 1972, date de l'attribution des lots, et jusqu'en Juin 1973, nous avons procédé à une observation continue de la mise en culture des nouveaux lots sur les mailles 5 à 11 de Tsaratanimbary. A l'occasion des travaux successifs (labours, semailles, irrigation, moissons)

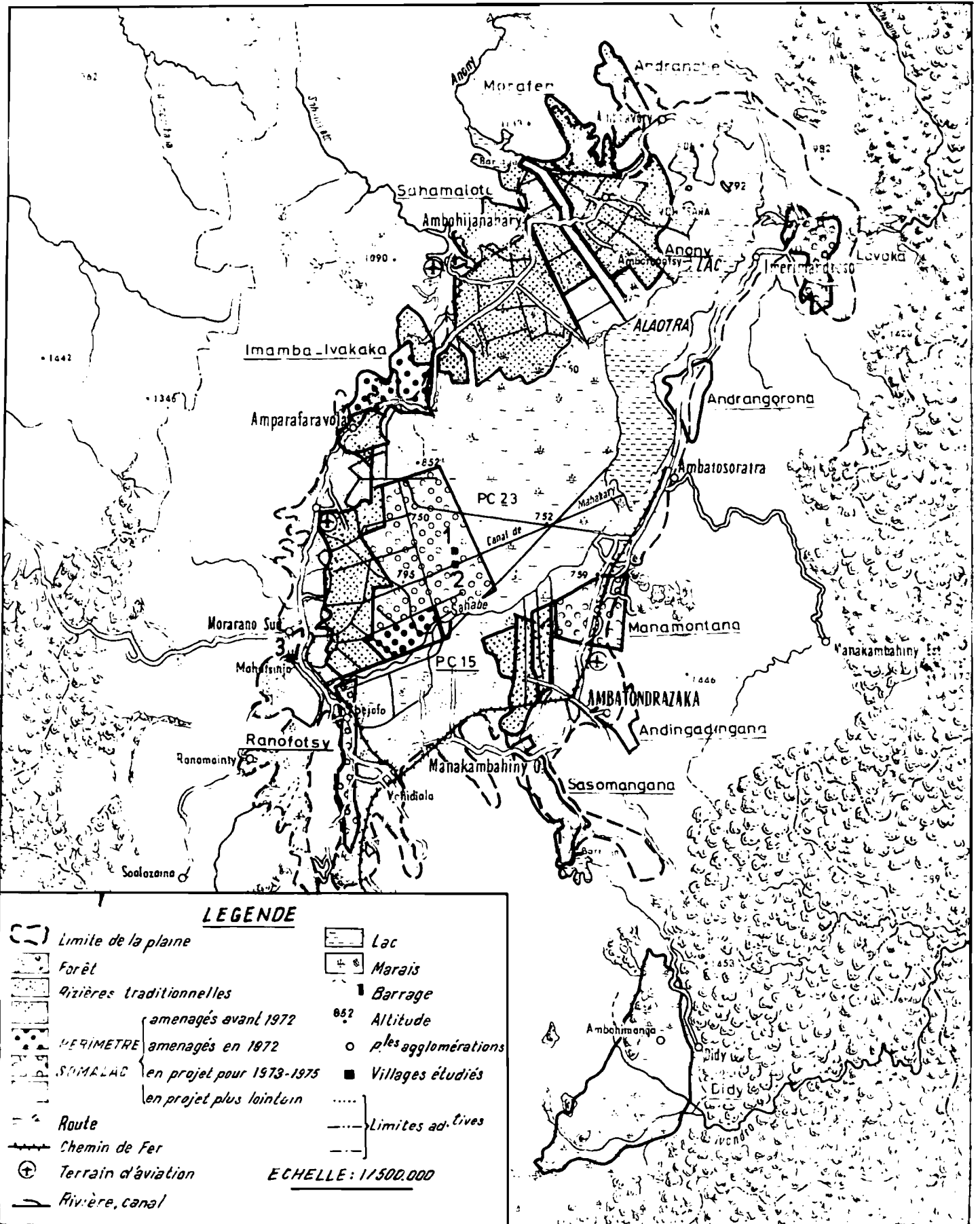
qui étaient comptabilisés, des discussions avec les attributaires ont permis de connaître la nature et l'importance des difficultés qu'ils rencontraient, l'organisation de leur travail et leur perception à l'avenir personnel et régional. Il est cependant regrettable que la durée impartie à cette étude n'ait pas permis une observation plus complète jusqu'au début de la campagne 1973-1974. Par ailleurs le fort absentéisme des allocataires sur leurs terres ainsi que les modes de faire-valoir pratiqués n'ont guère facilité ni l'observation directe ni les contacts fréquents.

**CHAPITRE 1 : MAHATSINJO ET MAHAKARY : DEUX VILLAGES TRES DIFFERENTS CONFRONTES
A UNE MEME REALITE**

Les deux villages de Mahatsinjo et de Mahakary, situés de part et d'autre de la zone en cours d'aménagement du PC 23 (cf. carte n° 2) caractérisent bien les différences de situation des populations concernées par ces aménagements. A l'Ouest, Mahatsinjo, situé sur une tanety qui avance en digitation dans le marais, est extérieur au périmètre aménagé. C'est un gros village de 806 habitants pour le seul village centre, anciennement peuplé de Sihanaka Tetivohitra et de quelques immigrants récents. Traditionnellement, leur terroir rizicole s'étend autour du village, au Sud et surtout à l'Ouest dans le vallon drainé par la petite rivière Sahamilahy, affluent de la Sahabe. Les rizières, comme l'élevage des zébus sur les pâturages de l'Ouest (autour de Manohilahy, à une vingtaine de kilomètres) étaient aux mains de quelques "chefs de clans". C'est seulement à une date récente (depuis une dizaine d'années) grâce aux premiers aménagements hydrauliques réalisés par le Génie Rural, que les paysans de Mahatsinjo, surtout ceux qui n'avaient pas ou peu de terres, se mirent à défricher et à cultiver sur la zone du PC 23 la moins éloignée de leur village, aux marges de la concession Murat.

Mahakary, à l'Est, est un vieux village sur un site sacré des Sihanaka BAKOZETRA dont les légendes rapportent qu'il avait plus de 1.000 cases (ou 1.000 habitants selon les versions) alors qu'il groupe aujourd'hui 460 habitants en 2 hameaux. Il était difficilement accessible jusqu'à la construction actuelle de la digue, et peu connu au point que certaines cartes ne figurent même pas la double éminence où est installé le village qui domine cependant la plaine de 40 mètres de dénivellée (même altitude que Mahatsinjo)

AMENAGEMENTS DE L'ALAOTRA et localisation des villages étudiés



et s'étend, en deux flots proches, sur une quarantaine d'hectares. Traditionnellement ses habitants se consacraient uniquement à la pêche dans le lac et dans les marais qui l'entourent de toutes parts. Dans ce milieu isolé et clos, les traditions véhiculées par les "MPANAZARY", régissaient tous les actes de la vie sociale et économique. L'activité agricole et l'élevage, freinés par de nombreux "fady" (1), n'avaient qu'une faible importance. Récemment et rapidement, lorsque le drainage le permit, les habitants de Mahakary se sont mis à défricher et à cultiver le riz autour de leurs flots sur de grandes surfaces. Mais ce ne sont pas des riziculteurs, leurs techniques agricoles restent très sommaires, voire dangereuses. Aussi la pêche y garde une place très importante, même dans les échanges monétaires. Enfin, contrairement à Mahatsinjo, ils se sentent très menacés par ces aménagements qui bouleversent tout leur environnement, leurs activités et même leurs lieux sacrés.

Face à cet aménagement du PC 23, projet devenant aujourd'hui réalité, les situations de ces deux villages sont donc différentes mais elles sont appelés à évoluer et à converger. Comment, aux prix de quelles tensions et de quelles difficultés ?

1 - SITUATION ET CADRE GEOGRAPHIQUE DES DEUX VILLAGES

11 - Le milieu naturel aménagé du PC 23

Nous ne reprendrons point ici les descriptions et les analyses effectuées sur la région de l'Alaotra et sur le PC 23 en particulier, tant sur son milieu naturel que les aménagements en cours et auxquelles nous renvoyons.

(1) interdits.

Nous voudrions seulement dégager les faits importants du milieu naturel et des aménagements qui conditionnent le cadre de vie où agissent les populations de ces deux villages. Dans le cadre de la vaste cuvette de l'Alaoatra, le Sud-Ouest est la micro-région qui offre sans doute le plus de difficultés naturelles et en même temps le plus de possibilités pour l'avenir grâce au recours à des techniques modernes d'hydraulique agricole. Ce n'est point par hasard que l'on trouve ici les densités humaines les plus faibles entourant le lac Alaoatra (entre 14 et 27 ruraux au Km² de surface agricole utilisable contre 45 à 109 au Sud-Est, 28 à 44 au Nord-Est). En effet les conditions naturelles n'y sont pas très favorables : en considérant les critères morpho-pédologiques utilisés par la Section de géographie de l'ORSTOM (1), on constate que la plupart des terres entourant la plaine de l'Alaoatra ne sont guère propices à l'agriculture : de l'Ouest et du Sud-Ouest vers la plaine, depuis le rebord de la falaise supérieure, on trouve successivement :

- des reliefs de dissection à sols d'érosion et des éléments de la surface II conservée ou rajeunie à sols ferrallitiques rajeunis, enrichis en minéraux peu altérables à structure dégradée ;
- des sols ferrallitiques rajeunis à structure plus ou moins dégradée sur reliefs hyper-dérivés de la surface II, soumis à une érosion intense ;
- enfin, dominant la plaine : la surface III conservée ou rajeunie avec des sols ferrallitiques rajeunis enrichis en minéraux peu altérables à structure plus ou moins dégradée, bordée par une bande de reliefs dérivés de

(1) ORSTOM-MDR 1973 : "Conditions géographiques de la mise en valeur agricole de Madagascar".

de cette surface III avec des sols ferralitiques rajeunis à structure peu ou pas dégradée. Mais cette dernière catégorie, la plus intéressante potentiellement, est ici fort étroite et soumise à une érosion intense.

Certes la plaine offre de grandes possibilités mais, naturellement ce n'est qu'un marais soumis aux oscillations saisonnières du plan d'eau, impropre à la culture sans aménagements coûteux.

C'est seulement dans les bas-fonds des têtes de vallon que pouvait s'étendre la riziculture traditionnelle : le bassin versant de la rivière Sahabe est certes le plus étendu de l'Alaoatra (2.215 Km²) mais, à cause de l'absence d'exutoire, son lit majeur se transforme en marécages où divague la rivière. Seuls les bas-fonds drainés par ses affluents, dont la Sahamilahy, étaient utilisables jusqu'à présent.

Ceci explique sans doute la localisation très précise des rizières traditionnelles des villages de la bordure (cf. carte n° 2), la quasi absence de cultures de tanety, un élevage extensif sur des pâturages médiocres et aussi la faible extension des cultures à l'flot Mahakary, lambeau de la surface III rajeunie au milieu des marais.

Les alluvions modernes de la plaine, formant des sols tourbeux plus ou moins évolués, conviennent particulièrement à la riziculture si la maîtrise de l'eau est assurée. Or cette plaine forme un vaste marécage à pente très faible vers le lac (de 759 m. à 752 m sur plus de 20 Km), déversoir des eaux de la rivière Sahabe qui provoque chaque année des inondations très longues à s'écouler car elles sont bloquées par le niveau du lac dont la côte maximum dépasse 753 m. et exceptionnellement 755 m.

Les techniques traditionnelles ne permettaient pas de réaliser les travaux nécessaires, d'autant que la faible densité de la population locale ne rendait pas nécessaire la recherche de nouvelles terres. Le Génie Rural a réalisé les premières infrastructures :

- des digues de protection contre les crues des rivières
- des canaux (canal P 1 sur la Sahamilahy, canal bas-service sur la Sahabe, canaux secondaires et tertiaires)
- un réseau de drainage.

Ces premiers aménagements permettaient l'irrigation dans de mauvaises conditions de 4.000 hectares environ sur les terres hautes de la partie occidentale du marais. Ces terres étaient en grande partie occupées par les concessions étrangères mais, profitant d'un début de drainage vers l'aval, des agriculteurs des villages voisins et de Mahakary commencèrent à défricher quelques rizières dans le marais.

L'aménagement rationnel du marais jusqu'à la cote maximum du lac impliquait d'autres travaux qui furent entrepris en 1970 selon le projet financé par un prêt de la BIRD. La rationalisation et la prolongation du drainage jusqu'au lac, l'augmentation des possibilités d'irrigation doivent permettre la mise en valeur de 6.000 hectares supplémentaires jusqu'au drain oriental, à 9 Km à l'Est de Mahakary (cf. carte n° 2) lorsque les aménagements terminaux menés de pair avec la restructuration foncière, seront achevés.

D'après le projet initial la SOMALAC était chargée de cette phase finale qui consistait :

1 - procéder à des cultures directes avec les techniques appropriées pour faire évoluer la tourbe, du moins dans les mailles les plus basses. Cette opération, réalisée en 1972 sur 1.000 ha. environ, a été arrêtée en 1973 pour répondre aux besoins immédiats de terres réclamées par les paysans. Mais cette décision trop tardive de lotissement immédiat sans aménagements terminaux, n'a pas permis la mise en valeur de ces terres en 1972 - 1973.

2 - nivellement, mise en valeur de nouvelles terres défrichées et création d'un réseau hydraulique terminal ;

3 - restructuration foncière et attribution des lots.

A cause de l'importance des travaux à réaliser, cette phase finale devait s'échelonner sur 4 ans par tranche de 1.500 ha (cf. carte n° 2).

En 1972, la première tranche de 1.450 ha. a été réalisée : après achèvement des travaux terminaux, les mailles 5 à 11 de la zone de Tsaratanimbary ont été restructurées et distribuées à 240 attributaires à partir du 16 Novembre 1972 par la Commission Nationale chargée de procéder à cette distribution.

Peu de gens de Mahakary ont reçu un lot en 1972 mais dès 1973 un grand nombre d'entre eux seront touchés par la restructuration foncière car beaucoup cultivent dans cette zone. D'ici 1975, tous devraient avoir la possibilité d'obtenir un lot puisque la totalité des terres qu'ils cultivent aujourd'hui est comprise dans le projet.

Par contre, les gens de Mahatsinjo sont directement concernés dès cette première phase. Beaucoup de ceux qui cultivaient sur le PC 23 se sont vu proposer un lot sur la zone de Tsaratanimbary et ont accepté. Mais pour les paysans de Mahatsinjo, y compris ceux qui ont obtenu un lot, les rizières du PC 23 ne représentent qu'une partie, extérieure et éloignée qui plus est de leurs terres par rapport à leur terroir qui s'étend autour du village.

Théoriquement ceux qui ont pris un lot devraient partiellement ou même totalement orienter leurs activités économiques vers le PC 23 puisque, avec un lot, ils ont aussi accepté théoriquement de se dessaisir de leurs autres terres, même hors périmètre. Mais beaucoup n'ont pas déclaré, lors de l'inventaire foncier, toutes les terres qu'ils possèdent et un contrôle est pratiquement impossible en dehors du périmètre du PC 23. Les autres ne sont pas prêts à céder les terres de leur "tanindrazana" (1). Ce problème n'est pas le moindre de ceux que pose la mise en valeur actuelle et future du PC 23.

12 - Sites et terroirs des deux villages

121 - Mahatsinjo (cf. carte n° 2) est situé au sommet d'une colline pédonculée, sorte de presqu'île reliée au Nord à l'ensemble de collines digitées qui s'avancent vers l'Est dans le marais. Les villages de Morarano, à 3 Km au Nord et d'Ankoririka à moins de 2 Km à l'Est font partie du même ensemble de collines. Au Sud-Est, à moins de 3 Km, Ambodirano et Ambohitromby, sur un pointement de gabbros, forment un ensemble distinct déjà isolé dans la plaine et séparé de Mahatsinjo par un ancien bras de la Sahamilahy et à présent par le canal P1.

(1) terres héritées des ancêtres


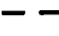

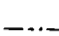
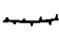
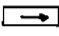



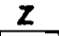
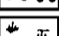

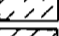
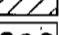


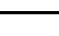
La tanety qui porte le village a près de 800 m dans sa plus grande largeur, elle s'allonge sur près de 1.200 m en une pente douce vers l'Est. Sur trois côtés, elle domine de plus de 30 mètres les bas-fonds voisins. Au Nord seulement un col étroit, emprunté par la piste, la relie à Morarano mais la présence de l'ancienne concession ROUGE crée un no man's land entre les deux villages.

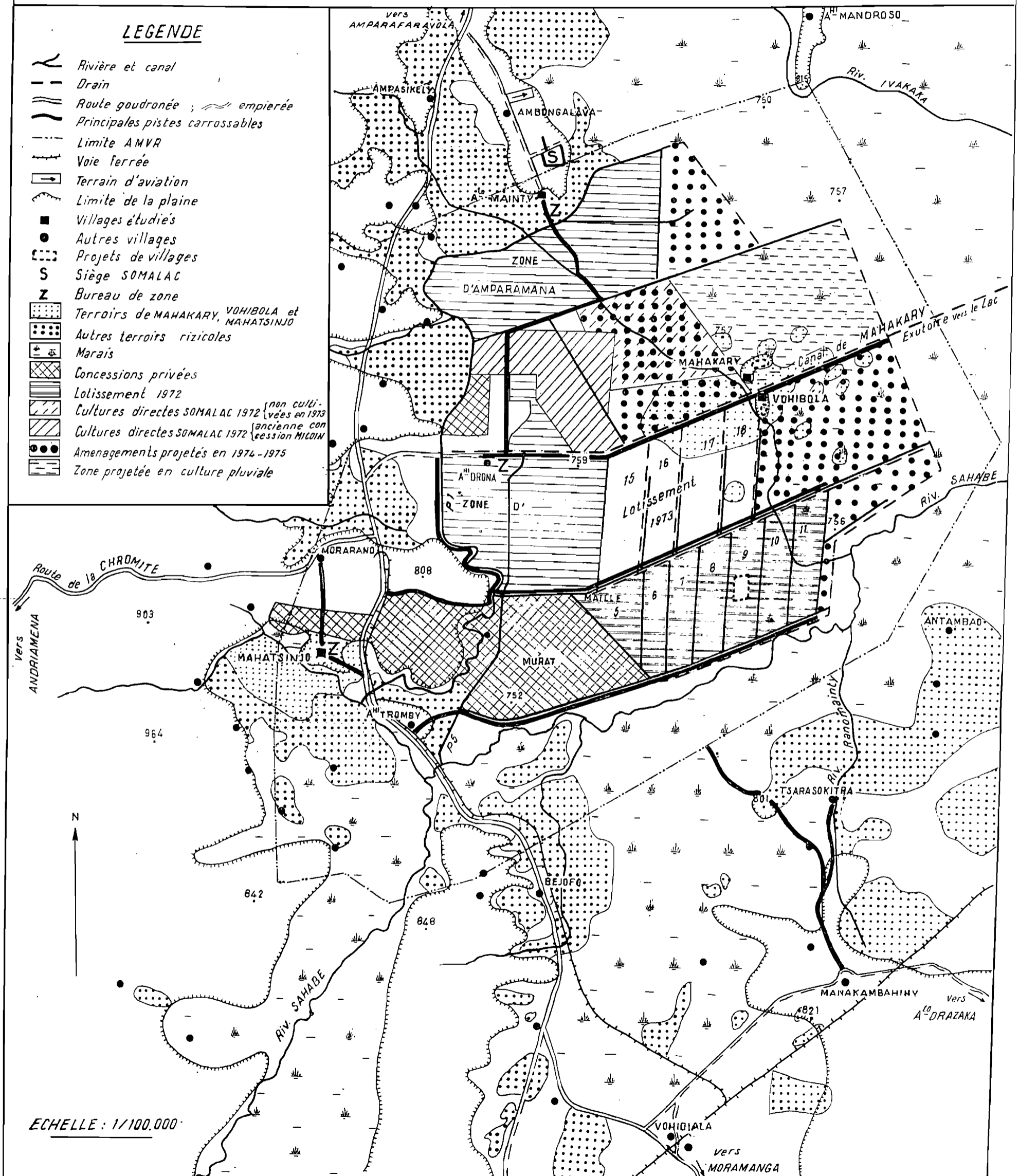
Le village est replié sur lui-même au Nord de la tanety. Des bosquets l'entourent de tous côtés. Son site est bien caractéristique des villages de la région.

La piste venant de Morarano traverse le village sur ses marges et se poursuit vers le Sud-Est jusqu'à la grande route. Une deuxième piste, plus petite, s'éloigne du village vers le Sud. Jusqu'à une date récente, c'était cependant la plus fréquentée car c'est le principal moyen d'accès aux rizières du village.

Récemment, le village s'est étendu à la périphérie, vers le Nord-Est et surtout vers le Sud-Est le long de la grande piste. Des immigrants récents ont même construit un nouveau quartier, sur la dernière éminence à 500 m au Sud-Est. Entre ce quartier et le village, le vide tend à se combler par de nouvelles cases en dur qui ne sont encore habitées que temporairement. C'est un signe que l'activité économique se déplace peu à peu vers l'Est, vers le PC 23 et la vie d'échange que représente la grande route. D'ailleurs depuis quelques années, des commerces divers se sont établis au carrefour de la grande route et de la piste de Mahatsinjo.

LEGENDE

-  Rivière et canal
-  Drain
-  Route goudronnée ; empierée
-  Principales pistes carrossables
-  Limite AMVR
-  Voie ferrée
-  Terrain d'aviation
-  Limite de la plaine
-  Villages étudiés
-  Autres villages
-  Projets de villages
-  Siège SOMALAC
-  Bureau de zone
-  Terroirs de MAHAKARY, VOHIBOLA et MAHATSINJO
-  Autres terroirs rizicoles
-  Marais
-  Concessions privées
-  Lotissement 1972
-  Cultures directes SOMALAC 1972 (non cultivées en 1973)
-  Cultures directes SOMALAC 1972 (ancienne concession MILOIN)
-  Amenagements projetés en 1974-1975
-  Zone projetée en culture pluviale



ECHELLE : 1/100,000

Tout autour du village s'étend le premier élément du terroir : la tanety. Elle est défrichée sur toute son étendue et cultivée par rotation annuelle. Mais l'alternance culture-jachère paraît plus rapide au Sud du village où plus du 2/3 de la surface est en jachère qu'au Nord où l'espace est plus limité à cause de la proximité de la concession SAUGER matérialisée par une barrière d'arbres mais où la terre est davantage cultivée, sans doute parce que les sols ferralitiques rajeunis de cette surface III y ont une structure moins dégradée.

Au Sud et au Sud-Est, la tanety est parsemée de tombeaux fort bien entretenus. Ils témoignent du caractère ancien et traditionnel du village mais aussi d'une certaine aisance, du moins chez les chefs de clan. Mais le moderne côtoie le traditionnel : près des tombeaux se sont installés, parce qu'il y avait des terrains vides et plats, tout d'abord l'école et le terrain de foot-ball, plus récemment la coopérative agricole, bientôt sans doute des locaux de la SOMALAC qui y a implanté son chef de zone de Tsaratanimbary.

Les parcs à boeufs sont dispersés autour du village, parfois près des cases mais aussi au bas des tanety, sur les colluvions qui se mêlent au Sud et à l'Ouest aux apports alluviaux des bras anciens ou actuels de la rivière Sahamilahy. Arbres, cultures sèches et bananiers s'y partagent l'espace, notamment à l'Ouest, tout autour du petit marécage qui s'est établi sur un bras mort de la rivière en forme de méandre recoupé.

Au Sud de la Sahamilahy s'étend la zone principale des rizières du village. Au Sud et à l'Ouest, les rizières de Mahatsinjo se mêlent peu à peu à celles des villages voisins. Les sols y sont fertiles, sauf peut-être dans la partie la plus occidentale. Les rizières y sont aménagées depuis longtemps et grâce à l'irrigation des canaux branchés sur la rivière, elles donnent des rendements corrects. A l'Est, le village possède aussi quelques rizières mais la maîtrise de l'eau y est imparfaite sur des sols profonds récemment encore marécageux.

Au Nord du village, la mise en culture s'arrête brutalement sur plus de 2 Km jusqu'à l'orée de Morarano : là s'étend l'ancienne concession ROUGE sur laquelle les paysans se refusent encore d'empiéter : elle sert cependant de pâturage, de mauvaise qualité d'ailleurs, pour les bêtes qui restent au village et pour celles, plus nombreuses, que l'on ramène parfois des pâturages de Manohilahy (à 20 Km à l'Ouest, au pied de la falaise) pour pâturer les chaumes des rizières lorsque la moisson et la mise en meule est achevée.

122 - Mahakary

De très loin, depuis la bordure de la plaine, on distingue les deux flots de Mahakary qui se détachent nettement au-dessus du marais à 793 m d'altitude. Jusqu'à la construction récente de la route-digue qui longe le drain de Mahakary, l'accès aux flots était très difficile. En saison des pluies, seule la pirogue permettait d'y accéder. Deux flots, d'inégale importance, constituent le site du village : le plus étendu, et le plus élevé est celui de Mahakary

au Nord. En forme de haricot de 800 m de long, sa superficie est de 30 hectares environ. Avec un dénivelé de 40 m sur une aussi faible distance (200 m maximum) les versants sont très raides.

Le village principal de Mahakary se serre au sommet et sur le flanc Sud du promontoire le plus méridional. De part et d'autre du chemin qui monte du marais, les cases se tassent en formant de longs alignements Nord-Sud, parallèles au versant en une succession de véritables terrasses creusées dans le versant. Des rochers et des arbres sacrés se dressent au sommet sur un espace vide et plat au milieu des dernières cases. Le village est entièrement entouré d'une barrière d'arbres très denses qui descendent jusqu'au pied du versant. Au Nord-Est les arbres isolent le village d'un quartier de tombeaux.

A 300 m au Sud se dresse le deuxième flot, isolé du premier par un marécage étroit et profond et aujourd'hui par le drain principal qui emprunte cette trouée. Un chemin, sur une levée artificielle de terre et un pont sur le drain permettent de communiquer entre les deux flots. Ici se niche, au pied du flanc Nord de l'flot, le hameau de VOHIBOLA. C'est un village récent, son site en témoigne. En 1963, il n'y avait encore que deux cases isolées. Depuis, des cases ont été construites par de nouveaux habitants, de part et d'autre du chemin qui monte au flanc de la tanety. Contrairement à l'ancien village de Mahakary, c'est la proximité de la piste qui a guidé le site de Vohibola.

Dans ce village de pêcheurs, le terroir traditionnel se réduisait à peu de chose. Seules les terres exondées des deux flots offraient des possibilités de culture. Aussi, la plus grande partie des 30 hectares de Mahakary et des 10 hectares de Vohibola étaient défrichés et cultivés avec des jachères assez longues puisque un quart à peine des surfaces étaient annuellement cultivées.

A Mahakary, le terroir de tanety est essentiellement localisé sur la partie septentrionale de l'îlot, plus étendue. Le sommet presque plat, reste inculte dans un rayon de 50 m. C'est le haut lieu des ancêtres du village et de tous leurs descendants avec la pierre sacrée et quelques tombeaux. Au pied du versant, les champs de cultures sèches cèdent la place à une ceinture d'arbres, de bananiers et de quelques cultures soignées sur les colluvions de bas de pente, à la limite des hautes eaux estivales.

A Vohibola, le schéma d'organisation du terroir de tanety est à peu près identique. D'après les photographies aériennes de 1963, les cultures occupaient même une place plus importante qu'à Mahakary : les versants y sont moins raides puisque le sommet ne s'élève qu'à 783 m et l'habitat ne gênait pas la mise en culture. La ceinture d'arbres et de bananiers n'était continue qu'au Sud alors que les cultures de bas de pente s'étendaient au Nord et à l'Ouest. Enfin, la présence de plusieurs parcs à boeufs, à Vohibola seulement, attestait que l'élevage, même réduit, n'était pas absent. Aujourd'hui, le mode d'organisation de l'espace ne s'est guère modifié sur les deux îlots ; les arbres se sont étendus au détriment des cultures sèches de tanety qui ont été réduites mais non point abandonnées. C'est qu'en effet, depuis 10 ans, un élément nouveau a donné au terroir une toute autre dimension : quelques cultures de riz existaient déjà autour des îlots du moins dans les parties plus hautes, surtout à l'Ouest mais aussi au Sud-Est, non loin de Vohibola. Mais les travaux de drainage du marais ont entraîné en quelques années le défrichement et la mise en culture, rudimentaire certes, de plus de 500 hectares de rizières dans un rayon de 4 Km autour des îlots

(cf. carte n° 2) : au Nord-Ouest la progression de leurs défrichements était gênée, voire empêchée, par la présence des 1.000 hectares de terres titrées au nom de la Société des Plantations du Lac Alaotra (SPLA) et dont le titre a été racheté par la SOMALAC qui a cultivé ces terres en régie directe en 1972. Au Nord et au Nord-Est, la progression est freinée par la profondeur du marais. Aucun aménagement terminal n'est d'ailleurs prévu sur ce quartier dont la mise en valeur devra se faire en cultures pluviales. C'est donc principalement à l'Ouest, au Sud et récemment à l'Est qu'ils ont étendu leurs défrichements.

Dans cette progression spontanée et souvent anarchique, les habitants de Mahakary et de Vohibola se heurtent, surtout à l'Est encore largement inculte il y a deux ans, à la concurrence d'autres paysans en quête de nouvelles terres, venus des villages situés au Sud de la Sahabe mais aussi depuis la bordure occidentale du marais, de Morarano notamment à près de 20 Km de là.

Alors que cette zone était répulsive et que personne ne gênait le splendide isolement des pêcheurs de Mahakary tant que le marais ne présentait aucun intérêt, à présent le vide de cette zone dont on découvre les possibilités appelle des populations nouvelles de la périphérie : au Nord, Ampilahonana est à 10 Km mais sans aucune accessibilité. Au Nord-Est Ambatomainty, dont beaucoup d'habitants sont originaires de Mahakary, n'est qu'à 8 Km et plusieurs retournent à présent à Mahakary pour y cultiver de nouvelles terres. Mais la plus grande partie des nouveaux défricheurs vient surtout des villages de l'Est, pourtant distants d'une quinzaine de kilomètres, et du Sud pourtant séparé par la rivière Sahabe difficile à franchir. Mais la densité de la population rurale est très grande autour du village

d'Antanambao. Une fois l'obstacle de la Sahabe franchi, ils peuvent trouver de nouvelles terres à défricher, à 4 ou 5 Km seulement de leur village.

13 - Histoire et traditions

En l'absence d'une histoire écrite des Sihanaka et dans l'attente des plus récentes synthèses qui ne devraient pas tarder à être publiées (1), force est de recourir aux traditions orales de cette micro-région qui mériteraient d'être recoupées et complétées par celles des autres régions de l'Alaoatra.

D'après les récits que nous avons pu recueillir, avec beaucoup de difficultés, auprès de quelques rares anciens qui détiennent la connaissance de ces faits, la tradition veut que deux frères venant de l'extrême-orient à travers les océans aient abordé aux environs de Fénérive-Est. Arrivés à Andromba après avoir traversé la forêt, l'aîné dit à son frère : "Je resterai ici car j'ai une grande famille. Ce pays lacustre me fera vivre aisément". Le frère cadet, qui n'avait pas charge de famille s'en alla vers les plateaux où il s'installa. Ainsi est expliquée la parenté lointaine des Sihanaka et des Merina.

131 - Les Sihanaka Bakozetra

" Le frère aîné s'établit au Nord-Est du Lac. Ses descendants se multiplièrent sur tout le littoral Nord et Est du Lac, créant de préférence leurs villages sur les flots. Ils vivaient de la pêche.

(1) "Les Sihanaka" par le Pasteur HARDIMAN, in "Civilisation Malgache", numéro à paraître.

et cultivaient un peu de riz en bordure du marais. A cause des inondations et de l'espace qui ne faisait pas défaut, leurs techniques culturelles restèrent très primitives.

Ce sont les vrais Sihanaka, appelés **SIHANAKA BAKOZETRA** ou **TAMORONDRANO** (1). On les trouve à Amboavory, Vohitsara, Ambaniala (Imerimandroso), Vohitsoa, Andromba, Andilana Nord et Sud, Ampilahoana, Anororo et enfin à Mahakary, leur avancée la plus méridionale sur cette partie occidentale du lac. Leur tombeau ancestral se trouve à Anosy où sont inhumés **ANDRIAMPODILAHIMENA** et **ANDRIAMANARIVO**. Le pays Bakozetra a ses sommets sacrés où l'on vient procéder aux différents cultes des ancêtres (2). Sur chacun d'eux se trouve le lieu sacré appelé "Tony" qui consiste en une pierre sacrée entourée d'arbres "Hasina".

Autrefois chaque village possédait son "Mpanazary" (3) qui décidait de tout en médiateur divin et ordonnateur de la vie des hommes. Ainsi, il ordonnait tous les "fady" selon les termes que lui dictait l'âme (de dieu ou d'un ancêtre) avec lequel, en transes, il communiquait. Son rôle était très important dans tous les actes de la vie sociale et familiale. Il ordonnait et fixait les rites des "Joro", prières et cérémonies précédant les fêtes, circoncisions, mariages, "Tsakafara" (vœux). On venait aussi le consulter pour tous les événements particuliers de la famille, pour une maladie, un voyage, une grossesse, une naissance ou un enterrement.

-
- (1) Littéralement : Sihanaka vivant en bordure des marais. Etymologiquement, Sihanaka pourrait être traduit "dont la progéniture s'est multipliée et répandue".
- (2) Principaux sommets sacrés Bakozetra : **ANOSY**, **VOHITSOA**, **ANDREBAKELY** (au Nord-Est d'Imerimandroso), **ANORORO**, **AMPILAOANA**, et **MAHAKARY**.
- (3) Mpanazary : "celui qui fait ou préside l'office de dieu (**ZANAHARY**)".

Aujourd'hui il n'y a plus de mpanazary à Mahakary de même que, semble-t-il, dans les autres villages Bakozetra. Des rivalités magiques de clientèle les auraient opposés les uns aux autres et ils se seraient éliminés mutuellement par des actes de sorcellerie. Les plus anciens des ray aman-dreny (1) du village les remplacent partiellement aujourd'hui pour présider les joro, pour déterminer les bons et les mauvais jours mais on les considère seulement, avec respect, comme des mainteneurs et des interprètes de la tradition. La fonction médiatrice et créatrice des mpanazary n'est plus assurée. Cette disparition semble correspondre, historiquement, au début d'éclatement de la vie et du milieu traditionnel sous l'impact de la colonisation.

132 - Les Sihanaka Tetivohitra

Différents des Bakozetra qui seraient les premiers occupants de la région, les Sihanaka Tetivohitra seraient d'anciens immigrants venus des Hauts-Plateaux au siècle dernier (2). Anciens esclaves d'origine Bezanozano, Anjafy, Marofotsy, ils seraient venus en Alaotra après leur émancipation et s'installèrent dans l'Ouest et le Sud-Ouest qui était encore peu ou pas peuplé. Leurs descendants, comme ceux des Bakozetra, se sont multipliés et ont colonisé toutes les collines de l'Ouest, ce qui leur aurait valu à eux aussi le nom de Sihanaka. Cette explication n'est pas pleinement satisfaisante. Il est plus vraisemblable que les premiers Tetivohitra arrivés en Alaotra en ordre dispersé durent composer avec les Bakozetra et s'assimiler partiellement au moins aux Sihanaka Bakozetra en intégrant certaines de leurs traditions et en prenant eux aussi le nom

(1) anciens

(2) Tetivohitra signifie "des hautes terres, qui allait d'un plateau à l'autre".

de Sihanaka. D'ailleurs, plus récemment, on voit aussi les descendants d'immigrés des Hauts-Plateaux prendre eux aussi l'identité de Sihanaka.

Les Tativohitra sont localisés dans le quartier Sud d'Amparafaravola mais surtout à Morarano, Mahatsinjo, Bejofo, Tsinjoarivo et Andilanatoby au Sud.

Venus des plateaux, ils étaient des riziculteurs avisés. Aussi, en arrivant en Alaotra mirent-ils en valeur les vallons marécageux de l'Ouest et peu à peu gagnèrent sur les parties moins profondes de la plaine. Ces terres sont devenues leur tanindrazana et leur attachement à la terre, à la rizière surtout, est bien plus profond et important que chez les pêcheurs Bakozetra.

Chez ces anciens esclaves des Hauts-Plateaux, le troupeau de zébus a aussi une très grande importance. D'ailleurs les divers clans Tativohitra se nommaient et se classaient d'après l'importance du troupeau de zébus qu'ils possédaient : les TSIELAMALO "ceux qui ne peinent pas longtemps dans leurs travaux" parce qu'ils ont beaucoup de boeufs, les BERIRININA "dont les zébus à la saison fraîche viennent paître dans la plaine après la moisson", les MAROMENA "aux nombreux zébus roux", les MOROMAVO, etc... Ambohitromby lui-même doit son nom à l'immense troupeau de boeufs qu'il possédait.

Leur lieu sacré est le sommet d'Ambohitromby où se trouve le tombeau de celui qu'il reconnaissent comme leur ancêtre commun, RAFOMAHAMAY, un géant légendaire. Les anciens de Mahatsinjo se déclarent descendants directs de Rafomahamay mais le "tony" est toujours conservé à Ambohitromby. Comme à Mahakary, la pierre sacrée y est entourée de "hasina". On raconte que, lorsque la sécheresse menace trop les récoltes, on vient faire l'invocation du "joro" sur

le sommet d'Ambohitromby. Les descendants de Rafomahamay se chargent alors de la pierre sacrée, l'emportent en procession sur les berges de la Sahabe, la plongent dans l'eau et la ramènent à Ambohitromby. "Avant même leur retour, la pluie se met à tomber". On dit que Rafomahamay était un célèbre mpanazary (autre emprunt aux Bakozetra) mais personne ne lui succéda. Seul, à Mahatsinjo, Randriamisaina, le doyen d'âge, s'octroie le droit du kabary dans les cérémonies, afin de perpétuer les rites traditionnels. On a aussi recours à son talent pour déterminer les jours favorables à la construction d'une maison, d'un tombeau. Il en décrit la marche à suivre et les fady à observer. C'est lui qui prononce les termes du joro à propos de la première tonsure des cheveux, de la circoncision, d'un mariage, d'une maladie ("tsikafara" : vœu de guérison), de la naissance de jumeaux ou du huitième enfant, et à l'occasion de réussite dans une entreprise quelconque. L'immolation d'un boeuf roux dont la tête et le haut de la queue sont blancs vient toujours clore ces cérémonies et marque le début des réjouissances. En général, l'officiant de ces cérémonies est celui, parmi les anciens, qui a le talent de "mpikabary" (éloquence) mais il peut, comme autrefois les mpanazary, jouir d'une grande ascendance morale sur la population du village.

133 - Le culte des ancêtres

Le christianisme a peu pénétré les Sihanaka (10 % environ de catholiques, 20 % maximum de protestants) et le "AZARY" (culte des ancêtres) revêt toujours une grande importance, même s'il a quelque peu diminué. Les traditions et les fady sont les signes quotidiens de cette volonté d'enracinement historique auprès des ancêtres, réels ou mythiques. Mais des cultes plus exceptionnels viennent périodiquement la renforcer et lui donner vie. Les "tony" font l'objet

d'une grande vénération : pour les Bakozetra, Andrehabe et Andrehakely, au Nord-Est d'Imerimandroso, sont des lieux de pèlerinage fréquentés par les esprits et les âmes des Mpanazary défunts. Vohitrandriana (Vohitsoa) est un lieu fréquemment choisi pour les "joro". Mais c'est peut-être le "Hanjaka" (proche du "Tromba" de la côte orientale) qui atteste le mieux la signification et l'actualité du rapport aux ancêtres.

Le "Hanjaka" serait aujourd'hui peu pratiqué, ou du moins on en parle peu, mais il existe dans tous les villages importants. Chez les Tetivohitra, le hanjaka se déroule habituellement auprès d'une cascade choisie à cet effet (on en cite deux ou trois dans l'Ouest de l'Alaotra). Les participants se réunissent autour du patient qui dit avoir en lui la possession de l'esprit et va servir de médiateur avec tel mpanazary, tel souverain ou tel ancêtre réputé. Tout d'abord, il souffre de terribles migraines, ses yeux deviennent rouges, hagards, de temps à autre on le fait boire. L'assistance l'entoure et, par les "antsa" (incantations) invite l'esprit à venir dans ce corps qui, perdant peu à peu conscience de son état, se met à danser en un rythme frénétique (1). Peu à peu il se calme et se met à parler, l'esprit habite en lui. C'est alors qu'on lui pose des questions sur l'avenir auxquelles il répond. La croyance dans son pouvoir médiateur et d'oracle est renforcée par le fait que le patient perd totalement conscience de son état et qu'il paraît habité par une nature sur-humaine : il peut alors marcher sur la braise sans se brûler ou se faire transpercer par une pointe. Comme les autres cérémonies, le "hanjaka" est l'occasion de réjouissances et de grandes libations. Quelques personnes paraissent détenir ce don privilégié. Le plus renommé en la matière est un certain RANDRIATSIHOAFANA à Vohitsoa.

(1) d'où le terme "anjaka" : tressautement.

La signification et la fonction de ce rite ne pourraient être précisées que par des analyses plus approfondies, notamment son degré de parenté avec le tromba de la côte Est. On peut l'interpréter comme un dédoublement actuel des fonctions qui étaient assumées autrefois par un seul personnage, le mpanazary : la fonction religieuse, médiatrice serait ainsi dévolue au Hanjaka, alors que la fonction sociale serait assurée par les anciens s'appuyant sur les traditions que connaît et maintient l'un d'entre eux. La survivance de cette fonction religieuse serait ainsi nécessaire au maintien du pouvoir social, et peut-être économique et politique, des anciens dans le village.

Ce sujet mériterait d'autres études et d'autres analyses. En l'état actuel, il permet déjà d'apporter un autre éclairage à l'analyse socio-économique de ces populations Sihanaka car les paramètres de l'économie ponétaire, généralement utilisés, sont loin de rendre compte de toute la complexité des situations et des motivations des paysans de l'Alaotra.

CHAPITRE 2 : LA POPULATION DES DEUX VILLAGES

Dans les deux villages, nous avons recensé 1.266 personnes (1) en 208 unités familiales (2). Mais cette population se répartit inégalement entre les deux villages :

-
- (1) Certaines personnes absentes du village pendant plus de six mois n'ont pas été décomptées ni étudiées.
 - (2) La famille restreinte (ménage) a été retenue comme unité d'observation lorsqu'elle correspond à une unité d'exploitation agricole et à une unité de gestion relativement autonome de son budget. Sinon, c'est l'unité d'habitation (case) qui a été choisie.

- à Mahatsinjo : 806 habitants, 132 ménages
- à Mahakary : 460 habitants, 76 ménages, dont :
134 habitants en 23 ménages à Vohibola.

21 - Structure par âge (cf. pyramides des âges de Mahakary, Vohibola et Mahatsinjo, croquis n° 3, 4, 5, 6.)

La principale caractéristique de cette population est son extrême jeunesse : les jeunes, inactifs, de moins de 15 ans représentent 53 % de l'ensemble (54 % même à Mahatsinjo). Ainsi, la moitié de la population a moins de 14 ans. Ce rajeunissement est un phénomène récent qui ne paraît pas avoir encore atteint son maximum : 23 % de la population est âgée de moins de 5 ans, ce qui représente un taux de natalité supérieur à 50‰.

Cette natalité très élevée paraît provenir de plusieurs facteurs : le taux de fécondité général est très haut (autour de 300 ‰). Les classes en âge de procréer forment aussi un contingent important de la population : 33 % dont 18 % de 15 à 25 ans. Ceci tient au fait qu'une partie de cette population est formée d'immigrants de fraîche date souvent relativement jeunes.

La pyramide se resserre très vite vers le haut :

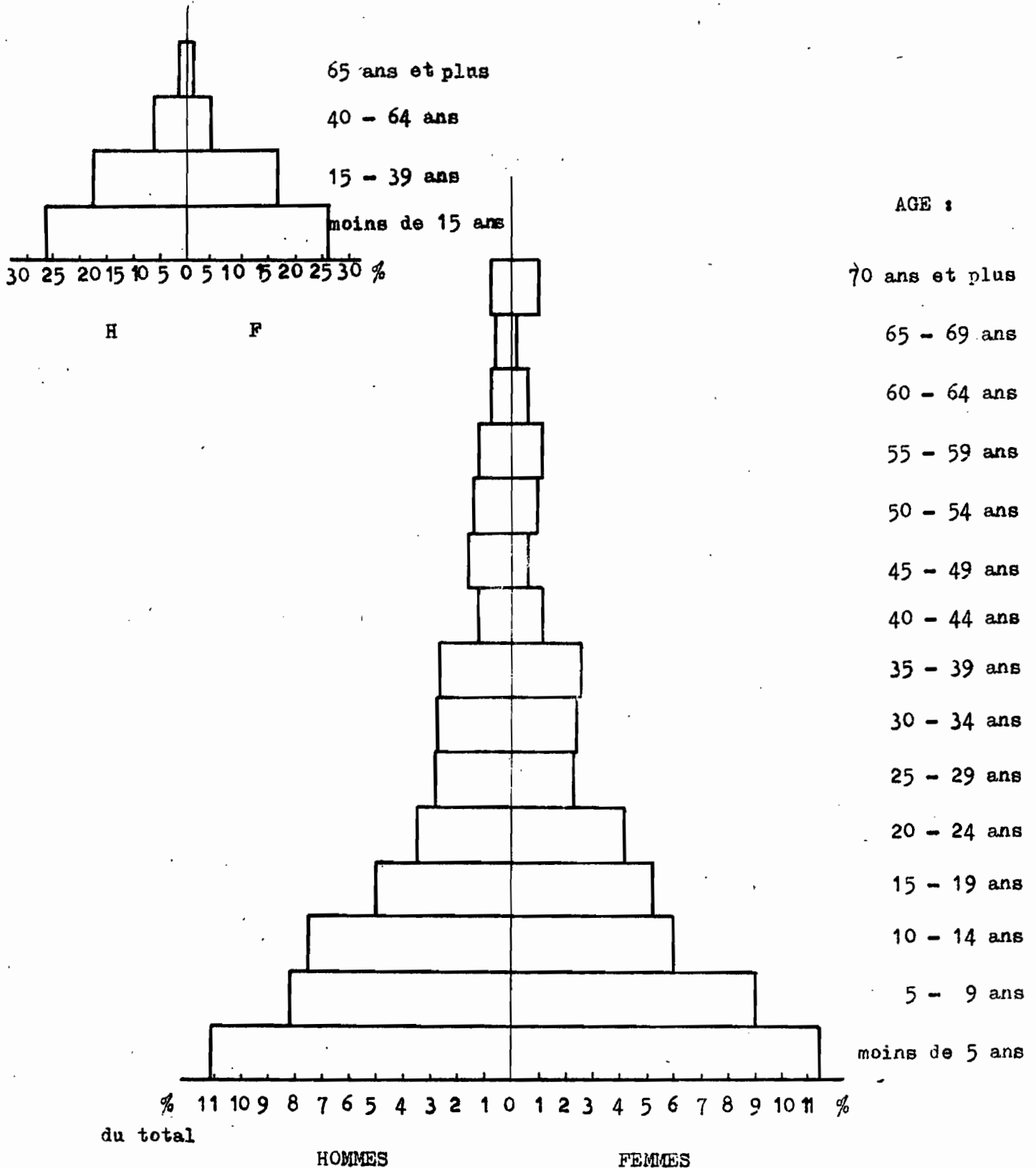
Les 40-64 ans ne représentent que 11 % et les personnes âgées de 65 et plus ne sont que 3 %.

D'ailleurs on remarque que les classes d'âge au-dessus de 40 ans ont des effectifs à peu près semblables, regroupant chacune autour de 2 % de l'ensemble. On peut ainsi retracer la situation ancienne et actuelle de cette population et en déduire l'évolution probable dans

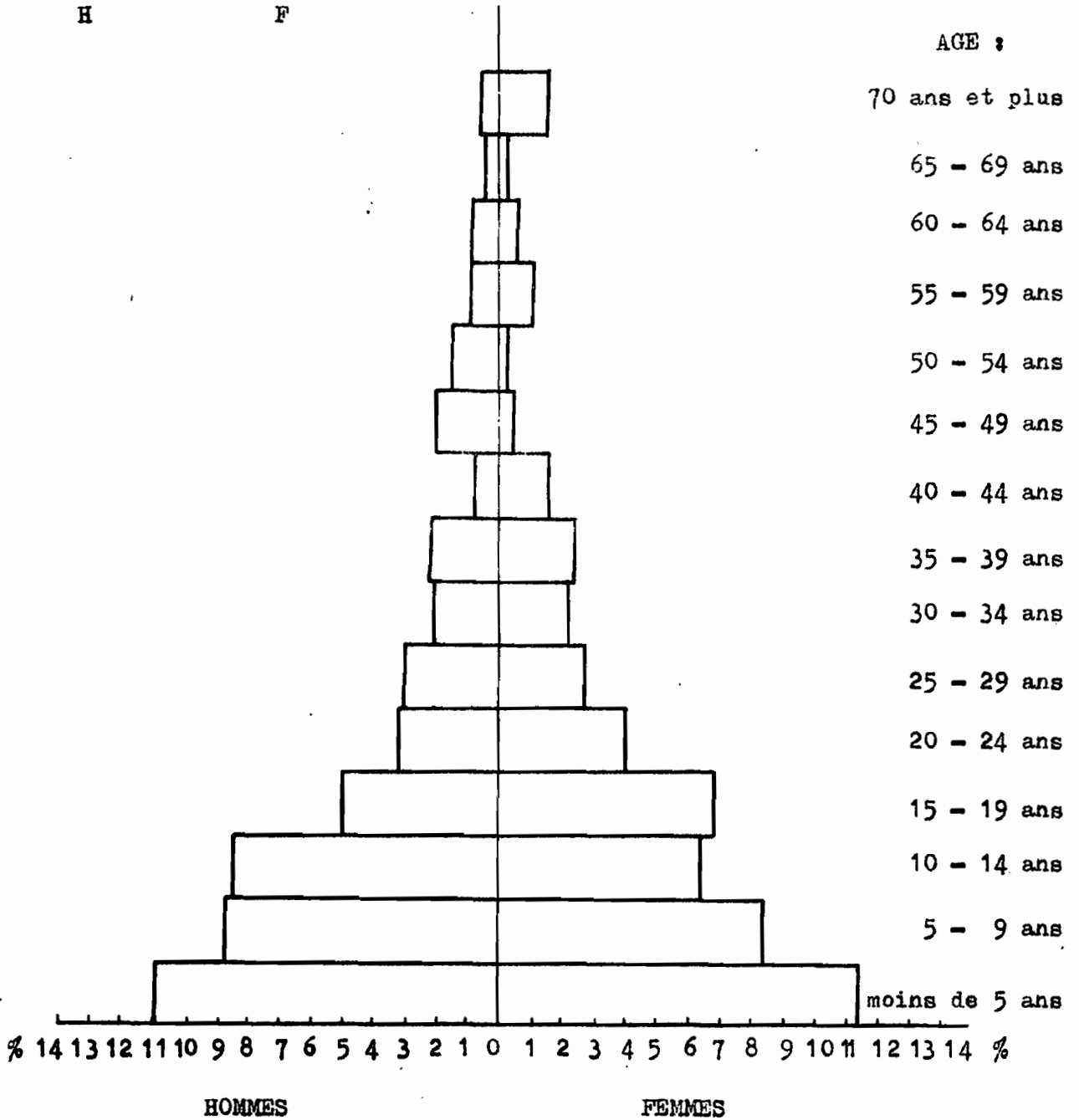
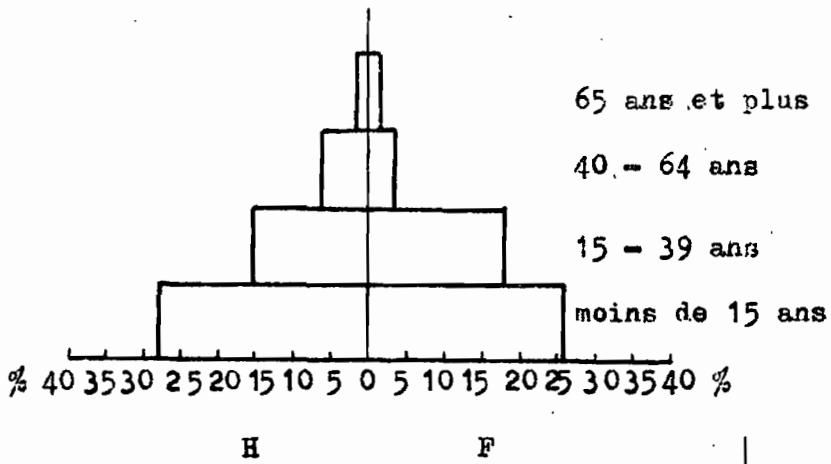
les prochaines années : jusqu'en 1955 - 1960, la situation démographique de ces villages avait atteint un certain équilibre, proche de la stagnation. L'arrivée de jeunes adultes immigrants jointe sans doute à l'apparition de facteurs internes dynamisants (premiers aménagements, améliorations de la santé ?) déclenche un processus de rajeunissement de la population, à deux niveaux de la pyramide : les 20-30 ans par l'arrivée d'immigrants et l'augmentation rapide du nombre des naissances. Ce phénomène de rajeunissement doit normalement se poursuivre, si aucun paramètre extérieur n'intervient. En effet, le taux de mortalité restera très faible pendant longtemps, vu le faible pourcentage de personnes âgées, alors que le taux de natalité devrait encore progresser puisque des classes à l'effectif nombreux arrivent aux premiers âges de la procréation. Sauf changement imprévisible, un nouvel équilibre devrait alors être atteint dans 15 ou 20 ans lorsque la génération des 15-39 ans aura remplacé celle des 40-64 ans.

Les différences entre les villages sont minimes, surtout compte tenu du faible effectif du hameau de Vohibola : entre classes d'âge identiques la variation ne dépasse pas deux ou trois points, et un point maximum si on considère les classes regroupées par génération. Il s'agit bien d'un phénomène général et concomitant que l'on retrouve d'ailleurs dans toute la région.

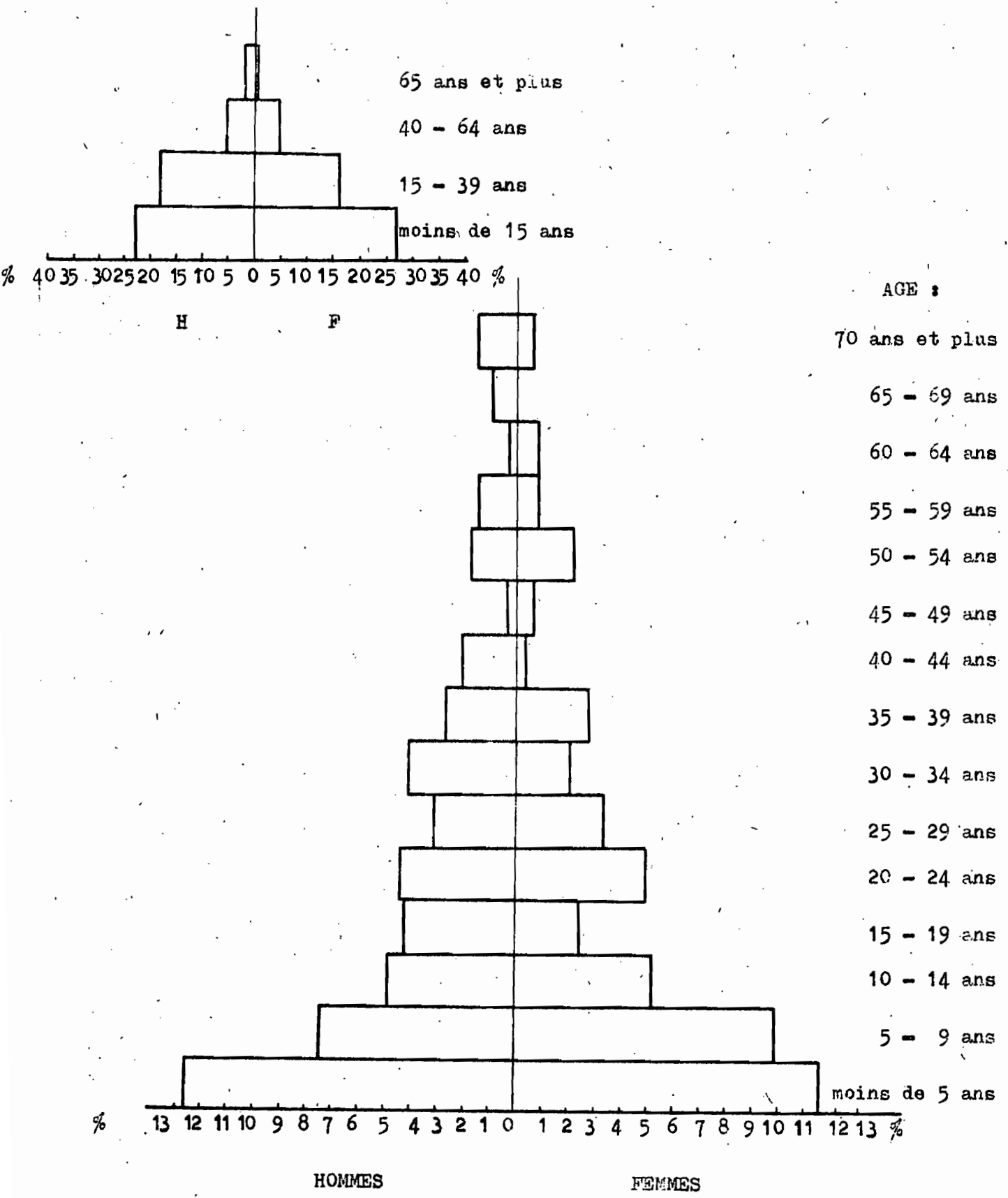
Croquis n° 3 : Pyramide des âges de la population des trois villages.



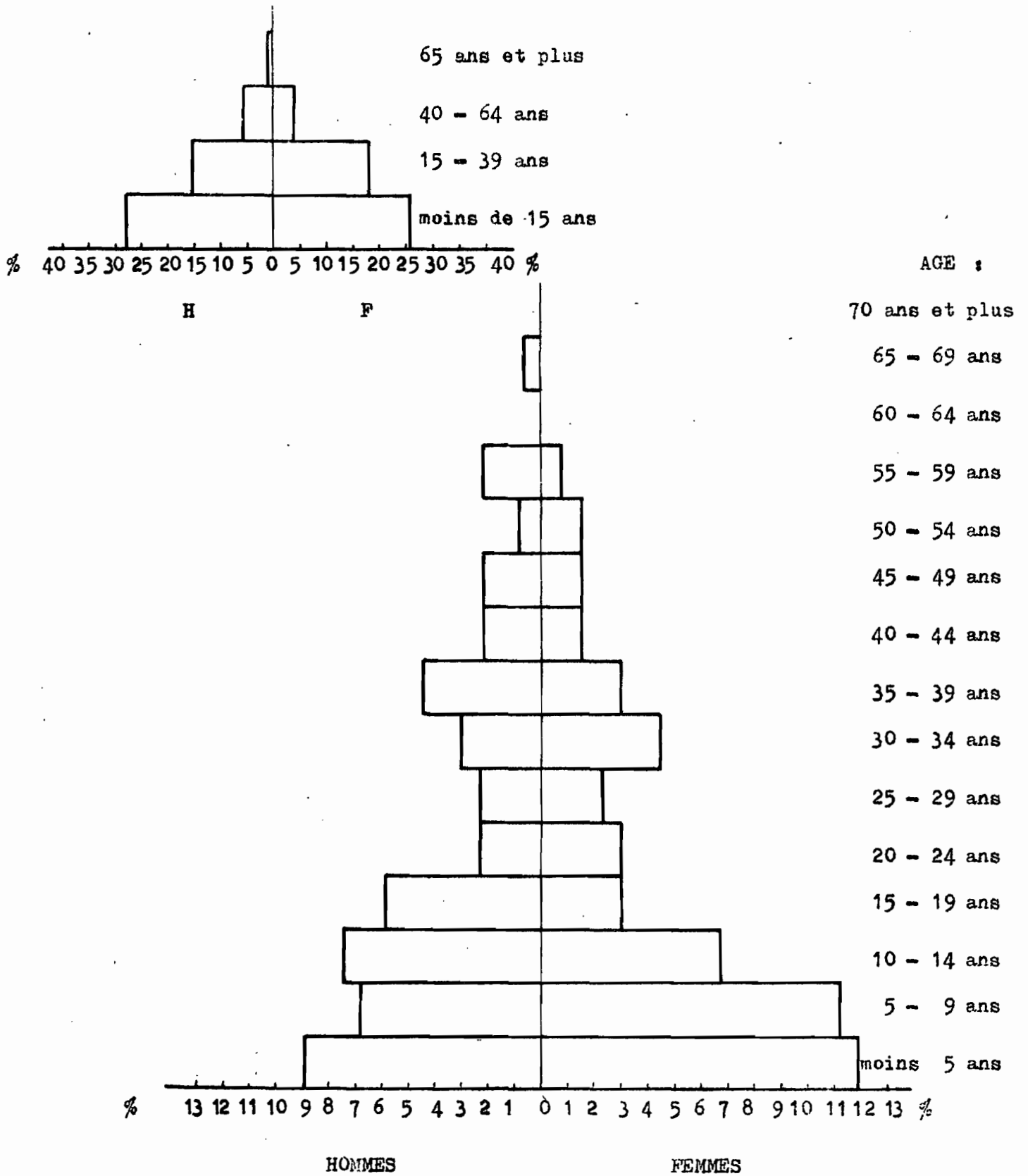
Croquis n° 4 : Pyramide des âges de la population de MAHATSINJO.



Croquis n° 5 : Pyramide des âges de la population de MAHAKARY.



Croquis n° 6 - Pyramide des âges de la population de VOHIBOLA.



La prise en considération de cette structure démographique actuelle et prévisible pose, par ses conséquences, une double série de problèmes :

- le rajeunissement continu de la population entraînera un accroissement du nombre des non actifs et des charges supplémentaires à la fois pour la collectivité (en matière de maternités, d'écoles...) et pour les familles.

- dès à présent, avec l'arrivée à l'âge adulte des nombreux jeunes de 15 à 19 ans, et plus encore dans les années à venir, des emplois nouveaux doivent être créés pour eux, notamment dans l'agriculture, principale activité de la région. D'ici 15 ans, la population aura plus que doublé. Fort heureusement, la densité est encore faible dans cette zone et les aménagements du marais permettront la mise en valeur de terres nouvelles.

22 - Origine et date d'arrivée de la population

Pour l'ensemble des trois villages, sur 1.266 habitants, 1.031 soit 81 %, sont nés dans leur village actuel. 235 soit 19 % sont donc des immigrés qui se répartissent ainsi selon leur origine et leur date d'arrivée :

Tableau n° 7 : Origine et date d'arrivée de la population immigrés des trois villages

TROIS VILLAGES		DATE D'ARRIVEE				TOTAL	
ORIGINE	Avant 1945	1945- 1959	1960- 1965	1966- 1972	NOMBRE	%	
La Sous-Préfecture	7	12	27	84	130	55	
Province de Tamatave	2	6	5	25	38	16	
IMERINA		4	12	17	33	14	
BETSILEO		3		6	9	4	
Autre lieu	3		4	18	25	11	
TOTAL	NB	12	25	48	150	235	100
	%	5	11	21	63	100	19

Une majorité d'entre eux est originaire de l'Alaotra, des villages voisins (par mariage notamment) mais aussi de villages éloignés de zones plus densément peuplées du Nord ou du Sud du lac. 16 % viennent de régions plus éloignées de la province de Tamatave, notamment de Moramanga, 18 % sont issus des Hauts-Plateaux, essentiellement de l'Imerina, mais aussi du Betsileo, 11 % enfin viennent d'autres régions, notamment du Sud.

Les immigrants anciens sont peu nombreux. Par contre, l'immigration s'est accélérée à partir de 1960 et surtout depuis 1966 : 63 % des immigrants sont arrivés au cours des six dernières années, soit au rythme d'une trentaine par an pour les années les plus récentes. L'immigration provoque donc aujourd'hui un accroissement de population de près de 3 % par an. Conjugué avec un taux d'accroissement naturel légèrement supérieur à 3 % (50 ‰, taux de natalité moins 15 à 20 ‰, taux de mortalité estimé), le taux d'accroissement annuel serait aujourd'hui voisin de 6 % et aboutirait à un doublement de la population d'ici moins de 12 ans ! Encore cette estimation ne tient-elle pas compte d'une augmentation probable du taux d'immigration qui dessine une courbe exponentielle depuis une quinzaine d'années. A l'immigration spontanée qui devrait se poursuivre, convergeant vers cette zone de densité relativement moins grande où de nouvelles terres sont aménagées, devraient s'ajouter quelques mouvements organisés de migration occasionnés par l'attribution de lots à quelques paysans sans terres des autres périmètres du lac.

L'importance relative de ce phénomène migratoire présente des différences sensibles selon les villages.

Tableau 8 : Origine et date d'arrivée de la population immigrée de MAHATSINJO

MAHATSINJO ORIGINE	DATE D'ARRIVEE (NB)				TOTAL		
	Avant 1945	1945-1959	1960-1965	1966-1972	NB	%	
La Sous Pré- fecture	3	6	13	33	55	45	
Province de TAMATAVE	2	5	5	11	23	19	
IMERINA		4	6	5	15	13	
BETSILEO		3		6	9	7	
Autre lieu	3		1	15	19	16	
TOTAL	NB	8	18	25	70	121	100
	%	7	15	21	57	100	15

A Mahatsinjo (cf. tableau n° 8) l'immigration est moins importante (15 %). Elle est plus ancienne et un peu moins rapide récemment (57 %) et surtout moins locale (45 % originaires de l'Alaotra) mais l'augmentation bénéficie également à toutes les autres régions d'origine. Mahakary et Vohibola ont des caractéristiques très différentes (cf. tableaux n° 9 et 10).

Tableau 9 : Origine et date d'arrivée de la population immigrée de Mahakary

MAHAKARY ORIGINE	DATE D'ARRIVEE (NB)				TOTAL		
	AVANT 1945	1945-1959	1960-1965	1966-1972	NB	%	
La Sous-Pré- fecture	3	4	9	11	27	68	
Province de Tamatave		1		3	4	10	
IMERINA				5	5	12	
BETSILEO							
Autre lieu			3	1	4	10	
TOTAL	NB	3	5	12	20	40	100
	%	7	13	30	50	100	12

Tableau 10 : origine et date d'arrivée de la population immigrée de VOHIBOLA.

Vohibola Origine	Date d'arrivée (NB).				Total	
	Avant 1945	1945-1959	1960-1965	1966-1972	NB	%
La Sous-Préfecture	1	2	5	40	48	65
Province de Tamatave			6	11	11	15
I m e r i n a			6	7	13	18
Betsileo						
Autre lieu				2	2	2
T o t a l	NB.	1	2	11	60	100
	%	1	2	15	82	56

Les immigrants ne représentent que 12 % de la population de Mahakary, 56 % de celle de Vohibola (1). Ces chiffres attestent du caractère récent de Vohibola qui avait moins de 50 habitants en 1966. Mahakary, retiré sur son promontoire et dans ses strictes traditions est beaucoup moins attirant.

Le recrutement des personnes venues de l'extérieur est plus lointain à Vohibola. Il y est surtout plus récent et actuel (82 %) qu'à Mahakary où 50 % des arrivées sont antérieures à 1966.

Cette statistique des personnes originaires de l'extérieur inclut de nombreuses femmes venues seulement au village à la suite de leur mariage. L'origine des chefs de famille donnera une image plus fiable des mouvements réels de population.

(1) À Vohibola nous avons classé comme "nés au village" les quelques personnes de Vohibola nées à Mahakary pour lesquelles leur déplacement doit être considéré comme un simple changement de hameau à l'intérieur du village.

23 - Age et origine des chefs de famille231 - Répartition des chefs de famille selon l'âge :Tableau n° 11

	T o t a l 3 villages		Mahatsinjo		Mahakary		Vohibola	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
Moins de 35 ans	73	35	49	37	18	34	6	26
35 - 50 ans	69	33	42	32	16	30	11	48
50 - 65 ans	46	22	28	21	13	25	5	22
Plus de 65 ans	20	10	23	10	6	11	1	4
T o t a l	208	100	132	100	53	100	23	100

Les chefs de famille sont régulièrement répartis entre les différentes classes d'âge : cela correspond très fidèlement à la structure "stagnante" de la population masculine des plus de 25 ans. Il est en effet assez rare, dans cette structure familiale et sociale, que les jeunes même mariés et nantis de plusieurs enfants obtiennent quelque indépendance économique avant l'âge de 25 ou 30 ans. La comparaison des tableaux de la pyramide des âges de l'ensemble de la population et de celui des chefs de famille montre en effet que près de la moitié des hommes de 20 à 35 ans restent entièrement dépendants de leur famille.

La constatation est identique dans les 3 villages. Le phénomène paraît même plus marqué à Mahakary où les jeunes n'accèdent à une certaine autonomie qu'exceptionnellement avant l'âge de 30 ans.

232 - Origine et date d'arrivée des chefs de famille

Sur 208 chefs de famille, 144 sont nés au village et 64 à l'extérieur :

Tableau n° 12 : Origine des chefs de famille immigrés :

ORIGINE	MAHATSINJO		MAHAKARY	VOHIBOLA	TOTAL 3 VILLAGES	
	NB	%			NB	NB
Sous-Préfecture	14	35	5	10	29	45
Province de Tamatave	7	18	-	1	8	12
Imerina	8	20	1	4	13	21
Betsileo	3	7	2	-	5	8
Autre lieu	8	20	-	1	9	14
NB.	40	100	8	16	64	100
TOTAL %/Total du village	30	-	15	70	31	-

Il est intéressant de noter les différences et les ressemblances avec le tableau "origine de l'ensemble de la population". Près du tiers (31 %) des chefs de famille sont des immigrés alors que cette proportion n'est que de 19 % pour l'ensemble : dans une population très jeune la proportion des enfants d'immigrés, nés au village depuis l'arrivée de leurs parents est importante. L'importance relative des divers lieux d'origine est quelque peu différente : 45 % (au lieu de 55 %) originaires de l'Alaotra, 12 % (au lieu de 16 %) venus du reste de la province de Tamatave. Au contraire, la proportion de chefs de famille originaires des Hauts-Plateaux est plus importante : 29 % au lieu de 18 %. Ces différences ont une double cause : une partie des femmes mariées au village viennent des villages de la région. Plusieurs enfants, bien que leur père soit originaire des plateaux, sont nés en Alaotra après la migration de leur père dans un premier village où il s'était installé à son arrivée.

Selon les villages, ces différences sont plus ou moins accentuées : très faible à Mahakary (15 % au lieu de 12 %), la différence est plus importante à Vohibola où l'immigration récente concerne 70 % des chefs de famille (au lieu de 56 % de la population). A Mahatsinjo où l'immigration est plus ancienne déjà la proportion de chefs de famille immigrés (30 %) est double de celle relative à l'ensemble de la population (15 %).

Ce phénomène est manifeste dans le tableau ci-dessous des dates d'arrivée des chefs de famille.

Tableau n° 13 : Date d'arrivée des chefs de famille immigrés

DATE D'ARRIVEE DES CHEFS DE FAMILLE IMMIGRES	MAHATSINJO		MAHAKARY	VOHIBOLA	TOTAL 3 VILLAGES	
	NB	%	NB	NB	NB	%
Avant 1945	6	15	1	1	8	12
1945 - 1959	7	18	1	1	9	14
1960 - 1965	8	20	4	2	14	22
1966 - 1972	19	47	2	12	33	52
NB.	40	100	8	16	64	100
% / TOTAL DU VILLAGE	30	-	15	70	31	-

La proportion des anciens immigrés est plus élevée chez les chefs de famille (12 % avant 1945, 14 % de 1945 à 1959). Celle d'immigrés récents reste majoritaire (52 %) dans l'ensemble. Les différences sont plus atténuées encore à Mahatsinjo où le pourcentage d'immigrés arrivés avant 1960 atteint 35 %. Au contraire, à Vohibola 12 chefs de famille sur 16 immigrés (sur un total de 23 familles), sont arrivés récemment au village.

Ces différences d'origine des chefs de famille, entre les villages et à l'intérieur de chacun ne sont point un élément négligeable pour comprendre certains aspects économiques et de la vie de relation à l'intérieur des villages.

24 - L'habitat

Ces trois villages sont caractéristiques des différents types et formes d'habitat de la région :

A Mahatsinjo, gros village ancien des paysans Tetivohitra, où existent au centre quelques belles cases à étage du type de celles des hauts-plateaux, s'oppose le village de pêcheurs Bakozetra de Mahakary où les cases basses, serrées l'une à l'autre sur leur terrasse, en matériau traditionnel, presque toutes semblables, laissent une grande place aux activités dérivées de la pêche. Enfin, Vohibola est neuf et pauvre dans son habitat comme tous les villages nouveaux créés par des immigrants.

A Mahatsinjo, la case est un élément de stratification sociale et économique par son importance, son matériau et sa place dans le village. Les chefs des lignages les plus importants et les plus anciens ont leur case au centre du village. La bâtisse est vaste, rectangulaire, construite en briques, une véranda court sur la façade du premier étage et le toit de tôle tend à remplacer de plus en plus l'ancien toit en "bozaka". Souvent la cuisine est extérieure dans une petite construction basse mitoyenne à la maison. Près de la maison, se trouvent le puits (car la nappe phréatique est ici à une dizaine de mètres), le poulailler et le matériel d'exploitation (charrue, herse, charrette, parfois le tracteur et sa remorque). Le cabinet, l'abri, et le clos pour les cochons et parfois le parc à boeufs sont un peu plus loin, en bordure du village, entourés d'eucalyptus.

Près de ces cases de "maître", dans leur prolongement, les enfants et les parents ont des cases de même type mais souvent moins huppées avec un toit végétal et des murs en terre. Ces cases sont presque contiguës par leur petit côté et forment de longs alignements Nord-Sud séparés par un espace vide d'une dizaine de mètres qui sert à la fois de rue et de cour.

A la périphérie du village, dans le prolongement des maisons anciennes ou le long de la piste, mais toujours selon la même orientation sacrée, les immigrés ont construit leur case qui est plus modeste par sa taille (deux pièces au rez-de-chaussée, sans étage), son matériau (terre autour d'un bâti de rondins et toit de bozaka), par son entourage souvent nu. C'est aussi le cas des immigrés qui se sont installés récemment à l'écart, au Sud du village. Par contre, le long de la piste, deux étrangers au village mais qui possèdent des terres sur le terroir, sont en train d'achever des cases à un seul niveau mais plus modernes et de belle facture, en briques et avec un toit de tôle.

A Mahakary, on retrouve la même orientation et les mêmes alignements de cases allongées presque contiguës. Mais presque rien ne distingue les cases entre elles. Les cases sont de dimensions plus restreintes, plus basses, accrochées à la colline sur une étroite terrasse plate creusée dans le versant. De part et d'autre du chemin à forte pente qui traverse le village jusqu'au sommet s'étirent les rangées de cases séparées alternativement par un étroit passage et par un espace plus vaste généralement nu, utilisé par les femmes pour faire sécher et fumer le poisson sur des claies. Les cases sont en torchis, blanchies à la chaux, à toit de "bozaka" (sauf trois cases qui ont posé récemment un toit de tôle). Le sol est en terre battue.

L'eau est inconnue dans le village, on va la chercher dans le marais et les canaux proches. Le porc est rigoureusement fady au village, aussi n'existe-t-il aucune porcherie et les parcs à boeufs, peu nombreux, sont rejetés à la périphérie de l'flot. Par contre, vers le haut du village, les dernières cases entourent un vaste espace plat, lieu sacré parsemé de blocs érodés en larges canelures et d'arbres. C'est le centre, le foyer de la vie sociale et religieuse de la communauté villageoise : là ont lieu les kabary internes au village et les rites cérémoniels.

L'habitat de Vohibola enfin présente le dénuement caractéristique des villages nouveaux d'immigrés. Sauf quelques cases plus anciennes, au début du chemin, de plus grandes dimensions et dont l'une au moins est habitée par un commerçant, les cases récentes petites et basses s'organisent de part et d'autre du chemin qui longe le flanc du versant.

25 - Le potentiel économique des habitants

Le nombre moyen de personnes par ménage (6,1 à peu près identique dans les trois villages) est tout à fait dans les normes de la région et des hautes terres malgaches. Ainsi que l'indique le tableau n° 14, la majeure partie (près des 2/3) de la population vit dans des familles de 7 personnes et plus, avec quelques différences entre les villages.

C'est à Mahakary qu'on trouve le plus de familles nombreuses (45 % des ménages) qui représentent plus des 2/3 de la population du village. Au contraire, Mahatsinjo a un pourcentage de familles nombreuses moins élevé (39 %) mais ces grandes familles dépassent fréquemment 10 ou 12 personnes, d'où une moyenne de personnes par

famille très élevée (9,6) dans cette catégorie. Cette structure des ménages explique en partie l'extrême diversité des structures de productions agricoles de ces villages. Dans un système d'agriculture où le travail humain représente encore l'essentiel du travail et donc la source la plus sûre de plus-value, une famille nombreuse est un capital intéressant qui porte ses fruits lorsque les enfants grandissent et forment alors pour le chef de famille une main d'oeuvre bon marché pendant 10 ou 15 ans.

Bien qu'il y ait peu de vieillards et bien que les enfants arrivent très jeunes à l'âge de travailler (vers 15 ans, parfois avant, car le nombre d'enfants poursuivant leurs études secondaires est négligeable) le nombre et la proportion de personnes actives est relativement faible (42 % en moyenne) à cause de la très grande proportion de jeunes enfants. Plus de 700 enfants vont en classe ou sont en bas âge, qui forment, pour l'instant, une charge d'inactifs très lourde. Il faut aussi ajouter 77 jeunes enfants qui ne résident pas dans leur village, vont en classe à l'extérieur ou sont gardés par un membre de la famille résidant ailleurs.

Pour les 167 agriculteurs des trois villages, la main d'oeuvre familiale disponible est donc un élément de richesse essentiel. Le tableau n° 15, caractérisant la structure des ménages d'agriculteurs selon le nombre d'UTH (1) est très éclairant :

(1) Le nombre d'UTH est calculé en affectant à chaque personne travaillant sur l'exploitation le coefficient suivant :

- 1 : pour les hommes de plus de 18 ans et plus
- 0,8 : pour les femmes de plus de 18 ans
- 0,5 : pour les garçons et filles de moins de 18 ans.

Tableau n° 14 : Structure des ménages selon le nombre de personnes du ménage

STRUCTURE DES MENAGES (Nombre de personnes)	NOMBRE TOTAL DE MENAGES	MENAGES DE 1 ET 2 PER- SONNES	MENAGES DE 3, 4, 5, 6 PERSONNES	MENAGES DE 7 PERSONNES ET PLUS
<u>TOTAL DES 3 VILLAGES</u>				
Nb. de ménages	208	28	95	85
% des ménages	100 %	13 %	46 %	41 %
Nb. de personnes	1.266	48	426	792
% de la population	100 %	4 %	34 %	62 %
Nb. moyen de personnes par ménage	6,1	1,7	4,5	9,3
<u>MAHATSINJO</u>				
Nb. de ménages	132	17	64	51
% des ménages	100 %	13 %	48 %	39 %
Nb. de personnes	806	28	289	489
% de la population	100 %	3 %	36 %	61 %
Nombre moyen de person- nes par ménage	6,1	1,6	4,5	9,6
<u>MAHAKARY</u>				
Nb. de ménages	53	8	21	24
% des ménages	100 %	15 %	40 %	45 %
Nb. de personnes	326	14	94	218
% de la population	100 %	4 %	29 %	67 %
Nombre moyen de person- nes par ménage	6,2	1,7	4,5	9,1
<u>VOHIBOLA</u>				
Nb. de ménages	23	3	10	10
% des ménages	100 %	14 %	43 %	43 %
Nb. de personnes	134	6	43	85
% de la population	100 %	5 %	32 %	63 %
Nb. de personnes par ménages	5,8	2	4,3	8,5

Tableau n° 15 : Structure des ménages d'agriculteurs selon le nombre d'U.T.H. de l'Exploitation.

NOMBRE D'UTH PAR MENAGE D'AGRICULTEURS	NOMBRE DE MENAGES	% /TOTAL DES MENAGES	NOMBRE d'U.T.H.	% TOTAL U.T.H.	MOYEN. PAR MENAGE
TOTAL DES 3 VILLAGES					
1 UTH et moins	17	10 %	15,9	4 %	1
1,1 à 1,8 UTH	81	49 %	139,6	35 %	1,7
1,9 à 2,9 UTH	30	18 %	75,6	19 %	2,5
3 UTH et plus	39	23 %	166,5	42 %	4,2
TOTAL	167	100 %	396,6	100 %	2,4
MAHATSINJO					
1 UTH et moins	13	13 %	12,3	5 %	1
1,1 à 1,8 UTH	47	46 %	80,9	34 %	1,7
1,9 à 2,9 UTH	21	20 %	51,8	22 %	2,5
3 UTH et plus	22	21 %	91,5	39 %	4,2
TOTAL	103	100 %	236,5	100 %	2,3
MAHAKARY					
1 UTH et moins	4	8 %	3,6	3 %	1
1,1 à 1,8 UTH	25	51 %	43	34 %	1,7
1,9 à 2,9 UTH	6	12 %	16,2	13 %	2,7
3 UTH et plus	14	29 %	63,8	50 %	4,5
TOTAL	49	100 %	126,6	100 %	2,5
VOHIBOLA					
1 UTH et moins	0	0	0	0	0
1,1 à 1,8 UTH	9	60 %	15,7	45 %	1,7
1,9 à 2,9 UTH	3	20 %	7,6	22 %	2,5
3 UTH et plus	3	20 %	11,2	33 %	3,7
TOTAL	15	100 %	34,5	100 %	2,3

Les exploitations dont la force de travail familial est faible (moins de 1,9 UTH) forment 59 % : elles ne peuvent compter que sur le travail du chef de ménage aidé parfois par sa femme ou par un adolescent. Elles ne possèdent d'ailleurs que 39 % du total des UTH des trois villages. 18 % des exploitations (avec 19 % des UTH) sont mieux nanties avec une main d'oeuvre familiale de 1,9 à 2,9 UTH, c'est-à-dire l'appoint d'un fils adulte ou de deux adolescents.

Enfin, 39 familles (23 % du total) détiennent 42 % des forces de travail familial des villages. Avec une moyenne de 4,2 UTH, ces exploitations disposent d'une aide importante de plusieurs fils ou filles adultes qui leur permet de mettre en culture directement des surfaces souvent importantes surtout quand elles ont par ailleurs un cheptel nombreux et un matériel d'exploitation moderne.

Les principales différences opposent Mahakary et Vohibola au niveau des familles nombreuses : le nombre des familles de 1,9 à 2,9 UTH est faible à Mahakary (12 % avec 13 % des UTH), plus fort à Vohibola (20 % avec 22 % des UTH). Au contraire, les familles à grosse main d'oeuvre familiale sont peu nombreuses à Vohibola (20 %) avec une moyenne relativement faible (3,7) alors qu'à Mahakary 14 familles monopolisent 50 % des UTH du village avec une moyenne très élevée de 4,5 UTH. C'est une des conséquences économiques du système patriarcal maintenu très solidement à Mahakary par quelques grosses familles natives du village. A Vohibola composé surtout d'immigrés, les ménages ont des enfants plus jeunes et la structure familiale ancienne a largement éclaté au bénéfice des ménages pris dans leur acception moderne.

CHAPITRE 3 : LES ACTIVITES ECONOMIQUES

31 - Répartition des chefs de ménage selon leur profession

Tableau n° 16

PROFESSIONS	MAHATSINJO		MAHAKARY		VOHIBOLA		TOTAL	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
1- Exploitant agricole (ou pêcheur) seulement	104		50		18		172	
2- Ouvrier agricole seulement (pas de terres) y compris chauffeur de tracteur et bouvier	7		1		2		10	
3- Exploitant agricole plus un autre métier	9		2		2		13	
4- Autre métier seulement	12				1		13	
TOTAUX	132	100	53	100	23	100	208	100

La diversification professionnelle est très variable selon les villages. A Mahakary tous les hommes sont pêcheurs et (ou) agriculteurs sauf un commerçant. Un second pratique lui aussi un petit commerce d'épicerie mais ce village dépend presque entièrement de l'extérieur pour toutes ses autres activités économiques ou artisanales. A Vohibola, déjà plus ouvert aux activités modernes de la région, on trouve déjà trois chefs de famille qui ne sont pas agriculteurs : un instituteur public, un chauffeur de camion de la Société G.T.E. et un manoeuvre de la SOGREA. Deux autres pratiquent aussi un autre métier, outre leur activité agricole : l'un s'occupe de commerce et de transport, le second est maçon-charpentier.

A Mahatsinjo, le nombre et la gamme des activités pratiquées en dehors de l'agriculture sont bien plus grands : 12 n'ont même aucune activité agricole. Ces activités, autres que l'agriculture, sont assez diverses grâce à la proximité de la grande route, des sociétés d'aménagement, du chef lieu de commune de Morarano.

L'importance du village a aussi suscité l'installation de plusieurs commerçants et de quelques artisans :

	<u>NOMBRE</u>	<u>TOTAL</u>
- Ouvriers dans la Société d'Aménagement		
- S.N.T.P.	3	
- SOMALAC	<u>1</u>	4
- Salariés d'un Service public :		
- Moniteur CEAMP	1	
- Pasteur	1	
- Instituteurs	2	
- Assesseur au tribunal	1	
- Police rurale	<u>1</u>	6
- Commerçants		4
- Artisans		
- Tailleur	1	
- Charpentier	1	
- Forgeron	<u>1</u>	3
- Chauffeur de camion		2
- Pêcheurs		<u>3</u>
TOTAL		<u><u>22</u></u>

32 - Les activités agricoles et l'élevage

La riziculture et l'élevage sont, de loin les principales activités des villages du PC 23. Elles permettent de répondre aux besoins primaires de la population, elles sont aussi pour une minorité source d'enrichissement, d'accession à l'économie monétaire et en même temps base de prestige et de pouvoir social dans le village. A Mahatsinjo et dans tous les villages de la bordure occidentale de marais, ces facteurs de richesse et de rentabilité ont toujours été appréciés chez ces riziculteurs Tetivohitra. Plus récemment, ils jouent aussi un rôle majeur chez les pêcheurs Bakozetra de Mahakary qui ont la possibilité de défricher et de s'approprier ainsi des surfaces importantes autour des flots. Quant aux immigrés de Vohibola, ils se sont installés ici, précisément à cause de la possibilité d'y trouver des terres.

B21 - Importance et structure de la propriété rizicole :

tableau n° 17

	Nombre de propriétaires de rizières (*)	Superficie des propriétés rizicoles	Dont mis en faire-valoir indirect	Superf. moyenne des propriétés rizicoles
MAHATSINJO	82	420,11 ha	15,50 ha	4,9 ha
MAHAKARY	47	467,00 ha	76,50 ha	10,0 ha
VOHIBOLA	9	76,60 ha	11,50 ha	8,4 ha
TOTAL DES 3 VILLAGES	138	963,71 ha	103,50 ha	6,8 ha

(*) Propriétaire de tout ou partie des rizières qu'ils cultivent eux-mêmes.

Trois éléments majeurs apparaissent dans ce tableau de la propriété rizicole : l'importance des superficies, le faible nombre de propriétaires, les différences entre villages.

943 hectares au moins (1) sont aux mains de 138 propriétaires résidant dans les 3 villages. Ainsi, la superficie moyenne de la propriété rizicole atteint le chiffre élevé de 6,8 hectares. Ce chiffre permet d'apprécier l'ampleur du processus récent d'appropriation des terres incultes sur le marais du PC 23. Il ressort cependant que les propriétaires de rizières représentent à peine plus de la moitié des hommes adultes qui vivent de l'agriculture. On constate en effet que 28 exploitants n'ont pas de propriété rizicole. A ce chiffre s'ajoutent 31 salariés agricoles et une quarantaine de jeunes entre 20 et 30 ans, parfois plus, très souvent mariés et chargés de famille qui ne peuvent encore que cultiver la terre des autres.

(1) Ce chiffre repose sur les déclarations faites par les propriétaires au cours de nos enquêtes. Il est possible et probable que certains propriétaires de Mahatsinjo, notamment des femmes, n'ont pas déclaré la totalité de leur propriété, de peur de se contredire avec les déclarations faites à la SCET lors de l'inventaire foncier du PC 23. Au contraire, les propriétaires de Mahakary et de Vohibola avaient intérêt à déclarer toutes leurs rizières dans l'espoir d'obtenir un lot ou une indemnisation les plus importants possible de la SOMALAC.

Encore faut-il préciser que sur les 138 propriétaires, 15 ne sont propriétaires que de quelques parcelles et sont contraints de cultiver, en plus, des terres en faire-valoir indirect.

Enfin, la différence entre Mahakary et Mahatsinjo est très nette, même si le chiffre de Mahatsinjo est sous-évalué : à Mahatsinjo, le marais est déjà loin de leur terroir ; dans la course au défrichement, beaucoup n'ont pu se faire reconnaître qu'une superficie restreinte. Au contraire, à Mahakary, le droit coutumier reconnaissait à certains la propriété de vastes superficies autour des flots. Ils ont pu ainsi défricher et garder ce droit de propriété sur de vastes espaces même si la mise en culture reste sommaire et très inégale.

Ces moyennes cachent de profondes différences dans la répartition de cette propriété rizicole (cf. tableau n° 18).

Tableau n° 18 - Répartition de la propriété rizicole selon la superficie possédée par chaque famille

Total des trois villages	Nb familles propriétaires	% par strate	Superficie des rizières ha.	% par strate	Superficie moyenne par strate ha.
Moins de 1,25 ha	15	11	12,61	1	0,80
de 1,25 à 2,49 ha	13	10	24,45	2	1,90
de 2,50 à 4,99 ha	42	30	144,75	15	3,40
de 5 à 9,99 ha	40	29	257,00	27	6,40
de 10 à 19,99 ha	20	14	249,90	26	12,50
20 ha. et plus	8	6	275,00	29	34,40
TOTAL	138	100	963,71	100	6,98

On constate qu'une grande partie de la propriété rizicole est accaparée par une minorité de propriétaires : 28, soit 20 % qui possèdent chacun plus de 10 ha, détiennent 525 ha, soit 55 % du total. Parmi eux 8 (soit 6 %) possèdent même 275 hectares, soit 34,4 ha en moyenne.

Si on leur adjoint les propriétaires de 5 à 10 ha. dont la surface est donc supérieure à la taille optimale des lots choisis pour la région, c'est 49 % des propriétaires qui détiennent plus de 82 % des terres.

En poursuivant l'attribution de lots de 4 ou 5 ha en moyenne, il existe donc la possibilité de pourvoir équitablement en rizières la quasi totalité des paysans sans terre de ces villages sans même avoir recours à d'autres superficies.

Le phénomène le plus paradoxal, en apparence du moins, est l'importance des terres possédées par des propriétaires qui, outre leurs propres terres, cultivent d'autres rizières en faire-valoir indirect : 220 hectares par 15 propriétaires. Il y a donc l'amorce d'un processus de reconcentration de la terre au profit de quelques gros exploitants dont la situation est renforcée par une baisse relative de la rente foncière.

Ce déséquilibre foncier est plus accentué encore à Mahakary que dans les autres régions.

Tableau n° 19 : Répartition de la propriété rizicole par village

MAHAKARY	NB. DE FAMILLES PROPRIETAIRES	% PAR STRATE	SUPERFICIE DES RIZIERES	% PAR STRATE	SUPERFICIE MOYENNE PAR STRATE
Moins de 1,25 ha	2	4 %	1,50 ha	1 %	0,75 ha
de 1,25 à 2,49 ha	0	0 %	0	0 %	0
de 2,50 à 4,99 ha	13	28 %	45,00 ha	9 %	3,5 ha
de 5 à 9,99 ha	18	38 %	120,00 ha	26 %	6,6 ha
de 10 à 19,99 ha	10	21 %	128,50 ha	27 %	12,8 ha
20 ha et plus	4	9 %	172,00 ha	37 %	43,0 ha
TOTAL	47	100 %	467,00 ha	100 %	10,0 ha
<u>VOHIBOLA</u>					
Moins de 1,25 ha	1	11 %	1,00 ha	1 %	1,0 ha
de 1,25 à 2,49 ha	2	22 %	3,70 ha	5 %	1,8 ha
de 2,50 à 4,99 ha	3	34 %	10,50 ha	14 %	3,5 ha
de 5 à 9,99 ha	0	0 %	0	0 %	0
de 10 à 19,99 ha	2	22 %	27,40 ha	36 %	13,7 ha
20 ha et plus	1	11 %	34,00 ha	44 %	34,0 ha
TOTAL	9	100 %	76,60 ha	100 %	8,4 ha
<u>MAHATSINJO</u>					
Moins de 1,25 ha	12	15 %	10,11 ha	2 %	0,8 ha
de 1,25 à 2,49 ha	11	13 %	20,75 ha	5 %	1,9 ha
de 1,50 à 4,99 ha	26	32 %	89,25 ha	21 %	3,4 ha
de 5 à 9,99 ha	22	27 %	137,00 ha	33 %	6,2 ha
de 10 à 19,99 ha	8	10 %	94,00 ha	22 %	11,7 ha
20 ha et plus	3	3 %	69,00 ha	17 %	23,0 ha
TOTAL	82	100 %	420,11 ha	100 %	5,1 ha

On constate qu'à Mahakary, 14 propriétaires ayant plus de 10 ha monopolisant plus de 300 hectares, soit les $\frac{2}{3}$ des terres du village (dont 4 qui occupent à eux seuls 37 % des terres avec une moyenne de 43 hectares chacun).

Inversement les propriétaires de surfaces moyennes (2,5 à 10 ha) sont très nombreux (31, soit 66 %) et possèdent une superficie de rizières relativement moindre qu'à Mahatsinjo. Ils forment la grande masse des propriétaires de Mahakary qui, sans matériel et avec une main d'oeuvre familiale moyennement nombreuse, ont pu défricher dans le marais et commencer la mise en culture de 4, 5 ou 6 hectares, maximum techniquement possible avec des moyens de production aussi réduits. Les petits propriétaires (moins de 2,5 ha) sont quasi inexistant : l'absence de main d'oeuvre familiale, la maladie les a empêchés d'étendre leurs défrichements. Il se consacrent plus que les autres à la pêche.

A Vohibola, la situation est identique mais les effectifs très faibles sont moins significatifs : 3 propriétaires détiennent 61 hectares de rizières, soit 80 %, alors que les 6 autres propriétaires doivent se contenter de petites propriétés toujours inférieures à 4 hectares.

A Mahatsinjo, la propriété des rizières est fixée depuis longtemps par le jeu des héritages familiaux. Les défrichements sur le PC 23 ont été moins vastes à cause de l'éloignement du village et de la concurrence des paysans des villages voisins : la superficie moyenne des propriétés est donc plus limitée (4,9 ha). 10 grandes propriétés occupent certes 132 hectares mais cela ne représente que 36 % des terres du village. La majorité des rizières (56 %) est formée de moyennes propriétés (2,50 à 10 ha) aux mains de 59 % des propriétaires. La proportion de petits propriétaires n'est pas négligeable : 29 % du total qui possèdent, avec 32 ha., 8 % de la superficie.

Le problème foncier se pose donc en des termes différents à Mahakary-Vohibola et à Mahatsinjo, surtout dans la perspective du lotissement du PC 23 d'après les normes fixées par l'AMVR. La plupart des petits et moyens propriétaires de Mahatsinjo, grâce aux lots qui leur ont été attribués en novembre 1972 sur le PC 23, ont à présent une exploitation agricole au moins égale en potentialités, ou même légèrement supérieure, à celle qu'ils avaient avec leur ancienne propriété, surtout si, comme ils l'espèrent, ils arrivent à conserver tout ou partie des rizières qu'ils possèdent dans le terroir du village en dehors du périmètre du PC 23. Les grandes propriétés sont peu nombreuses et relativement peu étendues : la superficie hors périmètre, souvent non déclarée, qui pourrait être récupérée, ne dépasse pas une cinquantaine d'hectares.

A Mahakary et Vohibola, le problème est bien plus délicat et la solution à trouver est lourde de conséquences pour l'avenir (1) : la grande majorité des terres (près de 400 ha.) est accaparée par une vingtaine de gros propriétaires. L'inventaire foncier n'a pas été conduit jusqu'à son terme en 1972, ce qui a permis à de nombreux propriétaires capables de mobiliser des moyens de production importants, d'étendre leurs défrichements et la mise en culture dans les parties du marais à présent plus ou moins drainées. Or leurs terres sont entièrement comprises dans le périmètre du PC 23. Cette année, ou plus tard, au fur et à mesure que les aménagements terminaux seront réalisés, le remembrement foncier devra résoudre le problème de la taille des lots.

(1) Cette situation n'est pas spécifique à Mahakary. Sur toute la zone du PC 23 qui n'a pas encore été attribuée en lots, la majorité des terres est aux mains d'une minorité de grands propriétaires qui les placent en métayage ou de plus en plus les font cultiver directement par des moyens mécaniques et des travailleurs saisonniers, avec des techniques culturales extensives.

Si ces grandes propriétés qui ne sont encore que partiellement cultivées, des superficies importantes pourraient être dégagées pour lotir des paysans sans terre du village et de la région et répondre ainsi à un souci de plus grande égalité.

D'autres choix peuvent être faits : l'application au PC 23 du mode d'attribution des lots retenu jusqu'à présent sur les autres périmètres de l'Alaotra, à savoir accorder un lot aménagé dont le revenu net soit au moins équivalent, redevance réduite, au revenu agricole antérieur de l'attributaire et qui, de toutes façons, sera d'au moins 4 hectares, dégagerait certes quelques superficies mais consoliderait la structure foncière actuelle, même atténuée.

Enfin, si le système innové en 1972 sur les mailles 5-11 de Tsaratanimbary, était appliqué sur tout le PC 23 qui accordait des lots relativement plus grands en moyenne que sur les autres périmètres, ceci ne pourrait que satisfaire les nouveaux attributaires qui, en conditions normales, verraient leur production agricole nettement accrue grâce aux aménagements. Mais ceci aurait aussi, entre autres conséquences :

1) les terres récupérées ne permettraient de lotir qu'un nombre minime de paysans sans terre ;

2) les aménagements, et donc les crédits publics, profiteraient essentiellement à une minorité de gros agriculteurs. Ils favoriseraient l'orientation capitaliste de cette agriculture nouvelle et renforceraient le pouvoir social et économique de cette nouvelle classe de "koulaks".

Cette structure foncière est en effet déterminante pour analyser l'organisation et la structure actuelles des exploitants agricoles et leur évolution possible.

322 - Structure des exploitations selon la superficie et le mode de faire-valoir des rizières

322₁ - Répartition des exploitants selon le mode de faire-valoir de leurs rizières (Tableau n° 20)

STATUT DE L'EXPLOITANT	MAHATSINJO		MAHAKARY		VOHIBOLA		TOTAL DES 3 VILLAGES	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
A - Propriétaires de la totalité	63	62 %	44	90 %	8	53 %	115	70 %
B - Propriétaire d'une partie, le reste en métayage	4	4 %	0		1	7 %	5	3 %
C - Propriétaire d'une partie, le reste emprunté	10	1 %	0		0		10	6 %
D - Métayer	3	3 %	1	2 %	3	20 %	7	4 %
E - Fermier	11	10 %	1	2 %	0		12	7 %
F - Emprunte toutes ses rizières	4	4 %	0		1	7 %	5	3 %
G - Lots SOMALAC plus d'autres terres	4	4 %	1	2 %	2	13 %	7	4 %
H - Lots SOMALAC seulement	3	3 %	2	4 %	0		5	3 %
NOMBRE TOTAL D'EXPLOITANTS	102	100 %	49	100 %	15	100 %	166	100 %

La propriété foncière pèse lourdement sur la mise en valeur agricole : trois quarts des exploitants au moins sont propriétaires de toute ou partie de leurs terres (70 % des exploitants sont même propriétaires de la totalité de leurs rizières).

Les 7 attributaires de la SOMALAC (en 1972, avant le lotissement de Tsaratanimbary) étaient eux-mêmes propriétaires de rizières. La plupart d'entre eux, contrairement à la législation AMVR, possèdent et cultivent d'ailleurs d'autres rizières que celles de leur lot.

Les exploitants qui n'ont aucune propriété terrienne sont devenus minorité (14 % seulement) mais, si on y inclut ceux (9 %) qui ne sont propriétaires que d'une partie de leurs rizières, c'est tout de même près du quart des exploitants qui payent, en nature, en argent ou en services (terres empruntées), une rente foncière à leur propriétaire.

La comparaison entre les villages fait apparaître l'opposition entre Mahakary où plus de 90 % des exploitants sont propriétaires (2 agriculteurs seulement y sont fermier ou métayer) et les deux autres villages où les agriculteurs sans propriété représentent 17 % (Mahatsinjo) à 27 % (Vohibola).

L'importance du faire-valoir direct apparaît plus nettement encore dans le tableau ci-dessous.

322₂ - Répartition des rizières exploitées selon le mode de faire-valoir (Tableau n° 21)

Surfaces en hectares	MAHATSINJO		MAHAKARY		VOHIBOLA		TOTAL 3 VILLAGES	
	Surface	%	Surface	%	Surface	%	Surface	%
Rizières en propr.	382,61	73 %	404,50	94 %	72,70	69 %	859,81	82 %
Rizières empruntées	16,30	3 %	0		40,00	2 %	18,30	2 %
Rizières louées	53,05	11 %	2,50	0,5 %	0		55,55	5 %
Rizières en métay.	28,70	5 %	5,00	1 %	21,00	20 %	54,70	5 %
Lots SOMALAC	39,00	8 %	19,00	4 %	9,50	9 %	67,50	6 %
TOTAL RIZIERES EXPLOITEES	519,66	100 %	431,00	100 %	105,20	100 %	1055,86	100 %

D'après les déclarations des paysans concernés, 82 % des rizières qu'ils exploitent, peu ou prou, sont leur propriété. 6 % étant constitués par des lots SOMALAC, le faire-valoir indirect ne concerne que 12 % des rizières. Ce dernier chiffre apparaît peu important par rapport aux chiffres qui étaient avancés pour cette zone il y a une dizaine d'années. L'évolution vers un mode de faire-valoir direct est certaine. Elle s'explique par une baisse de la rente foncière qui a provoqué une diminution importante du métayage officiel (5 % seulement des rizières exploitées) au profit d'une part du fermage (5 %) d'autre part du faire valoir direct.

On assiste en effet à un glissement du métayage, peu intéressant à présent pour le propriétaire (1) qui ne perçoit généralement qu'un tiers de la récolte pour une prestation de biens et services relativement importante, vers une forme de fermage plus souple et plus rémunératrice pour le propriétaire. La location de la rizière est renouvelée chaque année pour un montant de paddy fixé à l'avance. Ce montant varie selon l'emplacement et la qualité de la rizière, notamment en fonction du degré de maîtrise de l'eau mais aussi selon les modalités et la date de paiement de la location (2). Il peut aussi varier d'une année à l'autre selon les résultats de la récolte précédente sur cette parcelle. Ce système est très aléatoire pour le fermier, surtout dans cette zone où la maîtrise de l'eau était loin d'être parfaite et où les aléas climatiques (cyclone notamment) sont fréquents.

(1) cf. analyse de M. CHARMES sur le métayage au lac Alaotra. 1973 et enquêtes de M. OTTINO sur "les structures sociales de la région de l'Anony (lac Alaotra). 1960, auxquelles nous renvoyons pour la description des divers systèmes de métayage et leur évolution actuelle.

(2) en moyenne 5.000 FMG par hectare lorsque la location est réglée en début de campagne ; 350 à 500 kg de paddy à l'hectare si le paiement n'est effectué qu'après la récolte.

Ce remplacement du métayage par la location à l'année est une tendance déjà ancienne puisque cette formule était de plus en plus utilisée sur les concessions depuis une dizaine d'années. On comprend que seuls les paysans sans terres qui n'ont aucune autre possibilité d'obtenir une rizière recourent à ce mode d'exploitation encore peu codifié où le jeu de l'offre et de la demande de terre, et donc le rapport de force entre propriétaires et paysans sans terre joue au maximum.

Mais c'est surtout au profit d'un certain faire-valoir direct qu'a joué la diminution du métayage. Le faire-valoir direct concerne en effet théoriquement 88 % des rizières (82 % + 6 % de lots SOMALAC). Mais une partie de ces terres, dont l'importance est difficile à chiffrer, est en effet cultivée par une autre personne que le propriétaire sous une forme d'association ou d'échange de travail ou de service qui est en fait un métayage déguisé. Ce processus existe sous une double forme. Traditionnellement, certains chefs de grande famille possèdent, outre leurs propres enfants, une clientèle de paysans sans terre qui travaillent ensemble sur les terres du "patron". Ce travail est parfois rémunéré en argent ou en nature. Parfois aussi, il est la contre-partie de la jouissance d'une rizière "prêtée" par le propriétaire et que le "client" exploite entièrement à son compte personnel. Parfois enfin le propriétaire accorde à celui qui travaille chez lui toute ou partie de la récolte d'une rizière dont les travaux sont effectués ensemble par la famille et la clientèle du propriétaire, avec le matériel du propriétaire et parfois avec ses plants de riz. Ce n'est ni une location ni un salaire puisque le montant n'est pas fixe. C'est en fait un métayage ou un esclavage déguisé auquel sont soumis de nombreux enfants, même adultes, et quelques paysans sans terre qui ne trouvent pas d'autre moyen de vivre.

Si cette forme traditionnelle favorise le propriétaire, au contraire une forme moderne de métayage déguisé tend à le léser. Certains gros propriétaires plus âgés, peu entreprenants ou sans main d'œuvre familiale nombreuse, font effectuer tous les travaux par un entrepreneur qui possède tracteur et matériel. Dans la plupart des cas, le prix est fixe, discuté à l'avance. Mais, parfois le propriétaire n'a pas les fonds suffisants, à cause d'une mauvaise récolte, refuse d'emprunter et préfère accorder à l'entrepreneur de travaux une part sur la récolte future. Dans certains cas, celui-ci se charge d'effectuer la totalité des travaux jusqu'à la récolte. Il perçoit alors jusqu'aux deux tiers de la production bien que le propriétaire ait fourni les semences et parfois certains services. Mais ce n'est encore qu'une tendance car les propriétaires entreprenants peuvent au contraire bénéficier aujourd'hui de la concurrence que se livrent entre eux les possesseurs de tracteur qui cherchent à amortir leur matériel en effectuant chez leurs voisins des travaux à la tâche parfois en-dessous du seuil de rentabilité financière, à condition d'être payés comptant.

La comparaison entre villages confirme les différences notées plus haut : à Mahakary 98 % des terres sont théoriquement en faire-valoir direct contre 81 % à Mahatsinjo et 78 % à Vohibola. Mais à Vohibola presque toutes les rizières en faire-valoir indirect sont encore en métayage alors qu'à Mahatsinjo, le système a davantage évolué vers des formes "modernes" et la location (11 %, 53 ha) l'emporte nettement sur le métayage (5 % seulement).

L'emprunt "officiel" de rizières n'a quelque importance qu'à Mahatsinjo (16,50 ha) où il concerne 14 exploitants : ce sont de petits paysans, sans autre terre (4 d'entre eux) ou petits propriétaires (10) très dépendants de leurs prêteurs.

322₃ - Répartition des exploitations rizicoles selon la taille et le statut de chaque exploitation (Tableau n° 22)

TOTAL DES TROIS VILLAGES	EXPLOITATIONS ENTIEREMENT EN FAIRE-VALOIR DIRECT				EXPLOITATIONS EN FAIRE-VALOIR-INDIRECT ET MODES ASSOCIES (1)				TOTAL DES EXPLOITATIONS				
	SUPERFICIE DES EXPLOITATIONS (EN HA)	NB	%	Surface	%	NB	%	Surface	%	NB	%	Surface	%
Moins de 1,25 ha	11	10%	9,41	2%	9	18%	8,50	3%	20	13%	17,91	2 %	0,90
de 1,25 à 2,49 ha	12	11%	22,95	3%	11	21%	19,70	6%	23	14%	42,65	4 %	1,85
de 2,50 à 4,99 ha	36	31%	125,00	17%	11	21%	37,50	12%	47	28%	162,50	16 %	3,45
de 5 à 9,99 ha	37	32%	240,50	32%	13	26%	81,30	26%	51	30%	321,80	31 %	6,30
de 10 à 19,99 ha	14	12%	180,00	24%	3	6%	36,00	11%	15	9%	189,00	17 %	12,70
20 ha et plus	5	4%	165,00	22%	4	8%	130,00	42%	10	6%	322,00	30%	34,25
T O T A L	115	100%	742,86	100%	51	100%	313,00	100%	166	100%	1005,86	100%	6,24

(1) - Modes associés : partie de l'exploitation en faire-valoir direct, partie en faire-valoir indirect.

La répartition des exploitations rizicoles est calquée en grande partie sur celle des propriétés. Ceci n'est point étonnant dans la mesure où la grande majorité des rizières est exploitée en faire-valoir direct. Ainsi apparaît le même contraste entre une minorité d'exploitants cultivant une grande partie des rizières, une proportion à peine plus forte de petits exploitants mettant en valeur un très faible pourcentage de terres et une majorité d'exploitants moyens cultivant une surface importante des terroirs rizicoles. Cependant des nuances apparaissent, introduites par l'accession de paysans non propriétaires à l'exploitation de certaines rizières, par le remodelage de leur exploitation par certains propriétaires et par l'apport supplémentaire de 92 ha de rizières dont les propriétaires sont extérieurs, résidant dans un village voisin et surtout à Morarano, Ambatondrazaka, voire même Tananarive. Ces propriétaires citadins ont profité, lors de la "ruée" vers le marais, de la présence sur place de leur famille, de leurs moyens financiers et de leur situation personnelle pour se faire connaître la propriété de terres, parfois vastes, sur le PC 23, qu'ils louent ou mettent en métayage. Certaines parcelles, plus petites, leur appartiennent aussi par héritage.

Ce phénomène est relativement mineur pour les terres exploitées par les paysans des trois villages étudiés. Il est plus important pour certaines rizières du PC 23, de part et d'autre du canal de Mahakary, sur les terres dont l'aménagement terminal n'est pas encore achevé et qui ne sont pas encore loties. La mise en valeur de ces rizières "citadines" ne se fait pas forcément sous forme de métayage ou de location mais plutôt sous forme d'exploitation directe par des membres de la famille installés dans la zone ou par des entrepreneurs de cultures.

Le nombre et la proportion des grandes exploitations (25, 15 %) ont peu diminué par rapport aux grandes propriétés (27, 19 %), ce qui indique qu'il n'y a pratiquement aucun éclatement des grandes propriétés. Au contraire, même on note une tendance à une plus grande concentration de la terre aux mains des 10 plus grandes exploitations supérieures à 20 hectares qui totalisent 322 hectares (30 %). Cependant, la superficie (et surtout le pourcentage) détenue par les exploitations de 10 à 20 ha est en baisse (189 ha, 17 %) par rapport à la strate similaire des propriétés (249 ha, 26 %). Cette baisse a profité inégalement aux catégories inférieures : c'est la strate des 5 à 10 ha qui a le plus bénéficié de cet accroissement des surfaces (plus 65 ha et plus 3 % de la superficie). La strate 2,50 à 5 ha reste stable. C'est la résultante de deux mouvements qui se compensent : une dizaine de propriétaires de cette strate ont accédé à la catégorie supérieure en prenant quelques parcelles en faire-valoir indirect alors que quelques petits propriétaires et quelques paysans sans terre (au total une quinzaine), accédaient à cette catégorie par le même processus.

Enfin, la strate des petits exploitants (moins de 2,5 ha) a fortement augmenté en nombre (27 % des exploitants) et en surface (61 ha au lieu de 38 ha pour les petites propriétés) même si son pourcentage par rapport à la surface totale reste très faible, 6 % seulement.

Ces transferts apparaissent nettement si on analyse les deux séries de colonnes : "exploitations entièrement en faire-valoir direct" et "exploitations en faire-valoir indirect et modes associés". La distribution des exploitations du premier type est identique à celle des propriétés. La répartition des exploitations du second type caractérise les transferts et l'accession à une exploitation :

la concentration de terres aux mains de quelques très grandes exploitations apparaît chez les 4 exploitants qui cultivent 130 hectares soit 42 % des rizières du second type. De même le transfert au profit des exploitants de 5 à 10 ha : 13 exploitants avec 81,30 ha. soit 26 % du total se trouvent dans cette strate. Enfin, on notera les 20 petits exploitants (39 %), pour la plupart petits métayers ou locataires, qui, avec 28 ha, occupent 9 % de la superficie des exploitations, totalement ou partiellement en faire-valoir indirect.

La terre attire la terre. La propriété foncière est le facteur principal déterminant la structure des exploitations agricoles de la région, même si le processus prend des formes différentes selon les villages.

322₃ - Structures des exploitations rizicoles
par village.

(cf. tableaux 23, 24, 25)

Tableau n° 23 - Répartition des exploitations rizicoles de Mahatsinjo
selon la taille et le statut de chaque exploitation.-

MAHATSINJO	EXPLOITATIONS ENTIEREMENT EN FAIRE-VALOIR DIRECT				EXPLOITATION EN FAIRE- VALOIR-INDIRECT ET MODES ASSOCIES				TOTAL DES EXPLOITATIONS				
	NB	%	Sur- face	%	NB	%	Sur- face	%	NB	%	Sur - face	%	Superf. moyenne
Moins de 1,25 ha	9	14%	7,91	3%	9	23%	8,50	4%	18	18%	16,41	3%	0,91
de 1,25 à 2,49 ha	10	16%	19,25	6%	9	23%	15,70	8%	19	19%	34,95	6%	1,83
de 2,50 à 4,99 ha	18	29%	61,50	19%	8	21%	28,00	14%	16	25%	89,50	17%	3,44
de 5 à 9,99 ha	18	29%	113,50	36%	9	23%	58,30	29%	27	26%	171,80	33%	6,36
de 10 à 19,99 ha	6	9%	74,00	23%	1	2%	12,00	6%	7	7%	86,00	17%	12,28
20 ha et plus	2	3%	41,00	13%	3	8%	80,00	39%	5	5%	121,00	24%	25,00
T O T A L	63	100%	317,16	100%	39	100%	202,50	100%	102	100%	519,66	100%	4,89

Tableau n° 24 - Répartition des exploitations rizicoles de Mahakary
selon la taille et le statut de chaque exploitation

M A H A K A R Y	EXPLOITATIONS ENTIÈREMENT EN FAIRE-VALOIR DIRECT				EXPLOITATION EN FAIRE- VALOIR-INDIRECT ET MODES ASSOCIÉS				TOTAL DES EXPLOITATIONS				
	NB	%	Sur- face	%	NB	%	Sur- face	%	NB	%	Sur- face	%	Superf. moyenne
Moins de 1,25 ha	2	4%	1,50	1%	0	0	0	0	2	4%	1,50	1%	0,75
de 1,25 à 2,49 ha	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
de 2,50 à 4,99 ha	14	32%	50,00	14%	2	40%	6,50	10%	16	33%	56,50	13%	3,53
de 5 à 9,99 ha	19	44%	127,00	35%	2	40%	10,00	15%	22	45%	137,00	32%	6,52
de 10 à 19,99 ha	5	12%	69,00	18%	0	0	0	0	5	10%	69,00	16%	13,71
20 ha et plus	3	8%	117,00	32%	1	20%	50	75%	4	8%	167,00	38%	41,80
T O T A L	44	100%	364,50	100%	5	100%	66,50	100%	49	100%	431,00	100%	8,79

**Tableau n° 25 : Répartition des exploitations rizicoles de VOHIBOLA
selon la taille et le statut de chaque exploitation**

V O H I B O L A	EXPLOITATIONS ENTIEREMENT EN FAIRE-VALOIR DIRECT.				EXPLOITATION EN FAIRE- VALOIR-INDIRECT ET MODES ASSOCIES				TOTAL DES EXPLOITATIONS				
	NB	%	Sur- face	%	NB	%	Sur- face	%	NB	%	Sur- face	%	Superf. moyenne
Moins de 1,25 ha	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
de 1,25 à 2,49 ha	2	26%	3,70	6%	2	29%	4,00	9%	4	27%	7,70	7%	1,92
de 2,50 à 4,99 ha	4	50%	13,50	22%	1	13%	3,00	7%	5	33%	16,50	16%	3,30
de 5 à 9,99 ha	0	0	0	0	2	29%	13,00	29%	2	13%	13,00	13%	6,50
de 10 à 19,99 ha	1	17%	10,00	16%	2	29%	24,00	55%	3	20%	34,00	32%	11,33
20 ha et plus	1	17%	34,00	56%	0	0	0	0	1	7%	34,00	32%	34,00
T O T A L	8	100%	61,20	100%	7	100%	44,00	100%	15	100%	105,20	100%	7,01

C'est à Mahatsinjo que le processus de concentration des terres aux mains des grands exploitants est le plus marquant : 5 exploitants occupent 121 hectares alors que la même strate des propriétés comprenait seulement 3 propriétaires avec 69 hectares. C'est normal car c'est à Mahatsinjo que la proportion de rizières en faire-valoir indirect est relativement plus importante. Au contraire, la strate 2,5 - 4,99 ha n'a pas progressé en surface, et a même diminué en pourcentage, alors que la strate 5 - 9,99 ha s'est maintenue relativement. L'exploitation des rizières en faire-valoir direct profite donc, pour une part aux petites exploitations, ce qui correspond à une pressante demande de terre dans ce village, pour une plus grande part à quelques grandes exploitations. Inversement, à Mahakary, où la demande de terre est moins forte, l'exploitation des quelques hectares en faire-valoir indirect revient surtout aux exploitations moyennes (5 à 9,99 ha mais aussi 2,5 à 4,99 ha) au détriment surtout des grandes propriétés de 10 à 19,99 ha.

A Vohibola où il n'y a que 9 propriétaires, le faire-valoir direct revient essentiellement aux 6 exploitants non propriétaires qui se répartissent dans toutes les strates sauf dans les grandes exploitations.

On remarquera enfin que la surface des rizières exploitées à Mahakary est inférieure de 26 ha à la surface des propriétés. On retrouve cette même différence, en plus, à Vohibola : ce sont les rizières prises en location ou en métayage par les immigrés de Vohibola aux gros propriétaires de Mahakary.

323 - L' élevage

Seuls les élevages porcin et bovin ont une importance économique, très différente d'ailleurs. Comme dans tous les villages de l'Alaotra, les volailles sont nombreuses mais presque toutes les familles en possèdent, essentiellement pour leur consommation familiale. A présent, il n'existe aucun élevage rationnel orienté vers la commercialisation. Les ventes sur le marché sont rares. Cette activité offrirait cependant des potentialités intéressantes comme sous produit des cultures.

323₁ - L'élevage porcin

Tableau n° 26

	Mahatsinjo	Mahakary	Vohibola	Total 3 villages
Nb de truies	18	2	0	20
Nb de verrats	11	0	0	11
Nb de porcelets	59	0	0	59
Total Porcins	88	2	0	90
%	1	6	0	10
Moyenne par éleveur	6	2	0	6

Ce type d'élevage, très développé depuis longtemps et qui réussit bien dans les grandes porcheries spécialisées lancées par des étrangers tout autour du lac surtout à l'Est, n'occupe qu'une place bien modeste dans les villages de la zone. A Mahakary cet élevage est inexistant. A Vohibola un seul éleveur vient de commencer avec deux truies.

L'obstacle unique et d'importance est le "fady" rigoureux qui frappe tout élevage de cochons et même toute consommation de viande de porc à Mahakary et plus généralement dans tous les villages des Sihanaka Bakozetra. A Vohibola, cet élevage est toléré avec beaucoup de répugnance par les habitants très proches de Mahakary. C'est d'ailleurs une source de discorde et d'hostilité permanente entre les habitants de ces deux villages. Aussi les paysans de Vohibola, bien qu'immigrés pour la plupart, hésitent à se lancer dans cet élevage. En fait, ils ne sont pas entièrement maîtres de leur choix personnel car ils sont dominés socialement et par suite psychologiquement par les notables traditionnels de Mahakary.

C'est seulement à Mahatsinjo que l'élevage porcin prend une certaine importance : 15 agriculteurs (soit 15 %) se livrent à cet élevage mais dans des conditions modestes : 1 truie (rarement 2), parfois 1 verrat, 1 portée par an, telle est la moyenne de ces élevages familiaux. Les animaux, de race locale, se nourrissent partie dans la nature, partie par un complément de nourriture, dans des loges rustiques et peu rationnelles. Aussi, le rendement en porcelets est-il assez faible : il ne dépasse qu'exceptionnellement 5 ou 6 porcelets par an et par éleveur.

Les possibilités d'amélioration de cet élevage sont donc très grandes d'autant que les Sihanaka Tetivohitra de cette bordure occidentale de l'Alaotra n'ont pas de réticence à l'égard du cochon qu'ils consomment volontiers.

323₂ - Le cheptel bovinTableau n° 27 - Répartition du cheptel bovin par village

	MAHATSINJO	MAHAKARY	VOHIBOLA	TOTAL 3 VILLAGES
Nombre total de bovins	551	439	83	1.073
Nombre d'éleveurs	60	35	9	103
% des exploitants	58,9	69,4	60	62,1
Moyenne par éleveur	9	13	9	11
dont :				
Nbre de boeufs de trait	378	251	50	679
Nbre de propriétaires	60	33	8	101
% des exploitants	58,9	67,4	53	60,9
Moyenne par propriétaire	6	8	6	7

Le nombre total de bovins, 1.073 pour les trois villages d'après les déclarations des paysans, est d'importance moyenne pour Madagascar (1 bovin par habitant). Les chiffres réels sont supérieurs, surtout pour le village de Mahatsinjo où la plupart des bêtes se trouvent une grande partie de l'année dans les pâturages éloignés de Manohilahy. Deux exploitants sur trois possèdent donc des boeufs, soit en moyenne 11 têtes de bétail par éleveur. Cet élevage n'est que faiblement monétarisé directement puisque les ventes de bovins en 1972 n'ont touché que 34 familles, pour un montant de 819.000 FMG, soit une quarantaine de bêtes, tandis que 5 agriculteurs seulement ont acheté une dizaine de bêtes, des jeunes surtout, pour un montant très modique de 155.000 FMG.

La finalité de cet élevage n'est donc pas le commerce. Plus que jamais peut-être au Lac Alaotra, le cheptel bovin, outre son caractère de prestige social qui reste intact dans l'échelle traditionnelle des valeurs paysannes, joue un rôle de thésaurisation pour un nombre croissant de paysans qui accèdent rapidement à l'économie monétaire. Quelques bêtes sont certes abattues lors de certaines fêtes et cérémonies et participent ainsi à l'alimentation de la population.

Cependant le principal intérêt de ce cheptel semble résider à présent dans son utilisation agricole : à Mahatsinjo, une grande partie des boeufs est utilisée pour le piétinage des rizières.

Dans les trois villages, surtout, plus de la moitié de ces boeufs sont un outil de production fort nécessaire vu l'importance relativement grande des surfaces en rizières et le nombre relativement restreint encore des tracteurs : la proportion (60 %) et le nombre de boeufs de trait (679) apparaissent élevés, avec une moyenne proche de 7 pour les 101 exploitants qui en possèdent. La situation est à peu près identique dans les 3 villages avec cependant une proportion d'éleveurs (près de 70 %) et une moyenne de bovins par exploitation (13) supérieure à Mahakary.

Si cet outil de production que sont les boeufs de trait est absolument nécessaire sur ces terres lourdes de marais, il faut bien constater que plus du tiers des exploitations agricoles n'en possèdent pas. De plus la répartition de ce cheptel est assez inégale (cf. tableau n° 28 et 29).

Tableau n° 28 - Répartition des exploitations selon le nombre de boeufs de trait

EXPLCITATIONS possédant :	MAHATSINJO		MAHAKARY		VOHIBOLA		3 VILLAGES	
	NB d'exploitants	NB de bêtes	NB d'exploitants	NB de bêtes	NB d'exploitants	NB de bêtes	NB d'exploitants	NB de bêtes
Aucun boeuf de trait	NB 42 % 41,1%	0 0 %	16 32,6 %	0 0 %	7 46,6 %	0 0 %	65 39,1 %	0 0
1 ou 2 boeufs de trait	NB 8 % 7,8%	12 3,1%	3 6,1 %	6 2,4%	0 0 %	0 0 %	11 6,6 %	18 2,6%
3 à 6	NB 29 % 28,4%	144 38,1%	18 36,7 %	85 33,8%	4 26,6 %	16 32 %	51 30,7 %	245 36,1%
7 et plus	NB 23 % 22,5%	222 58,8%	12 24,4 %	160 63,8%	4 26,6 %	34 68 %	39 23,4 %	416 61,3%
TOTAUX	102	378	49	251	15	50	166	679

On retrouve sensiblement la même répartition pour l'ensemble du cheptel bovin.

Tableau n° 29 - Répartition des exploitations selon le nombre de bovins

EXPLOITATIONS possédant :	MAHATSINJO		MAHAKARY		VOHIBOLA		3 VILLAGES	
	NB d'exploitants	NB de bêtes	NB d'exploitants	NB de bêtes	NB d'exploitants	NB de bêtes	NB d'exploitants	NB de bêtes
Aucun boeuf	NB 42 % 41,1%	0 0 %	15 30,6 %	0 0 %	6 40 %	0 0 %	63 37,9%	0 0
1 ou 2 bovins	NB 8 % 7,8%	14 2,5%	3 6,1 %	6 1,3%	0 0 %	0 0 %	11 6,6%	18 1,5%
3 à 10 bovins	NB 32 % 31,3%	201 36,5%	22 44,8 %	143 32,6%	7 46,6%	36 43,4%	61 36,7%	382 35,7%
Plus de 10 bovins	NB 20 % 19,6%	336 61,0%	9 18,3%	290 66,1%	2 13,3%	47 56,6%	31 18,6%	673 62,8%
TOTAUX	102	551	49	439	15	83	166	1073

L'outil de production des boeufs de trait est aux mains d'une minorité d'exploitants agricoles : 90 agriculteurs, soit 54 % du total, possèdent plus de 97 % des 679 boeufs de trait. Parmi eux, 39 agriculteurs (23 %) détiennent même près des deux tiers des bêtes. Le phénomène est particulièrement apparent à Mahakary et à Vohibola. Dans ce dernier village, 4 exploitants possèdent 68 % des boeufs de trait du village.

Le même inégalité de répartition se retrouve pour le total des bovins ; à quelques exceptions près, ce sont les mêmes éleveurs qui possèdent les boeufs de trait et les boeufs d'élevage : 38 % des exploitants ne possèdent aucun boeuf alors que 31 éleveurs (18 %) ayant chacun plus de 10 bêtes, détiennent 673 bêtes soit près des deux-tiers du cheptel bovin des trois villages.

Comme pour les boeufs de trait, c'est à Mahakary que la concentration du cheptel bovin aux mains d'une petite minorité est la plus notable : 9 exploitants y possèdent 290 bêtes (plus de 30 têtes en moyenne chacun) soit les deux-tiers du cheptel du village. Le processus est moins marqué à Vohibola où l'effectif des élevages de taille moyenne (3 à 10 bovins) est presque aussi important que celui des deux gros éleveurs du village qui totalisent 47 bêtes.

La possession de boeufs surtout sous la forme d'outil de production agricole, est loin d'être générale. Elle ne concerne qu'une partie des exploitants, avec une très grande inégalité de répartition.

Qui sont les propriétaires de ce cheptel bovin ?

La corrélation avec la superficie de l'exploitation rizicole est très nette (cf. tableaux n° 30 et 31).

Tableau n° 30 - Nombre de boeufs de trait selon la superficie en rizières des exploitations.

NB de boeufs de trait	Superficie des exploitations		Moins de 2ha,5 de rizières		2,5 à 4,99 ha		5 à 9,99ha		10 ha et +		Total des exploitations	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
Aucun	25	58,1	19	41,3	19	38	2	7,4	65	39,1		
1 ou 2 boeufs de trait	5	11,6	2	4,3	3	6	1	3,7	11	6,6		
3 à 6	9	20,9	19	41,3	17	34	6	22,2	51	30,7		
7 et plus	4	9,3	6	13	11	22	18	66,6	39	23,4		
Totaux pour les 3 villages	43	100%	46	100%	50	100%	27	100%	166	100%		

Tableau n° 31 - Nombre de bovins selon la superficie en rizières des exploitations

NB de bovins	Superficie des exploitations		Moins de 2ha,5 de rizières		2,5 à 4,99ha		5 à 9,99ha		10 ha et +		Total des exploitations	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
Aucun	25	58,1	19	41,3	18	36,0	1	3,7	63	37,9		
1 ou 2 bovins	5	11,6	2	4,3	3	6,0	1	3,7	11	6,6		
3 à 10	9	20,9	19	41,3	22	44,0	11	40,7	61	36,7		
plus de 10	4	9,3	6	13,0	7	14,0	14	51,8	31	18,6		
Totaux pour les 3 villages	43	100%	46	100%	50	100%	27	100%	166	100%		

Dans les deux tableaux la corrélation est très forte. La comparaison de deux chiffres la met en évidence : 58,1 % des exploitations inférieures à 2 ha,5 n'ont aucun boeuf de trait ni aucun bovin, contre respectivement 7,4 % et 3,7 % seulement des exploitations supérieures à 10 hectares.

Inversement, 9,3 % seulement des exploitations inférieures à 2 ha,5 ont plus de 7 boeufs de trait et plus de 10 bovins alors que 66,6 % des exploitations supérieures à 10 ha ont au moins 7 boeufs de trait chacune et 51,8 % au moins 10 têtes de bétail.

L'appropriation de boeufs de trait et du cheptel bovin en général est donc le fait d'une minorité de gros exploitants rizicoles alors que la majorité des petits paysans ne possède aucun boeuf.

324 - LE MATERIEL D'EXPLOITATION AGRICOLETableau n° 32 - Répartition par village du matériel d'exploitation agricole

	MAHATSINJO	MAHAKARY	VOHIBOLA	Ensemble des 3 villages
NB de CHARRUES	48	24	7	79
NB d'exploitants ayant au moins 1 charrue	43	21	7	74
% des exploitants	42 %	43%	47%	44%
NB de HERSES	57	21	6	84
NB d'exploitants ayant une herse	50	17	6	73
% des exploitants	49 %	35%	40%	44%
NB de TRACTEURS	4	1	0	5
NB d'exploitants ayant un tracteur	3	1	0	4
% des exploitants	3 %	2	0	3%
NB de REMORQUES	3	1	0	4
NB d'exploitants ayant une remorque	3	1	0	4
% des exploitants	3 %	2%	0	3%
NB de CHARRETTES	28	11	4	43
NB d'exploitants ayant une charrette	26	11	4	39
% des exploitants	26 %	22%	27%	23%

Par rapport à la superficie exploitée, le parc de matériel agricole est réduit, voire même insuffisant, dans les trois villages : 44 % seulement des exploitants possèdent une charrue et une herse. On constate ainsi que tous les agriculteurs qui ont des boeufs de trait ne possèdent pas le minimum nécessaire de matériel pour la culture attelée. Plusieurs ont commencé à s'équiper en achetant ou en dressant des boeufs de trait qui, pour eux, présentent le double attrait d'être un outil de production envié, en même temps qu'un placement traditionnellement apprécié. Pour effectuer leurs labours, ils louent ou empruntent la charrue et la herse : 22, soit 13 % des agriculteurs l'ont fait en 1972.

Les agriculteurs qui ne possèdent ni boeufs de trait ni matériel de culture (plus du tiers du total) choisissent une des trois formules possibles, parfois deux concurremment selon la localisation de leurs rizières, leurs liens familiaux ou économiques avec certains "patrons" et leurs possibilités financières :

- Quelques-uns (une vingtaine) surtout ceux qui ont leurs rizières près de Mahatsinjo, le plus souvent de petites superficies, n'ont pas encore recours à la culture attelée ou tractée : l'angady reste souvent leur seul outil de travail avec parfois l'appoint de boeufs pour le piétinage qui leur sont prêtés sous forme d'entraide.
- D'autres (14) font effectuer le labour et le hersage à la tâche par des laboureurs du village ou de la région qui viennent louer leurs services.
- D'autres enfin (32, soit 19 %) surtout sur le périmètre du PC 23, recourent à ceux qui possèdent un tracteur, parfois véritables entrepreneurs de cultures ou simples paysans endettés par l'achat de leur tracteur qui cherchent à amortir leur investissement ou à payer leurs traites.

En effet, le nombre de tracteurs (1 à Mahakary, 4 à Mahatsinjo, aucun à Vohibola) est pour l'instant peu important dans ces 3 villages. Quatre agriculteurs seulement en possèdent, dont l'un, à Mahatsinjo

a deux tracteurs. Tous les quatre possèdent de grandes superficies de rizières (2 ont entre 5 et 10 ha., 2 plus de 10 ha) qui justifient le recours à la culture tractée et qui d'autre part leur ont fourni les disponibilités monétaires nécessaires à un tel investissement.

Le processus d'introduction de la culture tractée est largement entamé puisque près du quart des exploitants y recourent. Mais pour l'instant, c'est surtout en louant les services de tracteurs extérieurs au village. Vu la structure foncière de ces 3 villages qui sera peu modifiée par les attributions prochaines de lots sur le PC 23 (sauf changement éventuel des normes d'attribution des lots), on peut prévoir une augmentation importante et rapide du parc de tracteurs dans les prochaines années, suivant en ceci l'exemple et le processus des attributaires des autres périmètres SOMALAC.

Le sous équipement actuel apparaît aussi dans le nombre relativement restreint de charrettes, surtout à Mahakary (11), par rapport au total des exploitants (moins du quart d'entre eux) et même par rapport au nombre de propriétaires de boeufs de trait (moins de 40 % d'entre eux). Certains empruntent la charrette à un "patron". La plupart engagent chaque année des frais supplémentaires pour le transport de leur récolte. Il est probable que l'introduction du tracteur apportera aussi dans le charroi des changements de pratique, au profit des propriétaires de tracteurs.

325 - Les techniques agricoles et l'organisation du travail

Sur l'ensemble du périmètre du PC 23, l'essentiel de l'activité agricole repose sur la riziculture, surtout dans les villages de Mahakary et de Vohibola où les possibilités de cultures sèches sont limitées aux surfaces hautes des deux îlots. L'organisation annuelle du travail agricole est fixée par le calendrier des travaux rizicoles et les techniques utilisées. L'organisation du travail, notamment le recours à une main d'oeuvre salariée saisonnière, dépend elle aussi largement de ces divers facteurs.

325₁ - Le calendrier cultural et les techniques de production

Trois types de techniques rizicoles sont utilisées au PC 23, parfois concurremment par les mêmes agriculteurs : le repiquage, le semis avec labour, le semis après brûlis.

- 17 exploitants seulement pratiquent le repiquage : ce sont uniquement des paysans de Mahatsinjo où ils représentent 17 % des exploitants du village. Habités aux techniques traditionnelles, la plupart d'entre eux (10 sur 17) pratiquent aussi le piétinage de la rizière. Les parcelles repiquées sont localisées dans l'ancien terroir villageois à l'ouest du village. Le cycle cultural (cf. tableau n° 33) débute en Octobre avec la pépinière, la préparation des rizières. Le piétinage a lieu en Décembre et le repiquage en Janvier seulement.

- La plupart des autres exploitants, surtout ceux de Mahakary et de Vohibola pratiquent à la fois le semis après brûlis et le semis après labour selon la localisation des parcelles à cultiver. Sur le terroir près de Mahatsinjo et sur les parcelles du PC23 déjà cultivées plusieurs années, dans la partie occidentale, on recourt essentiellement au labour. Au contraire, le brûlis l'emporte largement sur les terres neuves tourbeuses du marais oriental, autour et à l'est des îlots de Mahakary où l'aménagement n'était pas encore réalisé et la mise en culture récente : la densité de la végétation naturelle, le caractère hypothétique de la récolte ne justifient pas à leurs yeux le recours onéreux au labour. Seul l'aménagement rationnel de cette zone permettra la disparition de cette technique très dangereuse pédologiquement quand elle n'est pas strictement contrôlée.

Le brûlis commence dès le milieu de la saison sèche. Il est de plus en plus précoce que la course à la terre neuve non appropriée se fait plus âpre, mettant en concurrence les habitants des villages périphériques.

Le labour débute souvent trop tard, rarement avant octobre, le plus souvent en Novembre et même Décembre. Ainsi le semis est lui aussi trop tardif, de fin Novembre à début Janvier alors que, surtout dans les zones irriguées, il serait possible dès Novembre.

Le contraste est d'ailleurs frappant avec les concessions voisines où l'organisation du travail salarié est dictée par des critères plus rationnels : le paddy y est déjà semé en Novembre au moment où les paysans commencent seulement à labourer.

L'important travail de vulgarisation technique, qui démarre sur cette zone du PC 23, est donc pleinement justifié et devrait permettre à l'avenir une rationalisation des techniques culturales et par suite, une production meilleure chez les agriculteurs de ces villages. Cette inadaptation actuelle s'explique aisément. Dans une zone marécageuse ou mal drainée et irriguée jusqu'à présent, les paysans craignaient par expérience les aléas d'un semis trop précoce qui risquait de souffrir d'un retard fréquent des pluies dans cette région. L'aménagement du réseau hydraulique sur une partie de leurs terres en 1972 ne les a pas conduits, sauf quelques exceptions, à changer brutalement leurs habitudes ; les difficultés d'irrigation qu'ont ressentis certains allocataires jusqu'en Janvier justifiaient d'ailleurs leur prudence.

Après cette première phase d'intense travail agricole, le paddy ne requiert, de Février à Mai, qu'une main d'oeuvre moins importante pour les sarclages et pour la surveillance des parcelles éloignées. Pendant cette période la main d'oeuvre familiale disponible peut se consacrer aux travaux des cultures de tanety près du village.

La deuxième phase de gros travaux débute à la mi-mai avec la moisson qui dure pendant plus d'un mois. La mise en meule est faite aussitôt après. Le battage commence en même temps, d'abord pour la consommation familiale, ensuite pour la commercialisation. Il bat son plein en Juillet et s'achève en Août seulement. Le battage à la main tend à disparaître, sauf chez les très petits producteurs.

Le système encore le plus usité est le battage par piétinage des boeufs. Certains commencent à recourir aux moissonneuses batteuses de la SOMALAC, pour le battage seulement.

Ces différents travaux sont donc inégalement répartis dans l'année ce qui pose le problème du plein emploi et du recours à de la main d'oeuvre salariée extérieure à la région pour certains travaux saisonniers.

325₂ - Les différents travaux rizicoles par catégories de main d'oeuvre

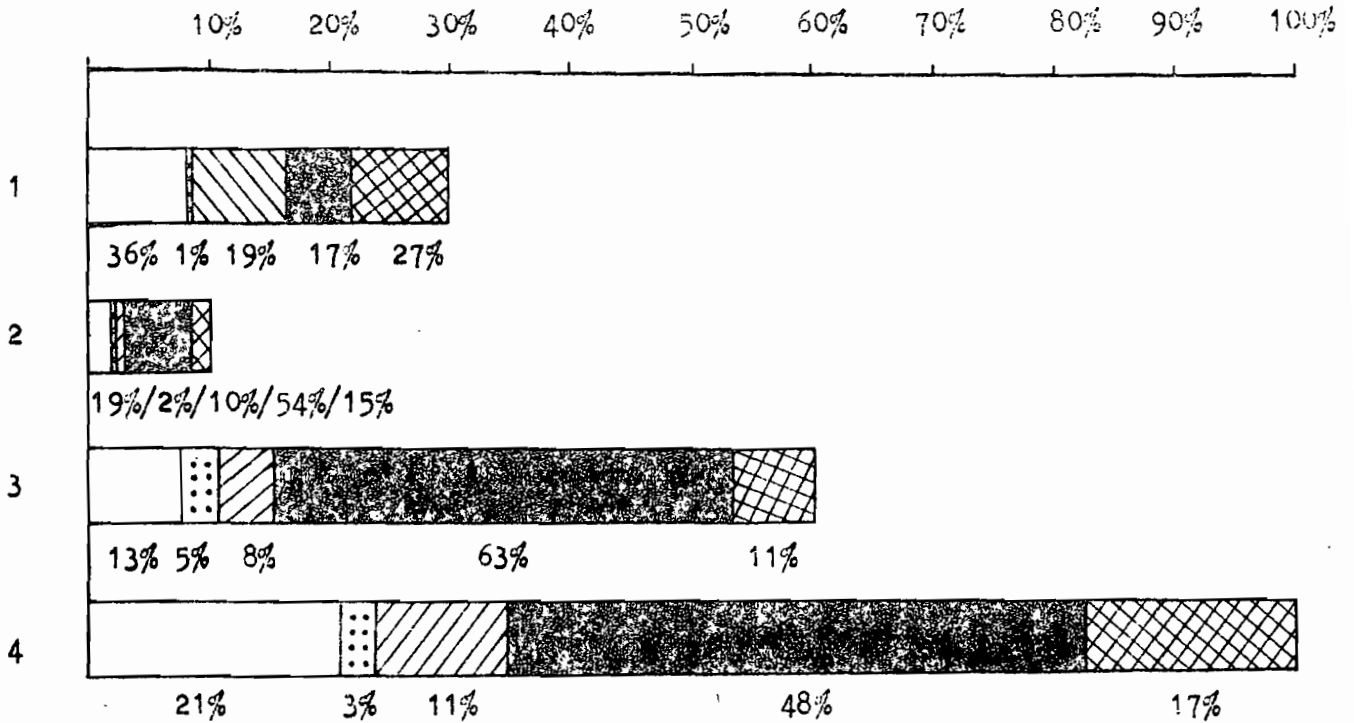
La répartition en temps de travail est très inégale entre les trois grandes catégories de travail qui s'échelonnent dans l'année (cf. graphique n° 38).

- Tous les travaux de préparation de la rizière (pépinière, piétinage, brûlis, labour, hersage et préparation des parcelles) représentent 10.745 journées de travail pour les 157 exploitations, soit 64 jours en moyenne par exploitation et 30 % de travail total sur les rizières.
- Le semis ou le repiquage, les sarclages et la surveillance : 3.737 journées (soit 22 jours en moyenne par exploitation) et 10 % du travail total.
- La moisson, le battage et le transport : 21.473 journées (129 jours en moyenne par exploitation), et 60 % du travail total.

a) Pour les travaux de préparation de la rizière, plus de la moitié du travail est effectué par la famille de l'exploitant (36 % par le chef de famille, 1 % par l'épouse, 19 % par les enfants). L'entraide (27 %) y joue aussi un rôle primordial. Au total, plus de 60 % de cette phase culturale est effectuée par la main d'oeuvre villageoise. Ceci est possible grâce à l'étalement de ces travaux de Septembre jusqu'en Décembre et au recours à la culture attelée voire même parfois mécanisée. Ainsi, ces travaux ne représentent que 10 journées en moyenne à l'hectare pour l'ensemble du village. Seules les grandes exploitations ont recours au salariat.

b) La 2ème phase (semis ou repiquage, sarclage) s'étale aussi sur plusieurs mois : elle représente un travail assez faible par exploitation et par hectare (4 journées seulement). Mais le repiquage, peu pratiqué par les Sihanaka et réalisé sur une courte période, est fait essentiellement par des salariés le plus souvent extérieurs à la région : 54 % de ces travaux sont faits par eux ; le chef de famille (19 %), les enfants (10 %) et l'entraide (15 %) se consacrent surtout aux semis et parfois au sarclage, lorsqu'il est pratiqué.

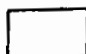
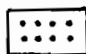



Graphique n° 34 : Répartition des différents travaux rizicoles par catégorie de main d'oeuvre (en % du travail total).



Type de travail

- 1 - Travaux de préparation de la rizière
- 2 - Semis (ou repiquage) sarclage, surveillance
- 3 - Moisson, battage, transport
- 4 - Travail total sur la rizière

Catégorie de main d'oeuvre

-  Chef d'exploitation
-  Femme
-  Enfants
-  Salariés
-  Entraide

c) La 3ème phase est à la fois la plus courte (5 semaines de moisson) et exige la plus grande main d'oeuvre (21 journées à l'hectare en moyenne, 129 journées par exploitation).

La moisson est faite presque uniquement par les salariés saisonniers ainsi que la mise en meules dans la plupart des cas (63 % du travail de cette phase) ; la famille et l'entraide se consacrent surtout au transport et au battage.

Au total, le travail sur les rizières représente en moyenne 215 journées par exploitation et 35 journées par hectare.

Sur ce total, le travail de la main d'oeuvre familiale stricto-sensu représente moins d'un tiers (35 %) dont 21 % pour le chef de famille, 3 % pour la femme et 11 % pour les enfants. L'entraide entre pour 17 %. Etant donné que cette entraide est théoriquement réciproque, donc rendue, le travail effectif de la famille sur la rizière (la sienne ou celle d'un parent ou voisin) forme 52 % du travail total.

Près de la moitié du travail rizicole (48 %) est cependant effectué par des salariés. Certes, la taille moyenne des exploitations est relativement élevée pour que le travail puisse être entièrement effectué par la main d'oeuvre familiale ; il y a surtout dans le calendrier cultural des gros travaux qui doivent être effectués rapidement (repiquage et surtout moisson) ; mais il faut bien constater que la main d'oeuvre familiale n'est pas totalement utilisée, même lors des gros travaux : en moyenne la femme ne travaille que 8 jours sur la rizière (chiffre très bas par rapport à d'autres régions). Le chef de famille lui-même ne travaille effectivement que 44 jours en moyenne sur la rizière.

S'il a quelques justifications techniques, le recours au salariat est essentiellement un phénomène social issu de l'habitude et conséquence des conditions relativement privilégiées des riziculteurs de l'Alaoira, surtout de cette zone du PC 23, par rapport aux besoins ressentis par les paysans sans terre ou pauvres en terres des régions surpeuplées des hautes terres voisines, traditionnellement exportatrices de main d'oeuvre saisonnière.

325₂ - Importance et origine de la main d'oeuvre salariée

L'importance numérique de cette catégorie de main d'oeuvre (17.135 journées de travail par an dans les 3 villages, 102 jours en moyenne par exploitation, 48 % du total) mérite quelques précisions. Mais ce sujet étant quelque peu extérieur à l'optique précise de ce rapport, il sera analysé plus précisément dans une publication ultérieure.

Deux types de travaux, à 2 périodes de l'année culturale, mobilisent la plus grande masse des salariés : le repiquage en Janvier, la moisson en Mai-Juin.

1 - Les repiqueurs

L'enquête par sondage effectuée sur le PC 23 (au sens large du terme) en Janvier 1973, a porté sur 251 salariés ayant repiqué 79,75 hectares chez 55 propriétaires en 2.250 jours de travail, soit 3,5 ares par jour.

Le salaire total versé pour ces 2.250 journées de repiquage a été de 370.175 F, soit 165 F en moyenne par jour.

Le prix moyen à l'hectare repiqué s'élève ainsi à 4.640 F. auxquels s'ajoutent certains avantages en nature (paddy et parfois logement rudimentaire).

Répartition des repiqueurs selon le sexe, l'âge et l'origine (cf. tableau n° 35)

Plus des deux-tiers des repiqueurs sont des femmes, ce qui est logique compte tenu du type de travail.

Ce sont essentiellement des jeunes, surtout chez les femmes : près de 40 % du total ont moins de 20 ans et près de la moitié chez les femmes. Plus de 40 % aussi sont célibataires, ce qui est normal puisque la majorité est formée de jeunes.

Plus des deux-tiers sont des immigrés saisonniers : le pourcentage atteint même 80 % chez les hommes.

Parmi les immigrés saisonniers, qui viennent travailler au lac Alaotra depuis très longtemps moins de 20 % sont venus pour la première fois avant 1966. Par contre, on constate que ces salariés reviennent dans la région pendant plusieurs années puisque 15 % seulement sont venus pour la première fois travailler ici en 1973. Chez les hommes le nombre de nouveaux venus en 1973 est même quasiment nul (2).

Activités habituelles et niveaux de revenus des repiqueurs saisonniers (cf. tableau n° 36)

Plus de 20 % n'ont pas de métier ou sont chômeurs : plus important chez les femmes (plus de 30 %), ce pourcentage est inférieur à 10 % chez les hommes, sans différence notable entre autochtones et immigrés.

Plus des 2/3 sont agriculteurs, parfois joint à un autre métier (chez les femmes essentiellement). Ce pourcentage est plus fort chez les hommes et chez les immigrés. En effet, un pourcentage non négligeable des autochtones (plus de 20 %) a un autre métier que l'agriculture : artisans ou petits salariés ; ils trouvent dans le repiquage une source occasionnelle de revenus complémentaires.

Ces paysans qui se louent comme salariés pour le repiquage sont des paysans sans terre ou de petits propriétaires : près de la moitié ne possèdent aucune rizière. Sur l'autre moitié, 20 % encore ont moins de 0,5 ha, 10 % possèdent de 0,51 à 1 ha, 24 de rizières. Seule une minorité (8 %) a plus de 1,25 ha. Ce sont d'ailleurs presque uniquement des femmes. Enfin, 15 % des saisonniers, essentiellement des jeunes, ont des terres en indivis qui profitent généralement à la famille pour l'instant. On constate aussi que les immigrés sont en moyenne plus dépourvus de terres que les autochtones : pour certains de ces derniers, le repiquage est un revenu d'appoint, pour les immigrés c'est une nécessité vitale.

Le même phénomène se vérifie pour la propriété de boeufs : plus de 80 % de ces salariés ne possèdent aucun boeuf.

Seule une minorité en possède quelques têtes : des immigrés, hommes et femmes, pour 19 d'entre eux qui ont un ou deux boeufs, et presque uniquement des femmes autochtones pour ceux qui possèdent plus de 3 boeufs.

Tableau n° 35 - Répartition des repiqueurs selon le sexe, l'âge et l'origine

	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	AUT.	MIGR	TOT	AUT	MIGR	TOT	AUT	MIGR	TOT
NB de repiqueurs	13	63	76	70	105	175	83	168	251
<u>AGE :</u>									
moins de 20 ans	2	20	22	26	48	74	28	68	96
de 20 à 29 ans	1	26	27	19	21	40	20	47	67
de 30 à 39 ans	5	10	15	10	17	27	15	27	42
de 40 à 49 ans	3	6	9	9	10	19	12	16	28
50 ans et plus	2	1	3	6	9	15	8	10	18
NB mariés	11	40	51	36	62	98	47	102	149
NB célibataires	2	23	25	34	43	77	36	66	102
<u>DATE ARRIVEE AU LAC :</u>									
Avant 1960	-	6		-	3		-	9	
de 1960 à 1966	-	10		-	11		-	21	
de 1966 à 1972	-	45		-	72		-	117	
1973	-	2		-	19		-	21	

Tableau n° 36 - Répartition des repiqueurs saisonniers selon l'activité habituelle, les rizières et le nombre de boeufs possédés.

	HOMMES			FEMMES			TOTAL			
	AUT.	MIGR.	TOT.	AUT.	MIGR.	TOT.	AUT.	MIGR.	TOT.	
	13	63	76	70	105	175	83	168	251	
<u>METIER</u> : pas de métier (jeunes, chômeur, femmes s/trav.	1	4	5	22	29	51	23	33	56	
Agriculteur seulement	6	50	56	30	66	96	36	116	152	
Agriculteur + autre métier	0	0	0	7	3	10	7	3	10	
Autre métier	6	9	15	11	7	18	17	16	33	
<u>RIZIERES</u>										
<u>POSSEDEES</u> :	0 ha	8	22	30	38	46	84	46	68	114
	0 - 0,5 ha	1	19	20	2	23	25	3	42	45
	0,51 - 1,24	0	6	6	8	13	21	8	19	27
	1,25 - 2,49	0	1	1	4	5	9	4	6	10
	sup. ou égal à : 2,50	1	0	1	9	1	10	10	1	11
	en indivis	3	15	18	9	17	26	12	32	44
<u>NOMBRE DE BOEUFs</u>										
	0	12	52	64	58	88	146	70	140	210
	1 ou 2	0	8	8	0	11	11	0	19	19
	3 à 9	1	0	1	10	3	13	11	3	14
	10 et +	0	0	0	2	1	3	2	1	3
	en indivis	0	3	3	0	2	2	0	5	5

Origine des repiqueurs immigrés :

Plus de 50 % viennent de la Sous-Préfecture d'Antanifotsy, 15 % d'Andramasina et 15 % d'Ambatolampy. Le reste vient essentiellement de Manjakandriana et d'Antsirabe.

Cette main d'oeuvre salariée temporaire pour le repiquage a donc des caractéristiques très différentes des agriculteurs locaux : une grosse majorité de jeunes, de femmes, d'immigrés, une population de paysans sans terre venus surtout des Hauts Plateaux, aux revenus très faibles, à la recherche, durant quelques années, de quelques ressources monétaires que peuvent leur procurer les agriculteurs de l'Alaoatra relativement plus aisés.

Ceci explique que cette main d'oeuvre, appréciée techniquement et très recherchée par les propriétaires de l'Alaoatra, est parfois source de conflits avec les propriétaires (à propos du salaire, du logement, des conditions de travail) surtout lorsque cette main d'oeuvre immigrée se fait rare comme pour la première fois en 1973 : certains propriétaires ont invoqué, pour expliquer cette rareté, les difficultés rencontrées par de nombreux immigrants pour quitter leur village, à cause du recensement administratif qui se déroulait en Janvier 1973 en vue de la restructuration des fokonolona.

Il semble que, plus généralement, le climat politique incertain à cette époque (présence de "rotaka" dans plusieurs régions côtières) ait fait hésiter de nombreux immigrants, surtout les femmes, à entreprendre le voyage pour l'Alaoatra. Certains pensaient aussi que la suppression fin 1972 de l'I.M.F. (Impôt du Minimum Fiscal) et de l'impôt sur les bovidés avaient eu une incidence sur cette rarefaction des repiqueurs. Il n'en est rien : les réponses à nos questions sur l'utilisation en 1972 et en 1973 de l'argent gagné par le repiquage montrent en effet que le paiement de l'impôt représente, en 1972 comme en 1973, un pourcentage négligeable ; pour la plupart des repiqueurs, leur salaire est consacré au paiement des écolages pour les enfants, accessoirement à l'achat de matériel ou de produit pour leur propre exploitation agricole, parfois pour des cérémonies ou pour des réparations de leur maison.

2 - Les moissonneurs

L'enquête par sondage réalisée sur la même zone du PC 23 en Mai-Juin 1973, a porté sur 464 salariés ayant moissonné 409,87 ha chez 90 propriétaires en 2.579 jours de travail, soit 16 ares par journée.

Le salaire total versé pour les 2.579 journées a été de 1.463.080 F, soit 567 F. en moyenne par jour. Le prix moyen de la moisson à l'hectare s'élève ainsi à 3.570 F.

Au début de la moisson, avant le 15 Mai, ce prix s'élevait même, en moyenne, à près de 3.800 F. l'hectare, contre 3.300 après le 15 Mai. Ces prix, plus élevés que les années précédentes sont dus à la pénurie de moissonneurs : des appels ont du être effectués dans les journaux et à la radio pour essayer de trouver les milliers de saisonniers qui faisaient défaut en 1973.

Répartition des moissonneurs selon le sexe, l'âge et l'origine (cf. tableau n° 37)

A l'inverse du repiquage, la moisson est un travail presque uniquement masculin : 96 % des salariés sont des hommes. Quelques femmes accompagnent les hommes pour la moisson et les aident pour la mise en gerbe et surtout pour faire leurs repas.

Cette main d'oeuvre est constituée aussi, à 94 % d'immigrés temporaires car la quasi-totalité des autochtones sont occupés par la moisson de leurs propres terres. Ce sont aussi des jeunes en majorité : plus de 70 % ont moins de 30 ans. Cependant, ils sont en moyenne plus âgés que les repiqueurs : la strate des 20-29 ans est aussi nombreuse que les moins de 20 ans. Le pourcentage des 30-40 ans n'est pas négligeable (14 %) ni même celui des plus de 40 ans (12 %). D'ailleurs, sur le total des moissonneurs, plus des deux-tiers sont mariés.

Une partie importante (35 %) des immigrants viennent en Alaotra depuis longtemps (avant 1966). Mais une autre partie a tendance à se renouveler puisque près du quart sont venus pour la première fois au lac en 1973 : sans doute font-ils partie du contingent de nouveaux salariés que la publicité a drainés vers le lac en 1973 pour faire face à la pénurie de main d'oeuvre.

Activités habituelles et niveaux de revenus des moissonneurs saisonniers (cf. tableau n° 38)

Le phénomène le plus marquant est le très fort pourcentage de chômeurs (plus de 43 % chez les immigrants, plus d'un tiers chez les autochtones). Tous les autres, à quelques exceptions près, sont des agriculteurs.

Les deux paramètres retenus montrent que le niveau de revenus de ces moissonneurs est extrêmement faible :

- 213 soit 47 % ne possèdent aucune rizière, dont une trentaine de paysans sans terre
- 183 soit 40 % ont moins de 0,5 ha de rizières
- 13 % seulement possèdent plus de 0,5 ha, dont la plupart moins de 1,24 ha
- 83 % ne possèdent aucun boeuf
- 14 % ont 1 ou 2 boeufs
- 3 % seulement ont 3 boeufs et plus.

Il s'agit donc d'une population masculine en grande partie marginale économiquement durant la majeure partie de l'année, dont les revenus sont encore plus faibles que ceux des repiqueurs : chômeurs, paysans sans terre ou petits exploitants, ils viennent chercher au lac Alaotra, en quelques semaines de travail, presque la totalité, pour certains, de leur revenu monétaire annuel.

Cette faiblesse de leur revenu est vérifiée d'ailleurs par l'analyse de l'utilisation de leur salaire :

- a) - en 1972 : - 50 % ont utilisé l'argent gagné lors de la moisson à payer leurs impôts : la moisson correspondait en effet au moment où commençait la perception de l'impôt.
 - 24 % d'entre eux l'utilisaient en des achats de consommation (nourriture, vêtements ...)
 - 12 % pour les écolages
 - 12 % pour l'exploitation agricole
 - 2 % seulement pour leur maison ou les cérémonies.

Tableau n° 37 - Répartition des moissonneurs selon le sexe, l'âge et l'origine

	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	AUT.	MIGR.	TOT.	AUT.	MIGR.	TOT.	AUT.	MIGR.	TOT.
NB de moissonneurs	27	421	448	3	13	16	30	434	464
<u>AGE :</u>									
Moins de 20 ans	7	163	170	1	9	10	8	172	180
De 20 à 29 ans	7	160	167	0	1	1	7	161	168
De 30 à 39 ans	3	55	58	1	2	3	4	57	61
De 40 à 49 ans	8	27	35	0	0	0	8	27	35
50 ans et plus	2	16	18	1	1	2	3	17	20
Nombre mariés	15	291	306	2	3	5	17	294	311
Nombre célibataires	12	130	142	1	10	11	13	140	153
<u>DATE ARRIVEE AU LAC</u>									
Avant 1960	0	94	94	-	0	0	-	94	94
De 1960 à 1966	0	50	50	-	1	1	-	51	51
De 1966 à 1972	0	182	182	-	7	7	-	189	189
1973	0	95	95	-	5	5	-	100	100

Tableau n° 38 - Répartition des moissonneurs saisonniers selon l'activité habituelle, les rizières et le nombre de boeufs possédés.

	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	AUT	MIGR	TOT	AUT	MIGR	TOT	AUT	MOGR	TOT
	27	421	448	3	13	16	30	434	464
<u>METIER</u> : pas de métier (jeunes, chômeur, femmes s/trav.	9	177	186	2	10	12	11	187	198
Agriculteur seulement	14	236	250	-	1	1	14	237	251
Agriculteur + autre métier	0	5	5	-	1	1	0	6	6
Autre métier	4	3	7	1	1	2	5	4	9
<u>RIZIERES</u>									
<u>POSSEDEES</u> : 0 ha	13	186	199	3	11	14	16	197	213
0 - 0,5 ha	5	177	182	0	1	1	5	178	183
0,51 - 1,24ha	4	54	58	0	1	1	4	55	59
1,25 - 2,49ha	2	2	4	0	0	0	2	2	4
sup. ou égal à 2,50	3	0	3	0	0	0	3	0	3
en indivis	0	2	2	0	0	0	0	2	2
<u>NOMBRE DE BOEUFs</u>									
0	24	343	367	3	13	16	27	356	383
1 ou 2	1	65	66	0	-	0	1	65	66
3 à 9	2	11	13	0	-	0	2	11	13
10 et +	0	0	0	0	-	0	0	0	0
en indivis	0	2	2	0	-	0	0	2	2

b) - en 1973, leur comportement a changé radicalement à la suite surtout de la suppression de l'Impôt Minimum Fiscal (puisque la suppression de l'impôt sur les bovidés ne touche qu'une petite minorité parmi les moissonneurs) :

← le poste "paiement des impôts" a pratiquement disparu (0,5 %) car, sauf deux exceptions, ils ne sont pas soumis aux autres catégories d'impôts.

- en conséquence, 54 % d'entre eux utilisent leur salaire pour l'achat de nourriture, vêtements, etc ...

- 33 % l'utilisent pour leur exploitation agricole et même pour l'achat de boeufs et de terres.

- le poste "écolage" a baissé avec 6 % seulement alors que 7 % envisageaient de consacrer leur salaire à des cérémonies ou à la réparation de leur maison.

Une fois libérés du fardeau écrasant que représentait pour eux le paiement de l'impôt, la majorité des moissonneurs contre 24 % en 1972 consacrent ainsi leur petit revenu monétaire à mieux vivre et d'abord à se nourrir plus convenablement : cela démontre ainsi à quel niveau infra-économique se trouvaient la plupart de ces petits salariés saisonniers.

Un plus grand nombre (33 % contre 12 % en 1972) a ainsi la possibilité d'améliorer les investissements productifs sur ses propres terres.

Le poste "écolage" a diminué, peut-être parce que l'année scolaire 1973 a commencé plus tard que les autres années.

Enfin, un nombre plus important qu'en 1972 envisage d'améliorer son habitat, certainement fort modeste vu leur niveau de revenus, et de faire certaines dépenses cérémonielles qu'ils ne pouvaient satisfaire jusqu'à présent (cf. graphique n° 39 : "les transferts de dépenses des moissonneurs de 1972 à 1973").

Ces modes d'utilisation du salaire gagné à la moisson expliquent aussi la désaffection en 1973 d'une partie des moissonneurs qui venaient jusqu'à présent pour payer leur impôt et les difficultés nouvelles rencontrées cette année par les propriétaires du lac pour recruter la main d'oeuvre nécessaire. Cette rareté des saisonniers a d'ailleurs provoqué une forte hausse des tarifs de la moisson dans la mesure où le rapport de forces exploitant-salarié jouait cette année en faveur des salariés (cette hausse des frais de production des agriculteurs du lac a d'ailleurs été compensée ultérieurement par l'augmentation du prix d'achat du paddy au producteur, mais seulement au bénéfice de ceux qui n'avaient pas commercialisé aussitôt après la récolte).

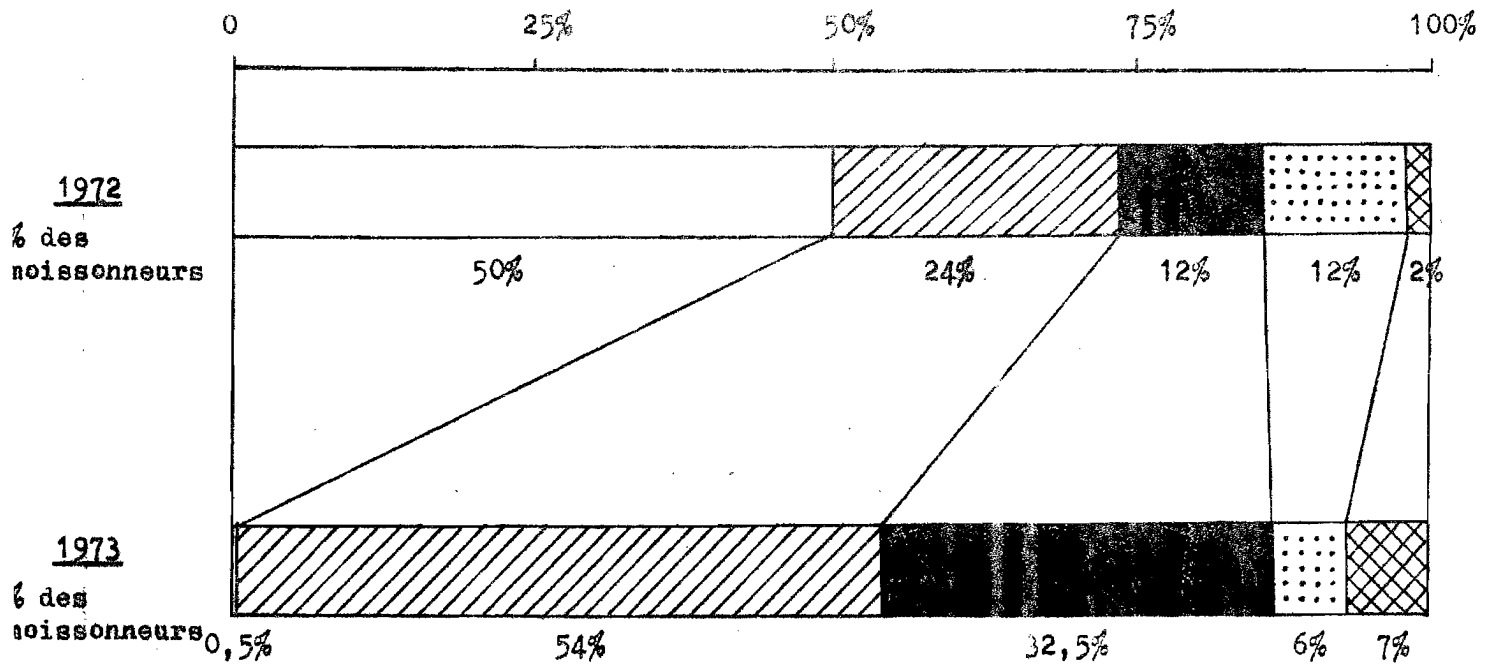
Une autre conséquence de cette suppression de l'I.M.F. et de la hausse des tarifs de moisson est que de nombreux moissonneurs ont cette année raccourci leur saison de travail et sont parfois retournés sur les Hautes terres au bout d'une dizaine de jours seulement, après avoir gagné les 5 ou 6.000 F dont ils avaient besoin.

Origine des Moissonneurs : 94 % sont des immigrants saisonniers : parmi eux une majorité (64 %) viennent de la préfecture du Vakinankaratra et plus particulièrement de la sous-préfecture d'Antanifotsy (54 %), de la sous-préfecture d'Antsirabe (5 %), de Faratsiho 3 %) et de Betafo (2 %). La seconde région des hautes-terres qui fournit des contingents importants est l'Imerina Central (28 % au total, dont la S/p d'Andramasina : 16 %, Ambatolampy 9 % et Manjakandriana 3 %).


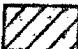

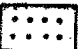

Tananarive et l'Itasy ne fournissent que 2 %, Fandriana 3 %, le reste (dont Moramanga et le Sud) 3 % seulement.

Le recrutement de ces saisonniers est donc très localisé à 3 sous-préfectures des hautes-terres (Antanofitsy, Andramasina, Ambatolampy) d'ailleurs limitrophes entre elles qui fournissent près de 80 % des saisonniers.

On pourrait s'étonner du petit nombre de moissonneurs, comme de repiqueurs, originaires de Manjakandriana alors que les habitants de cette sous-préfecture ont la réputation de partir nombreux chaque année au Lac Alaotra : en fait, les "Manjakandriana" vont surtout s'embaucher dans le Nord de l'Alaotra alors que le Sud fait surtout appel aux gens d'Antanifotsy. Ceci est dû principalement au système d'organisation

Graphique n° 39 • Les transferts de dépenses des moissonneurs de 1972 à 1973.

Salaire de la moisson consacré à :

-  L'impôt
-  Nourriture, vêtements
-  Exploitation agricole
-  Ecolages
-  Maison, tombeau et cérémonies

du recrutement et aux habitudes prises de se retrouver, durant la saison de travail, entre gens originaires d'un même village et aussi d'une même région.

L'origine géographique des moissonneurs est donc identique à celle des repiqueurs : d'ailleurs, dans de nombreux cas, ce sont les mêmes familles qui envoient femmes ou filles aînées en Janvier pour le repiquage et leurs hommes en Mai pour la moisson. Ceci explique aussi que ces sources de revenus à des moments différents de l'année soient complémentaires pour ces familles : le salaire du repiquage de la femme sert essentiellement à payer l'écolage des enfants. Le salaire de la moisson des hommes, en Juin, servait jusqu'en 1972 à payer l'impôt, il est à présent utilisé à vivre mieux ou à s'équiper.

A l'avenir, cette situation et ce comportement économique nouveaux des immigrants saisonniers risquent de poser des problèmes à l'agriculture du lac Alaotra : la distorsion en 1973 entre les tarifs de repiquage restés très bas et ceux de la moisson (3 fois plus élevés) risquent d'entraîner des difficultés accrues pour trouver des repiqueurs. Les tarifs ne peuvent qu'augmenter en même temps qu'il faudra de plus en plus recourir à la main d'oeuvre locale (familiale ou salariée) si elle accepte d'effectuer ce type de travail auquel elle n'était pas habituée. Cela peut aussi avoir pour conséquence une regression du repiquage au profit de la pratique plus extensive et plus mécanisée du semis direct.

De même pour la moisson, la hausse des salaires et la raréfaction des moissonneurs immigrés peut provoquer un recours plus important à la moissonneuse-batteuse qui ne serait pas plus onéreuse aux tarifs actuels.

On peut aussi prévoir qu'à moyen terme, ce reflux des migrations saisonnières n'est que provisoire, lié à la satisfaction de certains besoins immédiats et que, assez vite, un nouveau déséquilibre entre la population et les ressources sur les hautes-terres peut entraîner la reprise et même l'accentuation du flux migratoire vers le grenier à riz de l'Alaotra.

326 - LA PRODUCTION AGRICOLE326₁ - Récolte de paddy (cf. tableau n° 40).

En 1972, la récolte de paddy a été fortement compromise par les inondations provoquées par le passage d'un cyclone. Les chiffres de production sont donc inférieurs à la moyenne de ces dernières années. Cependant, ils permettent d'apprécier la situation occasionnelle de ces agriculteurs avant que les aménagements ne soient réalisés. Cette situation dans les zones non aménagées n'était d'ailleurs pas exceptionnelle puisqu'elle s'est répétée en 1973.

Les totaux et les moyennes sur les trois villages n'ont pas grande signification car ils mêlent des situations géographiques très différentes de point de vue des ravages causés aux cultures par les inondations : à Mahatsinjo, la production a été presque normale, du moins dans les parties hautes du terroir, aménagées traditionnellement. Seuls ceux ayant des terres sur la zone du PC 23 ont eu une récolte moindre : mais plusieurs avaient déjà un lot SOMALAC où la maîtrise de l'eau était assurée. D'autres avaient leurs terres sur les zones plus hautes de la bordure du marais, donc moins exposés à la montée des eaux.

Ainsi, les chiffres pour le village de Mahatsinjo (1 T. 320 à l'hectare, 39 jours de travail à la tonne de paddy) permettent d'apprécier la productivité de la riziculture dans une zone aménagée traditionnellement où le drainage et la maîtrise de l'eau sont mal contrôlés. La comparaison avec les rendements obtenus la même année sur les lots aménagés par la SOMALAC est à l'avantage de ces derniers.

A Vohibola et à Mahakary, les rendements ont été très faibles à cause des longues inondations mais aussi à cause des techniques culturales très extensives. Le rendement à l'hectare est particulièrement bas à Mahakary où beaucoup cultivent de façon très sommaire de grandes superficies, sur les terres marécageuses à l'est de Mahakary où les eaux d'inondation sont restées durant de longues semaines !

Tableau n° 40 - Récolte annuelle de paddy par village

	MAHATSINJO	MAHAKARY	VOHIBOLA	TOTAL
Production (en kgs) en 1972	660.110	82.712	62.750	747.572
Moyenne à l'hectare (en kgs)	1.320	192	597	720
Moyenne par exploitation (en kgs)	5.826	1.688	4.183	4.465
Moyenne par personne (en kgs)	745	254	468	589
Nombre de jours de travail à la tonne de paddy	39	109	160	48

Tableau n° 41 - Production de paddy par personne

		Nombre de producteurs	%	Production en tonnes	%
Moins de 500 kgs par personne	TOTAL	87	53 %	88	12 %
	MAHATSINJO	41	42 %	59,5	10 %
	MAHAKARY	37	76 %	23	28 %
	VOHIBOLA	9	61 %	9	14 %
de 500 à 1000 kgs par personne	TOTAL	34	21 %	135	18 %
	MAHATSINJO	27	27 %	112,5	19 %
	MAHAKARY	5	10 %	18	21 %
	VOHIBOLA	2	13 %	5	8 %
de 1.000 à 2.000 kgs	TOTAL	27	17 %	227	31 %
	MAHATSINJO	11	21 %	192,5	32 %
	MAHAKARY	6	12 %	34,5	42 %
	VOHIBOLA	0	-	0	-
de 2.000 à 4.000 kgs	TOTAL	10	6 %	135	18 %
	MAHATSINJO	5	5 %	75	12 %
	MAHAKARY	1	2 %	7,5	9 %
	VOHIBOLA	4	26 %	52	78 %
Plus de 4.000 kgs par personne	TOTAL	5	3 %	160	21 %
	MAHATSINJO	5	5 %	160	27 %
	MAHAKARY	0	-	0	-
	VOHIBOLA	0	-	0	-

Dans ces conditions, l'investissement humain à la tonne de paddy apparaît très lourd (109 et 160 jours) surtout à Vohibola où le gros travail fourni par les exploitants immigrés n'est guère rentabilisé. La maîtrise de l'eau et l'aménagement rationnel des terres apparaissent ici obligatoires et parfaitement rentables même à court terme.

Les aléas climatiques liés à la situation géographique des rizières viennent ainsi renforcer les effets de l'inégale répartition de la propriété des terres dans la zone. Ceci se traduit par une extrême diversité des exploitants au point de vue de la production de paddy par personne de la famille : (cf. tableau n° 41).

Pour les 3 villages, 87 exploitants (53 % du total) ne produisent que 88 tonnes (12 % de la récolte totale) soit à peine une tonne en moyenne par famille, récolte insuffisante pour satisfaire leur consommation familiale.

- 21 % des exploitants récoltent 135 tonnes (18 % du total) soit en moyenne plus de 4 tonnes par famille

- 42 exploitants, en additionnant les 3 strates supérieures (soit 26 % du nombre total) produisent 70 % de la récolte totale.

L'écart est encore plus important à Mahakary où 7 exploitants recueillent 51 % de la récolte du village alors que 76 % des agriculteurs n'ont que 28 % de la récolte et 600 Kgs en moyenne par famille.

L'aménagement et le lotissement de cette zone s'avérerait donc nécessaire, à la fois en vue d'accroître la production rizicole pour la consommation locale et nationale et aussi pour atténuer les disparités entre exploitations.

326₂ - Production de cultures sèches

Par rapport à la production de paddy, les cultures sèches n'ont qu'une faible importance : elles ne sont cultivées qu'autour du village, sur des superficies réduites. La récolte sert essentiellement à la consommation familiale.

Tableau n° 42 : Production de cultures "sèches"

PRODUITS		MAHATSINJO	MAHAKARY	VOHIBOLA	TOTAL
MANIOC	Production (en Kgs)	17.625	4.735	510	28.870
	Nb de producteurs	46	31	3	80
	Moy. par producteur	383	153	173	286
MAIS	Production	4.984	2.130	465	7.579
	Nb de producteurs	32	27	4	63
	Moy. par producteur	156	79	116	
PATATE	Production	1.650	305	80	2.035
	Nb de producteurs	15	6	1	22
	Moy. par producteurs	110	51	80	92
ARACHIDE	Production	2.000	225	-	2.225
	Nb de producteurs	6	4	-	10
	Moy. par producteur	333	56	-	222
VONAJOBOBY	Production	608	-	-	608
	Nb de producteurs	4	-	-	4
	Moy. par producteur	152	-	-	152
HARICOT	Production	1.630	395	-	2.025
	Nb de producteurs	16	6	-	22
	Moy. par producteur	102	66	-	92
LEGUMES	Production	730	100	-	830
	Nb de producteurs	14	4	-	18
	Moy. par producteur	52	25	-	46
SAONJO	Production	1.780	5.055	-	6.835
	Nb de producteurs	6	7	-	13
	Moy. par producteur	297	722	-	526
BANANES	Production	7.025	4.560	1.500	13.085
	Nb de producteurs	10	7	1	18
	Moy. par producteur	702	651	1.500	727
ANANAS	Production	5.840	-	-	5.840
	Nb de producteurs	5	-	-	5
	Moy. par producteur	1.168	-	-	1.168

Ces productions de cultures sèches sont insignifiantes sur les îlots de Mahakary et Vohibola où la place manque et surtout parce que traditionnellement, le centre d'intérêt est orienté vers la pêche et aujourd'hui la riziculture.

A Vohibola, cette production est quasi inexistante, limitée à quelques centaines de kilogrammes de manioc, de maïs et de bananes.

A Mahakary, seuls ont quelque importance le manioc et le maïs cultivés par une majorité des agriculteurs mais avec une récolte très faible (79 Kgs de maïs en moyenne par producteur).

Remarquons cependant que 7 exploitants ont une production intéressante de saonjo (5.055 Kgs) sur les colluvions de bas de pente, en bordure du marais. De même, 7 agriculteurs ont une récolte non négligeable de bananes (4.560 Kgs au total), simple cueillette sur les bananiers qui poussent au pied de l'îlot.

Ces cultures sèches sont relativement plus importantes à Mahatsinjo : elles ont pu s'étendre sur les tanety autour du village mais leur extension a été limitée au nord par la proximité de la concession voisine ; près de la moitié des exploitants produisent du manioc et du maïs. D'autres cultures, assez variées, sont le fait d'un petit nombre d'agriculteurs (patates, arachides, voanjobory, haricots, légumes, saonjo). Enfin, 5 agriculteurs obtiennent une production intéressante d'ananas.

Dans l'ensemble ces productions de cultures sèches restent très secondaires et marginales économiquement : la densité encore très moyenne de la population et les possibilités d'extension des rizières sur le marais permettraient des surfaces rizicoles relativement importantes. Il est donc plus rentable, pour l'instant, de cultiver du paddy ou de s'adonner à la pêche que de mettre en culture les tanety qui exigeraient, pour être rentables, d'autres techniques culturales que celles actuellement employées.

33 - LA PÊCHE

C'était traditionnellement l'activité principale des Sihanaka Bakozetra fixés tout autour du lac Alaotra. Il n'est donc pas étonnant que la pêche reste une activité et une source de revenus importante pour les habitants actuels de Mahakary. Même au village de Mahatsinjo, la pêche est la première activité de 3 chefs de famille qui y consacrent en moyenne 173 jours par an. A Vohibola, village d'immigrés, personne ne se livre en permanence à cette occupation par manque d'habitude et de technique sans doute mais aussi parce qu'ils préfèrent réserver l'essentiel de leur travail à la riziculture qu'ils pratiquaient avant de s'installer à Vohibola.

La pêche est donc une activité caractéristique et importante de Mahakary : toute la vie du village en est d'ailleurs imprégnée. Tout autour des îlots, dans les canaux et dans les marais, les hommes mais parfois aussi les femmes et les enfants s'activent avec leurs grandes nasses. Durant la saison des pluies, lorsque les eaux montent, les hommes partent en barque dans les marais et certains vont même pêcher jusque dans le lac. Autour des cases, sur un espace aplani et défriché à cet effet, une activité fébrile règne en permanence pour apprêter les poissons. Les plus gros sont consommés ou vendus frais dans les villages de la bordure, au marché de Morarano le jeudi, mais aussi à des marchands qui viennent parfois les chercher jusqu'à proximité de Mahakary. Les autres prises sont vidées par les femmes, séchées à l'air libre durant une journée, puis fumées à deux reprises sur des baguettes au-dessus d'un feu de bois. Les poissons fumés servent aussi à la consommation locale mais sont surtout vendus et exportés vers Ambatondrazaka et les villes des Hauts-Plateaux, emballés dans des paniers en végétaux tressés.

Cette vente s'intègre à l'un des circuits de commercialisation du poisson au lac Alaotra qui part des grandes régions productrices du nord (Andilana, Vohitsara, Anororo) et se dirige vers Moramanga.

Cette activité de pêche détermine encore aujourd'hui tout un genre de vie qui concerne 29 familles à Mahakary, soit plus de la moitié de la population. Certes la plupart d'entre eux ont commencé la riziculture, suivant l'exemple de leurs voisins de Vohibola, mais leur véritable profession reste la pêche. Ils y consacrent 3.247 jours par an, soit en moyenne 112 journées de pêche par chef de famille. Les femmes et les enfants ne sont guère moins actifs puisqu'ils y passent 2.686 jours de travail, soit 99 journées en moyenne par an pour 27 familles concernées. La part de travail consacré à la pêche est donc, chez ces familles, nettement plus importante que le travail agricole.

Les techniques acquises, les traditions, les rites les poussent à maintenir et à défendre ce genre de vie, d'autant plus qu'économiquement ils en retirent pour l'instant un revenu monétaire appréciable (cf. plus loin étude des budgets), qui leur permet de faire face à leurs nouveaux besoins de consommation. De plus, ils considèrent que la pêche leur offre une garantie de ressources plus sûre que la riziculture dans les conditions fort aléatoires où celle-ci est pratiquée aujourd'hui autour de Mahakary.

La maîtrise de l'eau et l'aménagement des terres autour des flots leur permettra peut-être de se reconvertir ou les y contraindra car les possibilités de pêche seront plus réduites lorsque les marais voisins seront aménagés. Leur résistance, parfois leur hostilité aux travaux de la SOMALAC s'explique donc aisément : il n'est pas facile pour eux d'envisager un changement brutal de leur genre de vie. Il conviendra de suivre de près dans quelles conditions pourra s'effectuer leur reconversion ou le maintien, pour certains d'entre eux, de leur activité piscicole.

La plupart ne possèdent que peu de terres car, moins motivés que les autres, ils ne se sont pas lancés dans le défrichement et l'appropriation des terres du marais.

Lors de l'attribution des lots aménagés, ils risquent donc de se trouver exclus au profit de ceux qui ont constitué un gros patrimoine foncier. Il conviendra donc de veiller à ce que puissent accéder à l'attribution d'un lot convenable, tous ceux de ces pêcheurs qui en feront la demande.

Pour qu'ils puissent réussir dans leur nouvelle activité rizicole, surtout avec les contraintes techniques et financières imposées par le cahier des charges, l'action de la vulgarisation agricole sera primordiale : la présence à Mahakary même d'un vulgarisateur connaissant bien à la fois les problèmes de la riziculture et de la pêche serait indispensable pour les aider dans leur reconversion qui ne pourra être que progressive.

Enfin, l'aménagement des îlots de Mahakary et des terres voisines devrait tenir compte du maintien nécessaire de cette activité de pêche, surtout en prévoyant des bassins d'élevage et un marché pour l'écoulement régulier de ses produits.

CHAPITRE 4 :BUDGETS FAMILIAUX ET COMPORTEMENTS ECONOMIQUES

Cette étude de budgets familiaux a été réalisée à partir d'enquêtes directes auprès des familles des trois villages : pour les recettes, 179 enquêtes ont été utilisées. Pour les dépenses, 184 enquêtes : la différence provient de 5 familles dont il n'a pas été possible d'obtenir des informations suffisamment précises et complètes sur les revenus.

Nous analyserons successivement les revenus bruts familiaux, les charges d'exploitation et le revenu agricole net, l'utilisation du revenu monétaire (dépenses de consommation), la capacité d'épargne ou d'endettement, enfin les attitudes face à l'utilisation éventuelle de nouveaux surplus monétaires.

41 - Les revenus monétaires familiaux (cf. tableau n° 43)

Avec un revenu monétaire brut total de 12 490 970 FMG pour 179 ménages, le revenu monétaire annuel moyen par ménage s'élève à près de 70 000 FMG. Près de 80 % de ces revenus monétaires sont d'origine agricole : 71,5 % proviennent de la vente de produits de cultures et de l'élevage, représentant le produit brut des exploitations agricoles. S'y ajoutent les salaires agricoles (4,5 %), la location de terres (0,5 %) et la location de matériel agricole (2 %).

Plus de 20 % des revenus monétaires sont extérieurs à l'agriculture : 14,5 % sont des salaires non agricoles ou du moins non directement agricoles, 5 % proviennent du commerce ou de la location de maisons, 2 % d'emprunts ou de dons.

La part des ressources extérieures aux exploitations agricoles est différente selon les villages (cf. tableaux 44, 45 et 46) : si les salaires n'entrent que pour 10 % dans le total à Mahakary (et sont en majorité des salaires agricoles), ils représentent 20 % à Mahatsinjo et 25 % à Vohibola et sont essentiellement des revenus non agricoles.

Tableau n° 43 - Origine des revenus monétaires bruts familiaux (3 villages)

Origine des revenus	Montant FMG.-	NB ménages concernés	% des ménages	Moy. par ménage des 3 villages	% des recettes totales	Moy. par exploita- tion agricole	% du produit brut des exploita- tions
Total des revenus	12.490.970	179	100 %	69.781	100 %		
11- Vente de paddy	6.367.345	97	54 %	35.572		38.127	71,5 %
12- Vente de maïs, manioc, arachi- de	102.155	36	20 %	571		611	1,1 %
13- Vente de légumes, fruits	135.775	37	21 %	759		813	1,5 %
1- TOTAL vente produits des cultures	6.605.275	113	63 %	36.902	53 %	39.551	74,1 %
21- Vente de boeufs	819.150	34	19 %	4.576		4.905	9,1 %
22- Vente autres produits d'éle- vage	296.925	48	27 %	1.659		1.777	3,3 %
23- Vente de poissons	1.202.850	50	28 %	6.720		7.202	13,5 %
2- TOTAL vente de produits d'éle- vage et poissons	2.318.925	109	61 %	12.955	18,5 %	13.884	25,9 %
TOTAL PRODUIT BRUT des exploitations agricoles	8.924.200	167	100 %	53.400	71,5 %		
31- Salaires agri- coles	489.270	39	22 %	2.733			
32- Salaires non agricoles	1.847.100	40	22 %	10.319			
3- TOTAL SALAIRES	2.336.370	69	39 %	13.052	19 %		
4- Location de terres	84.900	8	4 %	474	0,5 %		
5- Emprunts et dons	244.650	28	15 %	1.367	2 %		
6- Autres ressour- ces (commerce, location de maison et de matériel	900.900	18	10 %	5.032	7 %		

Tableau n° 44 - Origine des revenus monétaires familiaux bruts (MAHATSINJO).

Origine des revenus	Montant FMG	NB de ménages concernés	% des ménages	Moy. par ménage du village	% du total	Moy. par exploitation agricole	% du produit brut des exploitations
REVENU TOTAL	8.529.505	103		84.490	100 %		
11- Vente de paddy	5.345.845	77	75 %	51.901		52.410	82,0 %
12- Vente de maïs, manioc, arachide	79.430	26	25 %	767		778	1,2 %
13- Vente de légumes, fruits	80.975	23	22 %	786		793	1,2 %
1- TOTAL vente produits des cultures	5.506.250	81	79 %	53.459	64 %	53.981	84,4 %
21- Vente de boeufs	559.150	26	25 %	5.429		5.481	8,5 %
22- Vente autres produits d'élevage	230.650	19	18 %	2.239		2.261	3,5 %
23- Vente de poissons	219.800	5	5 %	2.134		2.154	3,3 %
2- TOTAL vente de produits d'élevage et poissons	1.009.600	47	46 %	9.802	12 %	9.896	15,3 %
TOTAL PRODUIT BRUT des exploitations agricoles	6.515.850	102	99 %	63.881	78 %		
31- Salaires agricoles	345.950	32	31 %	3.310			
32- Salaires non agricoles	1.402.455	27	26 %	13.616			
3- TOTAL SALAIRES	1.748.405	53	51 %	16.926	20 %		
4- Location de terres	55.500	6	6 %	639	0,5 %		
5- Emprunts et dons	134.950	11	11 %	1.280	1,5 %		
6- Autres revenus (commerce, location de maison et de matériel)	144.800	13	13 %	1.406	2 %		

Tableau n° 45 - Origine des revenus monétaires familiaux bruts (MAHAKARY)

Origine des revenus	Montant (FMG)	NB de ménage concernés	% des ménages	Moy. par ménage du village	% du Total.	Moy. par exploitation agricole	% du produit brut des exploitations
REVENU TOTAL	2.491.525	53	100 %	47.009	100 %		
11- Vente de paddy	356.500	12	23 %	6.726		7.275	26,3 %
12- Vente de maïs, manioc, arachide	12.875	8	15 %	242		262	0,9 %
13- Vente de légumes, fruits	21.800	12	23 %	411		444	1,6 %
1- TOTAL vente produits des cultures	391.175	23	43 %	7.379	16 %	7.981	28,8 %
21- Vente de boeufs	260.000	8	15 %	4.905		5.306	19,1 %
22- Vente autres produits d'élevage	37.875	19	36 %	714		772	2,8 %
23- Vente de poissons	666.450	34	64 %	12.574		13.601	49,1 %
2- TOTAL vente produits d'élevage et poissons	964.325	45	85 %	18.193	39 %	19.679	71,0 %
TOTAL PRODUIT BRUT des exploitations agricoles	1.355.500	49	100 %	27.663	55 %		
31- Salaires agricoles	123.400	3	6 %	2.328			
32- Salaires non agricoles	117.475	6	11 %	2.216			
3- TOTAL SALAIRES	240.875	7	13 %	4.544	10 %		
4- Location de terres	29.400	2	4 %	554	1 %		
5- Emprunts et dons	109.650	6	11 %	2.068	4 %		
6- Autres ressources (commerce, location de maison et de matériel	756.100	5	9 %	33.133	30 %		

Tableau n° 46 - Origine des revenus monétaires familiaux bruts (VOHIBOLA)

Origine des revenus	Montant (FMG)	NB de ménage concernés	% des ménages	Moy. par ménage du village	% du total	Moy. par exploitation agricole	% du produit brut des exploitations
REVENU TOTAL	1.399.940	23	100 %	60.867	100 %		
11- Vente de paddy	665.000	8	35 %	28.913		44.333	63,1 %
12- Vente de maïs, manioc, arachide	9.850	2	9 %	428		656	0,9 %
13- Vente de légumes, fruits	33.000	2	9 %	1.435		2.200	3,1 %
1- TOTAL vente produits des cultures	707.850	9	39 %	30.776	50 %	47.189	67,1 %
21- Vente de boeufs	-	-	-	-	-	-	-
22- Vente autres produits d'élevage	28.400	10	43 %	1.235		1.893	2,6 %
23- Vente de poissons	316.600	11	48 %	13.765		21.106	30,1 %
2- TOTAL vente produits d'élevage et poissons	345.000	17	74 %	15.000	25 %	22.999	32,7 %
TOTAL PRODUIT BRUT des exploitations agricoles	1.052.850	15	65 %	70.188	75 %		
31- Salaires agricoles	19.920	4	17 %	866			
32- Salaires non agricoles	327.170	7	30 %	14.225			
3- TOTAL SALAIRES	347.090	9	39 %	15.091	25 %		
4- Locations de terres	0	-	-	-	-		
5- Emprunt et dons	0	-	-	-	-		
6- Autres ressources	0	-	-	-	-		

42 - Revenus bruts des exploitations agricoles (cf. tableaux 43 à 46)

Le produit brut des 167 exploitations agricoles des 3 villages se montait à 924 200 FMG pour l'année 1972, soit 53 400 FMG en moyenne par exploitation.

Près des 3/4 des recettes proviennent de la vente de produits des cultures : le paddy y occupe, de loin, la première place avec 71,5 % alors que la vente des autres cultures n'est que très secondaire (2,6 %).

La vente des produits de l'élevage et de la pêche intervient pour 25,9 %. Dans ce chapitre, la vente de poissons représente 13,5 % avec 1 202 850 FMG et montre bien l'importance économique de la pêche dans la région. Elle dépasse la vente des boeufs qui ne représente que 9,1 % du produit brut des exploitations. Le produit de la vente des autres animaux (porcs, volailles) atteint à peine 3,3 %.

Cette structure des revenus des exploitations est très différente selon les villages : le produit de la vente de paddy atteint 82 % à Mahatsinjo, 63,1 % à Vohibola, 26,3 % seulement à Mahakary.

La vente de boeufs est nulle à Vohibola, représente 8,5 % à Mahatsinjo, 19,1 % à Mahakary.

Enfin la vente de poissons est le principal revenu monétaire de Mahakary (49,1 %) contre 30,1 % à Vohibola et seulement 3,3 % à Mahatsinjo.

Ces chiffres rendent compte d'une structure de revenus monétaires des exploitations très diversifiée entre les villages mais aussi à l'intérieur des villages (cf. tableau 47).

Tableau n° 47 - Répartition des exploitations selon le % de la vente des produits de culture et d'élevage par exploitation

1°/ Vente produits des cultures	3 VILLAGES % des exploi- tations	MAHATSINJO % des exploi- tations	MAHAKARY % des exploi- tations	VOHIBOLA % des exploi- tations
0 - Pas de vente	26,8	13,3	48,8	42,8
1 - Moins de 25 % total des recettes	17,4	14,4	26,6	7,1
2 - 25 à 49,9 %	11,4	12,2	8,8	14,2
3 - 50 à 75 %	13,4	20,0	4,4	0
4 - Plus de 75 %	30,8	40,0	11,1	35,7
2°/ Vente élevage et poissons				
0 - Pas de vente	33,5	51,1	6,6	7,1
1 - Moins de 10 % total des recettes	12,7	13,3	11,1	14,2
2 - 10 à 30 %	16,1	20,0	6,6	21,4
3 - Plus de 30 %	37,5	15,5	75,5	57,1

Même à Mahatsinjo où la vente des produits de cultures forme l'essentiel du revenu agricole, seules 60 % des exploitations tirent de cette vente plus de 50 % de leurs revenus. A Vohibola, ce pourcentage tombe à 35 % et à 15 % pour Mahakary. Dans ce dernier village, près de la moitié des exploitants (48,8 %) n'ont effectué aucune vente de produit agricole en 1972. Inversement, la vente d'animaux ou de poissons forme plus de 30 % des ressources de 75 % des agriculteurs de Mahakary et de 57 % de ceux de Vohibola.

On constate ainsi, que même chez les exploitants agricoles, les revenus extérieurs à l'exploitation occupent une place importante dans le revenu monétaire familial (cf. tableau n° 48.)

Tableau n° 48 - Répartition des exploitations selon le pourcentage des recettes de l'exploitation dans le revenu familial de l'exploitant

Recettes totales de l'exploitation	3 VILLAGES % des exploitations	MAHATSINJO % des exploitations	MAHAKARY % des exploitations	VOHIBOLA % des exploitations
0 - Pas de recette	4	5,5	2,2	0
1 - Moins de 30 % du revenu familial	7,3	7,7	8,8	0
2 - 30 à 60 % du revenu familial	14,7	16,6	13,3	7,1
3 - 60 à 90 % du revenu familial	14	18,8	8,8	0
4 - Plus de 90 % du revenu familial	59,7	51,1	66,6	92,9

On constate en effet que seuls 59,7 % des agriculteurs tirent la quasi totalité de leurs revenus de leur exploitation agricole ou de la pêche. 14 % tirent l'essentiel de leurs revenus de leur exploitation. Mais plus de 25 % des exploitants n'ont aucune recette agricole (4 %) ou des recettes relativement faibles (7,3 %) ou équilibrées (14,7 %) par rapport aux revenus étrangers à l'exploitation que constituent notamment les salaires.

Ces pourcentages varient entre les villages : les paysans émigrés de Vohibola tirent de leur exploitation la quasi totalité de leurs revenus alors qu'à Mahatsinjo près de la moitié des exploitants agricoles ont des revenus complémentaires.

Cet apport monétaire étranger à l'exploitation est une nécessité pour un grand nombre d'exploitants dont les revenus tirés de l'exploitation sont insuffisants. Même avec cet apport extérieur, les revenus bruts des exploitants agricoles sont très différenciés (cf. tableau n° 49).

Tableau n° 49 - Répartition des exploitations agricoles selon le revenu brut annuel de l'exploitant

Revenu brut de l'exploitant	3 VILLAGES % des exploitations	MAHATSINJO % des exploitations	MAHAKARY % des exploitations	VOHIBOLA % des exploitations
Moins de 30.000 FMG	36,9	28,8	51,1	42,9
de 30.000 à 75.000 FMG	32,8	35,5	28,8	28,5
de 75.000 à 150.000 "	14,7	15,5	13,3	14,3
Plus de 150.000 FMG	15,4	20,2	6,7	14,3

On constate que 70 % des exploitants des 3 villages ont un revenu brut annuel inférieur à 75.000 FMG, dont 36,9 % ont moins de 30.000 FMG.

Au sommet de la pyramide des revenus, 15,4 % ont plus de 150.000 FMG par an.

A Mahakary la base de la pyramide est plus large encore puisque la majorité des exploitants ont un revenu inférieur à 30.000 FMG alors que la strate supérieure ne comprend que 6,7 % des exploitants.

A Mahatsinjo au contraire, il y a un léger glissement des revenus vers le haut puisque les strates inférieures et supérieures comprennent respectivement 28 % et 20 % des exploitants.

4.3. - Revenus nets des exploitations agricoles4.3.1. - Les charges d'exploitation (cf. tableau n° 50)Tableau n° 50 - Les charges d'exploitation agricole

NB d'exploitation	3 Villages	Mahatsinjo	Mahakary	Vohibola
	167	103	49	15
1/ACHATS DE MATERIEL D'EXPLOI- TATION TOTAL (FMG)	148 265	107 995	40 120	650
NB d'exploitations concernées	25	13	11	1
% des exploitations	15%	13%	22%	6%
Moy. par exploitation (FMG)	888	1 048	819	43
% des charges d'exploitation	4,5%	4,6%	7,2%	0,2%
2/ACHATS DE BETAIL TOTAL (FMG)	155 500	155 500	-	-
NB d'exploitation concernées	5	5	-	-
% des exploitations	3%	3%	-	-
Moy. par exploitation (FMG)	931	1 509	-	-
% des charges d'exploitation	4,7%	7%	-	-
3/DEPENSES D'ENTRETIEN (engrais vaccins) TOTAL :	55 990	55 840	150	-
NB d'exploitations concernées	10	8	2	-
% des exploitations	6%	8%	4%	-
Moy. par exploitation	335	542	3	-
% des charges d'exploitation	1,7%	2%	-	-
4/SALAIRES ET PRESTATIONS VERSES TOTAL :	2.910 565	2 006 590	512 275	391 700
NB d'exploitations concernées	125	83	30	12
% des exploitations	75%	80%	61%	80%
Moy. par exploitation	17 428	19 481	10 454	26 113
% des charges d'exploitation	88,3%	86%	91,7%	99%
5/LOCATION DE TERRES ET DIVERS TOTAL :	23 750	15 250	6 250	2 250
NB d'exploitations concernées	6	4	1	1
% des exploitations	4%	4%	2%	6%
Moy. par exploitation	142	148	128	150
% des charges d'exploitation	0,7%	0,7%	1,1%	0,6%
TOTAL des charges d'exploitation (FMG)	3 294 070	2 340 675	558 795	394 600
Moyenne par exploitation (FMG)	19 724	22 725	11 404	26 306
Revenu monétaire net moyen des exploitations agricoles (FMG)	33 676	41 156	16 259	43 882
Revenu monétaire net moyen des exploitants agricoles (FMG)	50 057	61 765	35 605	49 882

Ce tableau ne tient pas compte des charges d'amortissement du matériel et des bâtiments agricoles qui seraient d'ailleurs modestes compte tenu de la faiblesse de ces investissements.

On remarquera en effet que les investissements en achats de matériel ont été réduits en 1972 : ils ne concernent que 15 % des exploitations et ne représentent que 4,5 % des charges totales d'exploitation. Les achats de bétail sont exceptionnels : 5 exploitations seulement. L'achat d'engrais et de vaccins ne concerne que 10 exploitations agricoles, à Mahatsinjo essentiellement.

Le chapitre, de très loin le plus lourd, est celui des salaires et prestations versés pour les travaux culturaux (repiquage et surtout moisson) : il représente en moyenne 88 % des charges d'exploitation. Il existe ainsi un trop grand déséquilibre entre ces diverses charges : le chapitre des salaires pourrait certainement être diminué par un recours à la main d'oeuvre familiale actuellement disponible, au profit des autres chapitres, notamment l'achat de matériel agricole, qui permettrait d'accroître le produit brut des exploitations.

L'absence d'aménagement rationnel de la plupart de leurs terres ne facilitait pas l'engagement de charges supplémentaires dont la rentabilisation était toujours fort aléatoire. La maîtrise de l'eau et l'aménagement des lots devraient ainsi permettre à ces agriculteurs d'investir davantage sur leur exploitation lorsque l'expérience les assurera d'une récolte régulière et plus importante.

Ainsi, pour 1972 le revenu monétaire net des exploitations agricoles s'établit en moyenne à 33 676 FMG avec une moyenné à Mahatsinjo de 41 156 FMG et à Vohibola de 43.882 FMG que l'on peut considérer comme représentatives des revenus agricoles monétaires nets des exploitations hors périmètre SOMALAC. Le chiffre très bas de Mahakary (16 259 FMG) est exceptionnel, conséquence des ravages causés aux récoltes de paddy par le cyclone et les inondations.

Il est intéressant aussi de faire apparaître le revenu monétaire net des exploitants agricoles puisque les revenus extérieurs à l'exploitation tiennent ici une grande place : ces chiffres (50.057 FMG pour les 3 villages, 61.765 FMG à Mahatsinjo) permettent de mieux apprécier le pouvoir d'achat des agriculteurs de la région avant l'aménagement de leurs terres.

432 - L'auto-consommation des exploitations agricoles

En 1973 la production de paddy des exploitations agricoles des trois villages a été de 748 tonnes environ. La commercialisation a porté sur 430 tonnes. Il est donc possible d'estimer l'auto-consommation à 318 tonnes environ, soit en moyenne 1 T 900 par an et par exploitation.

Compte tenu du paddy qui est fourni aux salariés saisonniers, l'auto-consommation moyenne par personne est légèrement inférieure à 300 Kgs par an. Ce chiffre n'est qu'une moyenne : beaucoup d'exploitations ne produisent pas assez pour satisfaire leur propre consommation et sont contraintes d'acheter du riz alors que dans les grosses exploitations l'auto-consommation peut atteindre 400 Kgs de paddy par an et par personne.

Sur la base de 1 T 900 en moyenne par exploitation, la valeur de l'auto-consommation de paddy se monte à 28.500 FMG.

L'auto-consommation d'autres produits (fruits, légumes, viande et surtout poissons) se chiffre en moyenne à 6.500 FMG par an et par exploitation.

Ainsi, la valeur totale de l'auto-consommation par exploitation peut être estimée à 35.000 FMG en moyenne, soit la moitié du revenu agricole net moyen des exploitations et 40 % du revenu net total moyen des exploitants agricoles (cf. tableau 51).

Tableau n° 51 - Revenu agricole net des exploitations et revenu total net des exploitants

En FMG par an	3 VILLAGES	MAHATSINJO	MAHAKARY	VOHIBOLA
Revenu agricole net moyen des exploitations :				
- monétaire (FMG)	33.676	41.156	16.259	43.882
- auto-consommation (FMG)	<u>35.000</u>	<u>35.000</u>	<u>35.000</u>	<u>35.000</u>
TOTAL (FMG)	68.676	76.156	51.259	78.882
Revenu total net moyen des exploitants :				
- monétaire (FMG)	50.057	61.765	35.605	49.882
- auto-consommation (FMG)	<u>35.000</u>	<u>35.000</u>	<u>35.000</u>	<u>35.000</u>
TOTAL (FMG)	85.057	96.765	70.605	84.882

44 - Utilisation des revenus monétaires actuels (importance et structure des dépenses familiales) cf. tableau n° 52

Si l'on met à part les charges d'exploitation qui ne concernent que les exploitants et ne devraient pas théoriquement émarger au budget familial, on constate que les chapitres des dépenses doivent être classés en deux catégories : les dépenses obligatoires ou de première nécessité qui sont effectuées par la quasi totalité des ménages, les dépenses de seconde nécessité et les dépenses superflues qui ne sont engagées que par une minorité des ménages.

441 - Les dépenses obligatoires ou de première nécessité

Cinq chapitres peuvent être classés dans cette catégorie :

	% des ménages concernés	% total des dépenses
1 - Achats de produits alimentaires	97	28
2 - Achats de produits de ménage	97	7
5 - " vêtements et literie	95	11
10 - Cérémonies, festivités, dons	90	3
9 - Paiement des impôts	73	5
Total		54 %

Tableau n° 52 - Importance et structure des dépenses familiales

1972	3 VILLAGES	MAHATSINJO	MAHAKARY	VOHIBOLA
1/ ACHATS DE PRODUITS ALIMENTAIRES				
montant (en FMG)	4.353.241	2.287.176	1.427.525	638.490
% des ménages concernés	97 %	97 %	96 %	96 %
Moyenne par ménage (1)	23.659	21.178	26.934	27.760
% Total des dépenses	28 %	25 %	31 %	36 %
2/ ACHATS DE PRODUITS DE MENAGE (bois, pétrole, bougie, savon, allumettes...)				
montant (en FMG)	1.118.327	590.007	381.815	146.505
% des ménages concernés	97 %	97 %	96 %	96 %
Moyenne par ménage (1)	6.078	5.463	7.204	6.370
% Total des dépenses	7 %	6,5 %	8 %	8 %
3/ MEUBLES ET APPAREILS (transistors, machines à coudre, bicyclettes etc...)				
montant (en FMG)	427.830	255.940	143.680	23.810
% des ménages concernés	62 %	62 %	64 %	57 %
Moyenne par ménage (1)	2.325	2.370	2.710	1.227
% Total des dépenses	3 %	3 %	3 %	1 %
4/ CONSTRUCTION OU REPARATION (case et tombeau)				
montant (en FMG)	821.100	686.850	70.550	63.750
% des ménages concernés	17 %	21 %	9 %	13 %
Moyenne par ménage (1)	4.462	6.360	1.331	2.772
% Total des dépenses	5 %	8 %	2 %	3 %
5/ ACHATS VETEMENTS ET LITERIE				
montant (en FMG)	1.655.748	932.130	525.468	198.150
% des ménages concernés	95 %	96 %	92 %	96 %
Moyenne par ménage (1)	8.999	8.631	9.914	8.615
% Total des dépenses	11 %	10 %	11 %	11 %
6/ DEPENSES POUR LES ENFANTS (écolages, livres, jouets)				
montant (en FMG)	447.560	298.425	147.435	1.600
% des ménages concernés	20 %	19 %	25 %	9 %
Moyenne par ménage (1)	2.432	2.763	2.781	70
% Total des dépenses	3 %	3 %	3 %	3 %

(1) Calculée sur le nombre total de ménages, en FMG.-

Tableau n° 52 (suite)

1 9 7 2	3 VILLAGES	MAHATSI NJO	MAHAKARY	VOHIBOLA
7/ <u>DEPENSES POUR MEDECIN ET MEDICAMENTS</u>				
montant (en FMG)	1.067.555	767.955	241.360	58.240
% des ménages concernés	74 %	87 %	66 %	57 %
Moyenne par ménage (1)	5.802	7.111	4.553	2.532
% Total des dépenses	7 %	8,5 %	5 %	5 %
8/ <u>CHARGES DE L'EXPLOITATION AGRICOLE</u>				
montant (en FMG)	3.294.070	2.340.675	558.795	394.600
% des ménages concernés	69 %	77 %	60 %	52 %
Moyenne par ménage (1)	17.902	21.673	10.543	17.174
% Total des dépenses	21 %	26 %	12 %	22 %
9/ <u>PAIEMENT DES IMPOTS</u>				
montant (en FMG)	728.860	330.029	332.406	66.425
% des ménages concernés	73 %	70 %	79 %	65 %
Moyenne par ménage (1)	3.961	3.056	6.271	2.888
% Total des dépenses	5 %	4 %	7 %	4 %
10/ <u>CEREMONIES, FESTIVITES, DON</u>				
montant (en FMG)	540.460	262.495	182.440	95.525
% des ménages concernés	90 %	89 %	92 %	91 %
Moyenne par ménage (1)	2.937	2.430	3.442	4.153
% Total des dépenses	3 %	2 %	4 %	5 %
11/ <u>PRETS VERSES</u>				
montant (en FMG)	135.000	135.000	0	0
% des ménages concernés	3 %	5 %	-	-
Moyenne par ménage (1)	734	1.250	-	-
% Total des dépenses	1 %	1,5 %	-	-
12/ <u>DEPENSES DIVERSES</u> (transport tabac, jeux, etc...)				
montant (en FMG)	911.270	225.680	593.875	91.735
% des ménages concernés	59 %	51 %	74 %	65 %
Moyenne par ménage (1)	4.953	2.090	11.204	3.988
% Total des dépenses	6 %	2 %	13 %	5 %
TOTAL DES DEPENSES (FMG)	15.501.021	9.102.342	4.605.299	1.783.210
MOYENNE PAR MENAGE (FMG)	84.245	84.281	86.892	77.532

(1) Calculée sur le nombre total de ménages, en FMG.-

A côté des impôts, dépense administrativement obligatoire pour ceux qui y sont assujettis, on trouve les dépenses pour cérémonies et festivités qui sont aussi une obligation sociale.

Les 3 autres chapitres sont des dépenses de nécessité vitale qui représentent près de 50 % du total des dépenses des ménages. Aucune différence notable entre les villages n'apparaît pour ces 5 chapitres.

Le plus important de tous est le chapitre 1, achats de produits alimentaires, qui forme à lui seul 28 % des dépenses totales. En moyenne pour les trois villages, il se compose ainsi :

	Montant (FMG)	% des ménages	Moy. par ménage (FMG)	% du chapitre
Achat de riz	1.506.530	51	8.188	35
Viande et poissons	1.124.737	90	6.113	26
Fruits et légumes	61.690	19	335	1
Produits d'épicerie (sucre, sel, huile, café)	1.660.284	95	9.023	38
TOTAL	4.353.241	97	23.659	100

Trois postes se partagent presque également ce chapitre : il est surtout important de noter que 51 % des ménages achètent du riz ; cette dépense représente 35 % des achats alimentaires et près de 10 % des dépenses totales : dans cette zone considérée comme grande productrice de paddy, plus de la moitié des ménages ruraux sont contraints d'acheter du riz. C'est le signe et la conséquence d'une très grande distorsion dans la structure économique et sociale de ces villages (cf. chapitre suivant).

442 - Les dépenses de seconde nécessité et les dépenses superflues

Il peut paraître exagéré de mettre les dépenses de santé dans ce chapitre : pourtant on constate que 74 % seulement des ménages y consacrent une partie de leurs dépenses. Mieux, on remarque que 87 % de la population de Mahatsinjo se fait soigner, sans doute grâce aux plus grandes facilités de communication, alors que ce pourcentage tombe à 66 % à Mahakary et à 57 % seulement à Vohibola.

Les deux villages éloignés de la route et des centres de soins souffrent de l'absence actuelle d'une infrastructure sanitaire : cet équipement sanitaire devrait donc être prévu en première urgence pour répondre aux besoins réels de cette population.

- 62 % des ménages consacrent une somme moyenne de 2.325 FMG pour l'achat de meubles et d'appareils. Sur ce chapitre, de grandes différences apparaissent entre les ménages. Certains s'équipent en mobilier, bicyclette, machine à coudre, poste radio mais la majorité achète surtout des nattes pour la case et des piles pour leur transistor.

- Les frais de transport et d'achat de tabac (et divers) touchent une majorité de gens, plus importante à Mahakary et à Vohibola à cause de leur éloignement du marché et du chef-lieu du canton.

- Les dépenses pour les enfants ne sont importantes que pour une minorité de chefs de famille (20 %) : pour l'enseignement primaire Mahatsinjo dispose d'une Ecole Primaire Publique ; à Mahakary et à Vohibola seule une partie des enfants est scolarisée. Parmi ceux dont les enfants sont scolarisés, rares sont ceux qui effectuent des dépenses pour les fournitures scolaires. Enfin, quelques enfants seulement accèdent à l'enseignement secondaire, ce qui occasionne alors de lourdes charges que seuls quelques exploitants aisés peuvent supporter. Une infrastructure scolaire, primaire et technique serait donc hautement nécessaire à Mahakary ou à Vohibola.

Enfin, seule une petite minorité (17 %) peut consacrer des sommes relativement importantes à la construction ou à la réparation de leur case ou de leur tombeau : plus de 30.000 FMG en moyenne, à Mahatsinjo, pour ceux qui effectuent cette dépense.

45 - L'épargne et l'endettement - (tableau n° 53)

1972	3 VILLAGES	MAHATSINJO	MAHAKARY	VOHIBOLA
Endettement moyen par ménage en 1972 (en FMG)	10.924	5.057	21.015	16.665
% endettement/recettes 1972	14 %	5 %	32 %	27 %
% ménages à bilan déficitaire	65,7	57,7	82,2	64,2
% ménages à bilan équilibré	10,0	10,0	8,9	14,4
% ménages ayant réalisé une épargne	24,3	32,3	8,9	21,4

L'endettement l'emporte nettement sur l'épargne en 1972, à cause surtout d'un déficit de récolte dû aux ravages causés par le cyclone et les inondations. Pour faire face à leurs dépenses familiales, les ménages ont du puiser dans leur épargne passée ou s'endetter : l'endettement moyen par ménage atteint ainsi 10.924 FMG en 1972, soit 14 % des recettes annuelles. La situation des trois villages est très différente : alors que le bilan moyen est presque équilibré à Mahatsinjo (5 % d'endettement), l'endettement est très important à Vohibola et surtout à Mahakary (32 %) où la récolte de paddy a été en grande partie détruite.

Cependant ces chiffres moyens traduisent une réalité très différente selon les ménages : si près des deux tiers se sont endettés, 10 % des ménages ont équilibré leur budget et 24 % ont même réalisé une épargne. Le contraste est encore plus fort à Mahakary et à Vohibola où la plupart des ménages se sont endettés lourdement alors qu'une petite minorité parvenait encore à épargner.

46 - Attitudes face à l'utilisation éventuelle de nouveaux surplus monétaires

Pour connaître les besoins subjectifs de la population, nous avons posé aux chefs de famille deux questions pour apprécier l'utilisation qu'ils seraient prêts à faire d'un surplus de ressources monétaires :

1°/ "Si vous aviez 100.000 FMG à dépenser maintenant, en plus des ressources actuelles, qu'en feriez-vous ?"

2°/ "Si vous aviez 500.000 FMG à dépenser maintenant en plus de vos ressources actuelles, qu'en feriez-vous?"

Les réponses à la première question (cf. tableau 54) font apparaître en premier deux groupes de réponses touchant à des dépenses pour l'exploitation agricole (matériel ou boeufs) : il semble donc que la majorité des agriculteurs sont conscients de l'insuffisance de leur équipement et que seule un manque de disponibilités monétaires les empêche d'investir sur leur exploitation. A Mahakary, particulièrement sous-équipé, ces deux items recueillent même 72 % des réponses données en premier. Il faut cependant préciser que le désir d'acheter des boeufs ne correspond pas toujours à un souci d'accroître le potentiel de production agricole mais aussi souvent à un besoin de sécurité et de prestige social.

Tableau N° 54 - 100.000 FMG, qu'en feriz-vous ?

REPONSES	3 VILLAGES		MAHATSINJO		MAHAKARY		VOHIBOLA	
	indiqué par %	dont en 1° par	indiqué par %	dont en 1° par	indiqué par %	dont en 1° par	indiqué par %	dont en 1° par
Achat de matériel d'exploitation	45	29	48	27	47	37	26	26
Achat de boeufs	38	29	39	27	43	35	26	26
Construction, réparation ou achat d'une maison	25	17	25	19	25	10	26	17
Achat de terres	18	14	18	16	11	6	30	23
Achat d'effets pour le ménage	8	3	8	3	9	2	0	0
Epargne	3	2	3	2	2	2	4	4
Tombeaunet cérémonies	3	2	0	0	6	6	0	0
Prendre des salariés	2	1	2	1	4	1	0	0
Autres réponses	7	3	8	5	6	1	9	4
" ne sait pas"	6		10		0		0	
TOTAL		100		100		100		100

Le souhait d'améliorer l'habitat familial vient en 3ème position, davantage ressenti à Mahatsinjo qu'à Mahakary, peut-être parce que l'habitat plus traditionnel y est moins diversifié qu'à Mahatsinjo où la présence de quelques belles vases peut attirer l'envie des voisins !

L'achat de terres vient en 4ème position, plus ressenti à Mahatsinjo (16 % en 1er) et surtout chez les immigrés de Vohibola (23 %) qu'à Mahakary (6%) où les paysans sans terre sont rares.

Les autres réponses ne recueillent que quelques suffrages. On peut être étonné que le tombeau ou les cérémonies ne soient pas davantage indiqués, mais peut-être est-ce un besoin dont on ne parle guère ?

Tableau n° 55 - 500.000 FMG, qu'en feriez-vous ?

REPNSES	3 VILLAGES		MAHATSINJO		MAHAKARY		VOHIBOLA	
	indiqué par		indiqué par		indiqué par		indiqué par	
	%	dont en 1° par	%	dont en 1° par	%	dont en 1° par	%	dont en 1° par
Construction, réparation ou achat d'une maison	43	31	49	30	41	37	22	26
Achat de boeufs	29	19	35	17	23	18	22	26
Achat de matériel d'exploitation	37	17	45	17	26	16	17	12
Achat de terres	24	15	34	20	9	5	9	6
Epargne	8	2	6	3	11	5	13	6
Achat d'effets pour le ménage	10	1	11	0	8	2	4	6
Tombeau et cérémonies	3	0	1	0	4	0	8	0
Prendre des salariés	1	1	1	1	4	1	0	0
Autres réponses (commerce..)	20	14	11	12	19	16	22	18
"Ne sait pas"	21		18		0		30	
TOTAL		100		100		100		100

Les réponses à la deuxième question (cf. tableau n° 55) indiquent un ordre de priorité quelque peu différent : l'achat ou la construction d'une maison vient alors nettement en première position. 31 % mettent cet item en 1er. Le pourcentage atteint même 37 % à Mahakary : pour les habitants de ce village, l'habitat est certes moins prioritaire que l'équipement agricole mais s'ils avaient un surplus monétaire important, un grand nombre le consacrerait à aménager cet habitat.

L'équipement agricole (boeufs et matériel) vient aussitôt après, en faisant à propos des boeufs les mêmes réserves que précédemment.

L'achat de terres détient un pourcentage de suffragés assez proche.

Les autres ~~item~~ ne sont pas davantage indiqués qu'à la première question sauf le souhait d'investir dans un commerce qui est donné en premier par plus de 10 % des agriculteurs.

Les 4 préoccupations majeures des chefs de famille du PC 23 (équipement agricole, habitat, terres) sont significatives des problèmes cruciaux que se posent dans ces villages une partie importante des gens. L'acuité de ces problèmes est perçue et accrue par l'existence d'une structure socio-économique très diversifiée.

L'analyse des divers facteurs de production a montré chaque fois l'existence de grandes différences entre les exploitations agricoles. Les moyens et les fruits de la production sont répartis très inégalement entre les familles.

L'analyse des principales corrélations permet de cerner l'importance de ce processus et les caractéristiques des diverses couches socio-économiques qui forment la réalité sociale des villages.

51 - La taille des exploitations, élément déterminant (cf. tableau n° 57)

Nous avons constaté (cf. chapitre 3) que la structure foncière était très déséquilibrée, 16 % des exploitations occupant près de la moitié des superficies rizicoles alors que 43 % des exploitations inférieures à 2,5 ha ne cultivent que 6 % des rizières.

On constate en outre que les conditions géographiques et les facteurs de production sont très différents entre ces diverses strates d'exploitation.

- La majorité des petites exploitations n'ont pas de terre sur le périmètre d'aménagement stricto-sensu (cf. tableau 57 - 1). Au contraire les grosses exploitations ont presque toutes des terres sur le PC 23 : 4 d'entre elles ont d'ailleurs un lot depuis plusieurs années, 8 autres ont obtenu un lot en Novembre 1972, les autres en 1973 ou ultérieurement. L'aménagement profite donc essentiellement aux grandes exploitations dans la mesure où sont prioritaires ceux qui ont déjà des terres sur le PC 23.

- La répartition de la main d'oeuvre familiale (cf. tableau 57 - 2) favorise les grandes exploitations : parmi les exploitations de plus de 10 ha, 41 % ont plus de 3,6 UTH et 30 % de 2,3 à 3,6 UTH.

Tableau n° 57 - Stratification économique selon la taille des exploitations

Superficie des exploitations	Moins de 2,5 ha		2,5 à 5 ha		5 à 10 ha		10 ha et plus		Totaux	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
Exploitations :	43	25,9%	46	27,7%	50	30,1%	27	16,2%	166	100 %
1 -										
-Pas de terre au PC 23	25	58 %	8	17 %	10	20 %	1	3 %	44	27 %
-Pas de lot au 1/1/73	9	21 %	21	46 %	26	52 %	14	52 %	70	42 %
-Lot en Novembre 1972	9	21 %	16	35 %	13	26 %	8	30 %	46	28 %
-Lot avant Novembre 72	0	0 %	1	2 %	1	2 %	4	15 %	6	3 %
TOTAL :		100%		100%		100%		100%		100%
2 - <u>NB d'UTH Familiaux :</u>										
-1 UTH et moins	11	26 %	6	13 %	2	4 %	2	7 %	21	13 %
-1,1 à 1,8 UTH	20	46 %	26	57 %	29	58 %	4	15 %	79	48 %
-1,9 à 2,3 UTH	3	7 %	7	15 %	1	2 %	2	7 %	13	8 %
-2,3 à 3,6 UTH	6	14 %	3	6 %	9	18 %	8	30 %	26	15 %
-Plus de 3,6 UTH	3	7 %	4	9 %	9	18 %	11	41 %	27	16 %
3 - <u>SALARIAT UTILISE</u>										
-Pas de salariat	5	12 %	8	17 %	6	12 %	4	15 %	23	15 %
-Moins de 50 jours	35	81 %	24	52 %	9	18 %	4	15 %	72	42 %
-50 à 150 jours	3	7 %	13	29 %	25	50 %	4	15 %	45	27 %
-Plus de 150 jours	0	0 %	1	2 %	10	20 %	15	56 %	26	16 %
4 - <u>ENTRAIDE RECUE</u>										
-Aucune	22	51 %	28	61 %	25	50 %	13	48 %	88	53 %
-Moins de 50 jours	20	47 %	12	26 %	15	30 %	3	11 %	50	30 %
-50 à 99 jours	0	0 %	4	9 %	7	14 %	3	11 %	14	8,5%
-100 jours et plus	1	2 %	2	4 %	3	6 %	8	30 %	14	8,5%
5 - <u>BOEUF DE TRAIT</u>										
-Aucun	25	58 %	19	41 %	19	38 %	2	7 %	65	39 %
- 1 ou 2	5	12 %	2	4 %	3	6 %	1	3,5%	11	7 %
- 3 à 6	9	21 %	19	41 %	17	34 %	6	22,5%	51	31 %
- 7 et plus	4	9 %	6	13 %	11	22 %	18	67 %	39	23 %
TOTAL :		100 %		100 %		100 %		100 %		100 %
6 - <u>TOTAL BOVINS</u>										
- Aucun	25	58 %	19	41 %	18	36 %	1	3,5%	63	38 %
- 1 ou 2	5	12 %	2	4 %	3	6 %	1	3,5%	11	7 %
- 3 à 10	9	21 %	19	41 %	22	44 %	11	41 %	61	37 %
- Plus de 10	4	9 %	6	13 %	7	14 %	14	52 %	31	19 %

Tableau n° 57 (suite)

Superficie des exploitations	Moins de 2,5 ha		2,5 à 5 ha		5 à 10 ha		10 ha et plus		Totaux	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
7 - <u>VENTE PRODUITS DES CULTURES</u>										
-Pas de vente	13	33 %	12	29 %	11	25 %	4	16 %	40	27 %
-Moins de 25% total des recettes	8	20 %	8	19 %	6	14 %	4	16 %	26	17 %
-25 à 50 %	9	23 %	2	5 %	3	7 %	3	13 %	17	11 %
-50 à 75 %	5	12 %	8	19 %	6	14 %	1	4 %	20	14 %
-Plus de 75 %	5	12 %	12	28 %	17	40 %	12	50 %	46	31 %
8 - <u>RECETTES TOTALES DE L'EXPLOITATION</u>										
-Pas de recette	4	10 %	1	2 %	0	0 %	1	4 %	6	4 %
-Moins de 30 % du revenu total	4	10 %	3	7 %	3	7 %	1	4 %	11	7 %
-30 à 60 %	10	25 %	7	17 %	3	7 %	2	8 %	22	15 %
-60 à 90 %	11	27 %	4	10 %	6	14 %	0	0 %	21	14 %
-90 % et plus	11	27 %	27	64 %	31	72 %	20	84 %	89	60 %
9 - <u>REVENU ANNUEL TOTAL</u>										
-Moins de 30.000 FMG.	20	50 %	17	40,5%	13	30 %	5	21 %	55	37 %
-30.000 à 75.000 FMG.	15	38 %	17	40,5%	15	35 %	2	8 %	49	33 %
-75.000 à 150.000 FMG.	4	10 %	6	14 %	7	16 %	5	21 %	22	15 %
-Plus de 150.000 FMG.	1	2 %	2	5 %	8	19 %	12	50 %	23	15 %
TOTAL :		100 %		100 %		100 %		100 %		100 %
10 - <u>BILAN RECETTES - DEPENSES</u>										
-Déficitaire	29	72,5%	30	71 %	28	65 %	11	45 %	98	66 %
-Équilibré	3	7,5%	4	10 %	3	7 %	5	21 %	15	10 %
-Bénéficiaire	8	20 %	8	19 %	12	28 %	8	34 %	36	24 %
11 - <u>SALAIRES PERCUS</u>										
-Aucun	17	42 %	24	57 %	34	79 %	21	88 %	96	65 %
-Moins de 10% du revenu	3	7 %	4	10 %	2	4 %	2	8 %	11	7 %
-10 à 30 %	8	20 %	6	14 %	3	7 %	0	0 %	17	11 %
-30 à 50 %	2	5 %	2	4 %	3	7 %	0	0 %	7	5 %
- Plus de 50 %	10	25 %	6	14 %	1	2 %	1	4 %	18	12 %

Chez les exploitations de moins de 2,5 ha ces pourcentages ne sont respectivement que de 7 et 14 %. Une main d'oeuvre familiale nombreuse est donc un moyen d'enrichissement pour le chef de famille : cela explique le refus des anciens de morceler leurs terres. Ils perpétuent ainsi l'accaparement à leur profit du travail de leurs enfants même arrivés à l'âge adulte.

- Les grandes exploitations recueillent aussi une grande partie du travail salarié (cf. tableau 57-3) : 56 % des exploitations de plus de 10 ha utilisent plus de 150 jours de salariés par an, alors que 93 % des petites exploitations soit n'utilisent pas de salariés, soit n'en emploient que pour moins de 50 jours.

- Pour l'entraide (tableau 57-4), le phénomène est identique bien que moins net : 41 % des exploitations de plus de 10 ha utilisent plus de 50 jours d'entraide par an (dont 30 % plus de 100 jours) alors que ces pourcentages décroissent dans les strates inférieures pour être proches de 0 chez les petites exploitations. Chez ces dernières, 49 % d'entre elles ont certes recours à l'entraide mais pour un nombre de jours restreint.

- Si la main d'oeuvre est concentrée sur les grandes exploitations, le matériel de production l'est aussi, notamment le potentiel de culture attelée (cf. tableau 57-5). La quasi totalité des grandes exploitations possèdent des boeufs de trait : 67 % ont même plus de 7 unités. Le pourcentage des exploitations n'ayant aucun boeuf de trait croît au fur et à mesure que la taille de l'exploitation décroît : 7 %, 38 %, 41 %, 58 %.

- Cet accaparement du cheptel est moins fort si on considère la la totalité du cheptel bovin (tableau 57-6) : cela signifie que les exploitations moyennes possèdent relativement plus de boeufs d'élevage, souvent peu productifs, que de boeufs de trait.

- Le produit brut des exploitations est en conséquence, très variable (tableau 57-7 et 8), notamment la place prise pour la vente des produits des cultures : chez la plupart des petites exploitations, ce poste ne forme qu'une partie du revenu de l'exploitant. Pour 12 % d'entre elles seulement cette vente représente plus de 75 % des recettes totales.

Au contraire, ce chiffre atteint 50 % chez les grandes exploitations (28 % et 40 % dans les strates intermédiaires). Chez les petites exploitations, une partie importante des recettes vient de la vente des produits de la pêche.

Seule une minorité (27 % des petites exploitations parvient à vivre entièrement de son activité agricole. Les autres sont économiquement marginales : la famille vit, plus ou moins avec des revenus extérieurs à l'exploitation. Au contraire, 84 % des exploitations de 10 ha et plus tirent plus de 90 % de leurs recettes de l'exploitation (72 % pour les 5 - 10 ha, 64 % pour les 2,5 - 5 ha).

- Il n'est donc point étonnant qu'on retrouve les mêmes écarts dans la pyramide des revenus (tableau 57-9) : 12 exploitations de plus de 10 ha (50 %) ont un revenu annuel supérieur à 150.000 FMG, elles représentent d'ailleurs plus de la moitié des effectifs de cette strate de revenus.

Ces grandes exploitations ont, elles aussi, subi les conséquences des grandes inondations mais leur trésorerie a mieux supporté cette crise puisque 21 % d'entre elles avaient encore un budget équilibré et 34 % un budget bénéficiaire alors que 72,5 % des petites exploitations se trouvaient en déficit (tableau 57 - 10).

- Les petits exploitants sont contraints de se salarier pour compenser l'insuffisance de leurs revenus agricoles : 42 % seulement des exploitations inférieures à 2,5 ha ne perçoivent aucun salaire (contre 88 % des exploitations de plus de 10 ha). 25 % d'entre elles tirent du salariat plus de la moitié de leurs revenus et 25 % une part non négligeable (entre 10 et 50 %) alors que ce pourcentage diminue avec l'augmentation de la surface de l'exploitation.

La surface des exploitations, liée très intimement à la propriété foncière, est donc le facteur principal de la structuration socio-économique de ces villages. Les grandes exploitations de plus de 10 ha exercent le rôle d'accaparement ou de contrôle de la terre, de la main d'oeuvre familiale et salariée, des moyens de production et de l'essentiel de la production végétale, notamment la plus grande partie du paddy commercialisé. Ce petit nombre de gros exploitants jouent le rôle de classe dominante dans chacun des villages ; ils sont 13 à Mahatsinjo, 10 à Mahakary et 4 à Vohibola.

52 - L'âge du chef d'exploitation, élément second (cf. tableau n° 58)

Les chefs d'exploitation de plus de 10 ha. se recrutent dans toutes les grandes classes d'âge (tableau 58-1) au-dessus de 30 ans : les plus jeunes sont exclus. Surtout, on note une concentration de la terre aux mains des plus âgés des agriculteurs : 59 % des agriculteurs de 65 ans et plus ont au moins 5 hectares, 66 % des agriculteurs de 50 à 64 ans alors que ce pourcentage tombe à 47 % pour les 35-50 ans et à 29 % pour les moins de 35 ans.

Dans l'ensemble, les vieux ont donc tendance à contrôler les plus grandes exploitations.

La première cause de cette situation est que les vieux détiennent l'essentiel de la propriété foncière (tableau 58-2) : 30 % des jeunes de moins de 35 ans ne sont pas propriétaires de leurs rizières et 28 % seulement ont une propriété supérieure à 5 ha. Chez les plus de 65 ans au contraire, cette strate regroupe 53 % des individus (41 + 12) et 77 % (36 + 31) chez les chefs de famille de 50 à 64 ans.

La structuration par classe d'âges ne recouvre ainsi que partiellement la structuration par strates de superficie : la classe d'âge dominante est celle des 50-64 ans. Les plus âgés (plus de 65 ans) ont tendance à perdre une partie de leurs moyens de production, soit parce qu'ils ont été contraints de partager une partie de leurs terres à leurs descendants, ce qui permet à quelques "jeunes" privilégiés d'accéder à leur tour aux strates supérieures, soit que leur main d'oeuvre familiale insuffisante ne leur ait pas permis d'étendre leurs superficies cultivées (tableau 58-3) : 53 % des vieux ont moins de 1,8 UTH alors que 52 % de leurs cadets de 50-64 ans ont encore une main d'oeuvre familiale nombreuse (plus de 2,3 UTH). C'est d'ailleurs le gros handicap des jeunes de moins de 35 ans : 15 % seulement d'entre eux ont plus de 2,3 UTH (8 % + 7 %) alors que 83 % ont au maximum 1,8 UTH (le chef de ménage plus sa femme). On retrouve le même handicap des jeunes pour le matériel de production : 44 % des jeunes ont au moins 3 têtes de boeufs contre 73 % des 50-64 ans.

Aussi, 29 % seulement des jeunes ont-ils plus de 75 % de leurs recettes provenant de la vente de produits de cultures (tableau 58-5) contre 48 % de leurs aînés de 50-64 ans.

Tableau n° 58 - Stratification économique selon l'âge du chef de famille (3 villages)

Age de chef	moins de 35 ans		35 à 50 ans		50 à 64 ans		65 et plus		Totaux	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
Effectifs	57	34,3%	59	35,5%	33	19,8%	17	10,2%	166	100%
1-Exploitation rizicole										
- Moins de 2,5 ha	20	35 %	16	27 %	5	15 %	2	12 %	43	26%
- 2,5 à 5 ha	20	35 %	15	25 %	6	18 %	5	29 %	46	28%
- 5 à 10 ha	7	12 %	22	37 %	12	36 %	9	53 %	50	30%
- Plus de 10 ha	10	17 %	6	10 %	10	30 %	1	6 %	27	16%
T o t a l :		100%		100%		100%		100%		100%
2-Propriété des rizières										
- Non propriétaire	17	30 %	6	10 %	2	6 %	0	0 %	25	15%
- Moins de 2,5 ha	9	16 %	13	22 %	3	9 %	2	11 %	27	16%
- 2,5 à 5 ha	15	26 %	16	27 %	6	18 %	6	35 %	43	26%
- 5 à 10 ha	5	9 %	18	30 %	12	36 %	7	41 %	42	25%
- Plus de 10 ha	11	19 %	6	10 %	10	31 %	2	12 %	29	17%
3-NB d'UTH familiaux										
- 1 UTH et moins	8	14 %	7	12 %	5	15 %	1	6 %	21	13%
- 1,1 à 1,8 UTH	39	69 %	23	39 %	9	27 %	8	47 %	79	47%
- 1,9 à 2,3 UTH	1	2 %	9	15 %	2	6 %	1	6 %	13	8%
- 2,3 à 3,6 UTH	5	8 %	8	13 %	11	34 %	2	12 %	26	16%
- Plus de 3,6 UTH	4	7 %	12	20 %	6	18 %	5	29 %	27	16%
4-Total bovins										
- Aucun	24	42 %	25	42 %	9	27 %	5	29 %	63	38%
- 1 ou 2 bovins	8	14 %	1	2 %	0	0 %	2	12 %	11	7%
- 3 à 10	17	30 %	23	39 %	13	39 %	8	47 %	61	37%
- Plus de 10	8	14 %	10	17 %	11	34 %	2	12 %	31	19%
5-Vente produits des cultures										
- Pas de vente	13	25 %	15	29 %	6	20 %	6	35 %	40	27%
- Moins de 25% total des recettes	9	18 %	12	23 %	2	7 %	3	8 %	26	18%
- 25 à 49,9 %	7	14 %	4	8 %	4	14 %	2	11 %	17	11%
- 50 à 75 %	7	14 %	7	13 %	3	10 %	3	18 %	20	13%
- Plus de 75 %	15	29 %	14	27 %	14	48 %	3	18 %	46	31%
T o t a l :		100%		100%		100%		100%		100%

Tableau n° 58 (suite)

Age du chef :	Moins de 35 ans		35 à 50 ans		50 à 64 ans		65 et plus		Totaux	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
6 - <u>Vente élevage et poissons</u>										
- Pas de vente	23	45 %	16	31 %	8	27 %	3	18 %	50	33 %
- Moins de 10 % total recettes	4	8 %	6	11 %	4	14 %	5	29 %	19	13 %
- 10 à 30 %	4	8 %	10	19 %	10	35 %	0	0 %	24	16 %
- Plus de 30 %	20	39 %	20	38 %	7	24 %	9	53 %	56	38 %
7 - <u>Recettes totales de l'exploitation</u>										
- Pas de recette	3	6 %	2	4 %	0	0 %	1	6 %	6	4 %
- Moins de 30 % du revenu total	2	4 %	5	10 %	3	10 %	1	6 %	11	7 %
- 30 à 60 %	9	18 %	8	15 %	4	14 %	1	6 %	22	15 %
- 60 à 90 %	10	20 %	8	15 %	1	3 %	2	10 %	21	14 %
- 90 % et plus	27	52 %	29	56 %	21	73 %	12	71 %	89	60 %
8 - <u>Salaires perçus</u>										
- Pas de salaire	30	47 %	33	58 %	27	73 %	14	82 %	104	60 %
- Moins de 10 % du revenu total	5	8 %	2	4 %	1	3 %	2	12 %	10	6 %
- 10 à 30 %	9	14 %	7	12 %	1	3 %	0	0 %	17	10 %
- 30 à 50 %	2	3 %	2	4 %	2	5 %	1	6 %	7	4 %
- Plus de 50 %	17	27 %	13	23 %	6	16 %	0	0 %	36	21 %
9 - <u>Revenu total</u>										
- Moins de 30.000 FMG	26	41 %	20	35 %	14	38 %	8	47 %	68	39 %
- 30.000 à 75.000 FMG	25	40 %	19	33 %	8	21 %	7	41 %	59	34 %
- 75.000 à 150.000 FMG	8	13 %	11	19 %	3	8 %	1	6 %	23	13 %
- Plus de 150.000 FMG.	4	6 %	7	13 %	12	33 %	1	6 %	24	14 %

La vente d'élevage et surtout de poissons (tableau 58-6) permet au contraire à certains jeunes d'accroître leurs revenus monétaires (39 % en tirent plus de 30 % de leurs revenus), de même d'ailleurs que les plus vieux (53 % des plus de 65 ans). Malgré cela, dans l'ensemble, ce sont les paysans de 50-64 ans qui tirent le plus de recettes de leur exploitation (73 % en tirent plus de 90 % de leurs revenus contre 52 % seulement des jeunes).

Ce sont donc principalement les jeunes qui recourent au salariat (tableau 58-8) : 53 % d'entre eux ont un salaire et 27 % en tirent plus de 50 % de leurs revenus (contre 0 % chez les plus anciens et 16 % chez les 50-64 ans).

La pyramide des revenus selon l'âge (tableau 58-9) reflète ces diverses composantes : 81 % des jeunes (41 + 40) ont moins de 75.000 FMG par an, de même que 88 % des plus de 65 ans, contre 59 % seulement des 50-64 ans.

Inversement, ont plus de 150.000 FMG : 6 % des moins de 35 ans, 13 % des 35-50 ans, 33 % des 50-64 ans (qui forment 50 % de cette tranche de revenus) et 6 % des plus de 65 ans.

Cette analyse permet ainsi de préciser le procès de structuration socio-économique de ces villages : certains jeunes de 30-35 ans, les aînés, ont pu accéder à une grande exploitation, par héritage et par défrichement mais l'absence d'une main d'oeuvre familiale nombreuse et de moyens de production importants ne leur permet qu'exceptionnellement, et grâce à l'appoint de la pêche ou du salariat, d'accéder à des revenus monétaires élevés. Au contraire les hommes de 50-64 ans déjà bien pourvus de terres peuvent faire fructifier au mieux leur capital foncier grâce à leur nombreuse main d'oeuvre familiale, à leur matériel de production et aussi grâce à leur pouvoir social dans le clan et dans le village qui leur permet de mobiliser à leur profit l'"entraide" gratuite de leur clientèle :

53 - L'origine du chef de famille, élément révélateur (cf. tableau n° 59)

La corrélation est très forte entre l'origine du chef de famille et le niveau de production et de revenus.

Les immigrants récents (arrivés depuis 1966) ont, de très loin, le niveau économique le plus bas : 47 % d'entre eux ne sont propriétaires d'aucune rizière, 53 % ont une exploitation inférieure à 2,5 ha. Souvent jeunes (47 % d'entre eux ont moins de 35 ans), 77 % ont moins de 1,9 UTH de main d'oeuvre familiale. 70 % n'utilisent que quelques journées de salariat. 53 % n'ont aucun boeuf de trait. Leur production agricole est donc souvent très faible : 63 % n'effectuent aucune commercialisation de produits de leurs cultures. La plupart sont contraints de se salarier : 44 % d'entre eux en tirent plus de la moitié de leurs revenus. Aussi leur revenu total est-il très faible ; 60 % ont moins de 30.000 FMG, 32 % entre 30.000 et 75.000 FMG. Deux seulement (8 %), qui ont un salaire non agricole, atteignent plus de 75.000 FMG.

Jeunes, pauvres en terres, isolés socialement et exploités économiquement, ces immigrants récents cumulent tous les handicaps de la structure socio-économique dont ils forment la classe la plus prolétarisée.

Les immigrants plus anciens (arrivés avant 1966) ont une situation économique un peu meilleure, intermédiaire entre les autochtones et les immigrants récents. Arrivés dans la zone à une époque où la terre à défricher n'était pas encore rare, surtout dans le marais, presque tous ont pu, grâce à leur travail, accéder à la propriété de quelques terres (3 d'entre eux possèdent même plus de 10 ha de rizières).

Plus du tiers d'entre eux ont d'ailleurs obtenu un lot en 1972, d'autres en 1973 et ultérieurement. Ils parviennent ainsi peu à peu à échapper partiellement à la domination des grands propriétaires autochtones.

Leur main d'oeuvre familiale est relativement nombreuse. 42 % (31 + 11) utilisent plus de 50 jours de salariés par an. Mais dans l'ensemble, leur matériel de production est encore insuffisant (65 % n'ont aucun boeuf de trait) : ils restent ainsi partiellement tributaires pour la location ou le prêt de matériel.

Leur niveau de production est, en moyenne, meilleur que celui des immigrants récents mais reste encore inférieur à celui des autochtones (tableau 59-6) : 27 % seulement n'effectuent aucune vente de produits de culture mais 18 % seulement (contre 37 % des autochtones) en tirent plus de 75 % de leurs revenus.

Tableau n° 59 - Stratification économique selon l'origine du chef de famille
(3 villages).

Origine du chef de famille	Autochtones		Immigrés avant 1966		Immigrés depuis 1966		Totaux	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
Effectifs :	123	10 %	4	15,6%	17	10,4 %	166	100 %
1 - <u>NB D'UTH Familiaux</u>								
- 1 UTH et moins	13	10 %	4	15 %	4	24 %	21	13 %
- 1,1 à 1,8 UTH	59	48 %	11	42 %	9	53 %	79	48 %
- 1,9 à 2,3 UTH	8	6 %	4	15 %	1	6 %	13	8 %
- 2,3 à 3,6 UTH	19	16 %	6	23 %	1	6 %	26	15 %
- Plus de 3,6 UTH	24	20 %	1	4 %	2	12 %	27	16 %
TOTAL :		100 %		100 %		100 %		100 %
2 - <u>Propriété rizicole</u>								
- Non propriétaires	15	12 %	2	8 %	8	47 %	25	15 %
- Moins de 2,5 ha	15	12 %	7	27 %	5	29 %	27	16 %
- 2,5 à 5 ha	34	28 %	7	27 %	2	12 %	46	26 %
- 5 à 10 ha	34	28 %	7	27 %	1	6 %	42	25 %
- 10 ha et plus	25	20 %	3	11 %	1	6 %	29	17 %
3 - <u>Exploitation agricole</u>								
- Moins de 2,5 ha	25	20 %	9	35 %	9	53 %	43	26 %
- 2,5 à 5 ha	33	27 %	9	35 %	4	24 %	46	28 %
- 5 à 10 ha	42	34 %	6	23 %	2	11 %	50	30 %
- 10 ha et plus	23	19 %	2	8 %	2	11 %	27	16 %
4 - <u>Salariat reçu</u>								
- Pas de salariat	19	15 %	4	15 %	0	0 %	23	14 %
- Moins de 50 jours	49	40 %	11	42 %	12	70 %	72	43 %
- 50 à 150 jours	33	27 %	8	31 %	4	23 %	45	27 %
- Plus de 150 jours	22	18 %	3	11 %	1	6 %	26	16 %
5 - <u>Boeufs de trait</u>								
- Aucun	39	32 %	17	65 %	9	53 %	65	39 %
- 1 ou 2 boeuf	7	5 %	1	4 %	3	18 %	11	7 %
- 3 à 6 boeufs	41	33 %	6	23 %	4	23 %	51	31 %
- 7 et plus	36	30 %	2	8 %	1	6 %	39	23 %

Tableau n° 59 (suite)

Origine du chef de famille :	Autochtones		Immigrés avant 1966		Immigrés depuis 1966		Totaux	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
6 - <u>Vente produits des cultures</u>								
- Pas de vente	24	21 %	6	27 %	10	63 %	40	27 %
- Moins de 25 % des recettes	21	19 %	3	14 %	2	12 %	26	17 %
- 25 à 50 %	11	10 %	4	18 %	2	12 %	17	11 %
- 50 à 75 %	14	13 %	5	23 %	1	6 %	20	13 %
- Plus de 75 %	41	37 %	4	18 %	1	6 %	46	31 %
7 - <u>Salaires perçus</u>								
- Pas de salaire	82	67 %	14	52 %	8	32 %	104	60 %
- Moins de 10 % des recettes	6	5 %	2	7 %	2	8 %	10	6 %
- 10 à 30 %	11	9 %	3	11 %	3	12 %	17	10 %
- 30 à 50 %	5	4 %	1	4 %	1	4 %	7	4 %
- Plus de 50 %	18	15 %	7	26 %	11	44 %	36	20 %
8 - <u>Revenu total</u>								
- Moins de 30 000 FMG	40	33 %	13	48 %	15	60 %	68	39 %
- 30 000 à 75 000 FMG	41	34 %	10	37 %	8	32 %	59	34 %
- 75 000 à 150 000 FMG	18	15 %	3	11 %	2	8 %	23	13 %
- Plus de 150 000 FMG	23	19 %	1	4 %	0	0 %	24	14 %

Un fort pourcentage continue de se salarier (48 %) contre 33 % seulement des autochtones. 26 % en retirent encore plus de la moitié de leurs revenus. Mais il est assez significatif de constater que plusieurs d'entre eux, salariés durant plusieurs années à leur arrivée dans la zone, tirent à présent l'essentiel de leurs ressources de leur exploitation agricole. Pour ceux-ci, il y a donc une certaine progression économique en même temps que l'accession à une relative autonomie grâce surtout à l'exploitation de leur main d'oeuvre familiale.

Cependant, leur niveau de revenu reste en moyenne assez bas (tableau 59-8) : 48 % ont moins de 30.000 FMG (contre 33 % des autochtones) et un seul dépasse 150.000 FMG, contre 19 % des autochtones.

En conclusion, on peut constater que, s'il ne suffit pas d'être autochtone pour être riche, il suffit d'être immigré de fraîche date pour se retrouver dans les strates les plus basses de la structure socio-économique du village.

La structure sociale et économique de ces villages devient ainsi plus précise.

54 - Structures économiques et rapports sociaux

541 - La classe dominante de chaque village est composée de quelques chefs de famille, natifs du village, chefs de clan ou descendants d'anciens chefs de clan. A des héritages déjà substantiels ils ont ajouté de nouvelles terres acquises par défrichement grâce à leur main d'oeuvre familiale, à celle de leur clientèle et à leur matériel de production. Agés de 50 à 64 ans, ils ont assez de dynamisme et de pouvoir pour maintenir intacts leur patrimoine foncier et leur prestige social. Mais la base de leur richesse est la possession de moyens de production importants : plusieurs dizaines d'hectares de rizières sur le PC 23 mais aussi à l'extérieur du périmètre pour ceux de Mahatsinjo, des troupeaux de boeufs sur place et dans les pâturages de l'Ouest, des boeufs de trait en grand nombre, du matériel de culture qu'ils peuvent prêter ou louer. Ils accaparent ainsi une partie importante de la production rizicole, en particulier de la part commercialisée. La récupération de la plus-value se fait donc essentiellement à leur profit.

Ces notables, gros propriétaires et gros exploitants, se sentent directement menacés par la politique d'aménagement de la SOMALAC. Ils craignent que, comme sur les autres périmètres, leur richesse et surtout leur pouvoir patriarcal ne soient cassés par le mode d'attribution des lots qui peut profiter aux paysans sans terre ou pauvres en terres qui forment traditionnellement leur clientèle et leur main d'oeuvre.

Ils contestent donc le mode d'attribution des lots effectué par la SOMALAC et exigent de garder, aménagé ou non, l'intégralité de leur "tanindrazana" même si une partie plus ou moins importante de leurs terres était peu cultivée et défrichée de fraîche date. Ils demandaient même en 1972 que l'on restaure les propriétaires dans les terres qu'on leur avait prises pour l'aménagement des lots. Malgré cela ils ont accepté ou sont décidés à accepter un lot aménagé sur le PC 23 devant la menace de se retrouver expropriés de leurs terres ou indemnisés "à bas prix" (1) mais ils refusent de payer la charge financière de l'opération qu'ils estiment beaucoup trop lourde à cause notamment d'un encadrement trop dense (sous-entendu : "qui risque de limiter ou de contrôler leur propre pouvoir") et de techniques d'aménagement jugées trop onéreuses. Pour justifier leur attitude plusieurs contestent le calcul d'accroissement des revenus sur les lots aménagés par la SOMALAC : "en certains endroits, nous savons bien que les rendements à l'hectare ont baissé après l'aménagement, comme sur le PC 15".

(1) Extrait d'une interview : "Nous n'avons pas demandé de lot. Les enquêteurs sont venus pour inventorier notre possession en rizières. Puis on nous avait demandé de signer des papiers comme quoi nous renonçons à nos propriétés inventoriées antérieurement et contractons l'engagement de planter des lots qui nous seront assignés, sans quoi nous perdrons tout ce que nous avons toujours exploité. Nous ne pouvons pas nous exposer à pareille éventualité et mieux valait se contenter de peu que de rien".

"Au contraire, la surface cultivée par chacun a diminué. De plus, il faut supporter les redevances et d'autres dépenses nouvelles". Plusieurs craignent aussi que les moyens mécaniques de culture qu'ils possèdent à présent (notamment le tracteur pour lequel ils se sont endettés) ne soient plus rentabilisés sur des surfaces réduites.

En fait, l'hostilité de cette classe de propriétaires à la SOMALAC nous paraît avoir des racines et des motivations plus profondes : consciemment ou non, ils craignent surtout que l'attribution de lots plus petits que la surface qu'ils possèdent aujourd'hui les oblige à réduire leur clientèle : d'abord leurs besoins en main d'oeuvre seront moins importants, ensuite une partie de leur clientèle présente risque de leur échapper en accédant à la propriété de nouveaux lots. Enfin, ces grands propriétaires détenteurs de surfaces importantes "hors périmètre", souvent près du village, refusent de se dessaisir de ces terres pour obtenir un lot sur le PC 23 loin de leur village. Ils voudraient tout à la fois garder leurs terres anciennement aménagées et obtenir un lot sur le PC 23 pour maintenir, sinon accroître leur pouvoir économique et social. Beaucoup d'ailleurs n'ont déclaré, lors de l'inventaire foncier, qu'une partie de leurs terres "hors périmètre".

Grâce à leur pouvoir dans le village, grâce à une astucieuse récupération du mécontentement général au profit de leurs thèses et de leurs intérêts, ces notables grands propriétaires ont réussi jusqu'à présent à canaliser la contestation paysanne à la fois contre la SOMALAC et contre les principes d'une réforme agraire en assimilant et en confondant volontairement ces deux problèmes dans un même opprobre.

Objectivement ils sont pourtant les principaux bénéficiaires de l'évolution actuelle : ils vont bénéficier de l'attribution de lots relativement plus importants que dans d'autres périmètres, grâce à un assouplissement par l'A.M.V.R., depuis l'an dernier déjà, des impératifs de la réforme agraire. Par la participation des conseils de village, qu'ils contrôlent, aux modalités d'attribution des lots, ils peuvent veiller au maintien de leurs avantages, sous le couvert d'un contrôle démocratique de la base.

Enfin, ils vont tout faire pour obtenir que leurs terres hors périmètre ne soient pas récupérées par la SOMALAC. L'aspect réforme agraire risquerait alors de disparaître presque complètement, à moins que les décisions et les moyens nécessaires soient pris par les autorités responsables.

542 - La clientèle des gros propriétaires est, numériquement, la couche sociale la plus importante dans le village. Le rapport de clientèle ou de domination est plus ou moins étroit et permet de distinguer plusieurs sous-groupes.

La clientèle la plus dépendante est composée par la parenté du grand propriétaire, très élargie quand il est chef de clan, ses métayers et des paysans sans terre, souvent jeunes, salariés permanents ou saisonniers. Les rapports de pouvoir et de production entre cette clientèle et le patron sont complexes. Certains, enfants adultes mariés ou non, petits métayers cadets de familles ou immigrés récemment arrivés n'ont pas ou pas assez de terre ou sont trop liés au "chef de clan" pour pouvoir socialement et économiquement le quitter et être indépendants. Ils travaillent donc en groupe sur les terres du "patron", parfois en effectuant une tâche spécialisée (conducteur de tracteur, laboureur, gardien de boeufs). A l'époque des travaux, ils sont nourris par le patron ; parfois ils touchent un salaire, c'est le cas des immigrés. Dans d'autres cas, le patron leur accorde en contrepartie la jouissance de quelques parcelles de rizières et l'utilisation de son matériel et de ses boeufs sur ces parcelles. Ces "nourris" sont ainsi entièrement dépendants de leur patron, économiquement et socialement, d'autant plus qu'ils habitent souvent chez lui ou dans son immédiat voisinage.

Ce rapport de production, de type patriarcal, est le plus menacé dans la situation actuelle malgré les efforts désespérés des patrons pour le maintenir. Non point que ce rapport soit explicitement contesté par ceux à qui il est imposé, ils sont socialement et culturellement trop dépendants, mais parce que l'évolution économique de la région et notamment l'aménagement des périmètres, provoque et implique l'éclatement de cette structure patriarcale : l'attribution des lots réduit le patrimoine foncier des grands propriétaires, libère une partie de leur clientèle qui devient alors dépendante de la SOMALAC, ne serait-ce que pour le paiement

des redevances. Surtout, le développement de l'économie monétaire et le besoin, injecté et accepté, de produire davantage mettent les propriétaires en concurrence pour trouver des salariés, d'autant plus que leur clientèle gratuite, sinon bénévole, a tendance à diminuer.

Une clientèle nouvelle se développe ainsi autour des grands propriétaires sur la base de relations inégales d'échanges de travail et de matériel. Ces familles de petits exploitants, autochtones et surtout immigrés, échappent partiellement à la domination économique des grands propriétaires : ils cultivent quelques hectares de rizières obtenus soit par héritage soit par défrichement dans le marais. Mais leurs moyens de production sont insuffisants : nous avons vu qu'ils n'avaient pas de boeufs de trait, pas de matériel, pas de main d'oeuvre familiale nombreuse soit parce qu'ils sont jeunes, soit parce que leurs revenus ne leur permettent pas de nourrir une grande famille. Les superficies qu'ils cultivent sont restreintes.

Ils doivent recourir au grand propriétaire voisin pour louer son matériel, ses boeufs ou son tracteur : ils le payent en journées de travail ou par une part sur leur récolte à venir. Souvent ils sont contraints de se salarier. Mais ils gardent une certaine initiative économique car leurs rapports avec le "patron" se situent au niveau des échanges monétaires, même lorsque les conditions de travail et de rémunération leur sont imposées. Ce n'est d'ailleurs pas toujours le cas ; récemment, nous l'avons noté plus haut, les moissonneurs ont imposé en 1973 des salaires bien plus élevés, à cause de la pénurie de main d'oeuvre.

Ces rapports sociaux dans les villages obéissent donc de plus en plus au jeu des rapports de force économiques entre couches sociales dominantes et dominées. Le pouvoir patriarcal regresse avec l'extension de l'économie monétaire. Aujourd'hui il ne peut plus s'appuyer comme récemment encore sur le pouvoir de contrainte ou de répression qu'exerçaient dans les villages les représentants (chef de canton et chef de village) de l'appareil administratif par le biais de la collecte des impôts.

Ces paysans sans terre ou pauvres en terre aspirent aujourd'hui à une indépendance économique réelle que seule pensent-ils, la possession de terres peut leur donner. Ces petits paysans, surtout les immigrés, critiquent certes violemment la SOMALAC à propos notamment de la lourdeur des redevances et de la pesanteur de son appareil administratif. Mais ils souhaitent obtenir rapidement un lot sur lequel ils seront relativement plus autonomes et grâce auquel ils espèrent accroître leurs revenus. Lorsqu'ils ont un lot, ils souhaitent en devenir propriétaires et demandent que ne soient plus remises en cause les surfaces déjà attribuées (1). Pour eux, l'aspect réforme agraire, même limitée, introduit par la SOMALAC, est primordial et ne doit pas être remis en cause. Mais seule une minorité ose en parler ouvertement, d'abord parce que le rapport de force ne leur est pas favorable à l'intérieur des villages et surtout parce que ces modalités d'aménagement foncier sont intimement liées à l'image tant décriée par ailleurs de la SOMALAC.

543.- Entre la classe dominante des patrons grands propriétaires et la majorité des petits paysans salariés et dépendants, une nouvelle couche sociale est en train de surgir qui ne pourra que s'élargir et s'épanouir avec les aménagements de la SOMALAC : c'est la couche des agriculteurs moyens, cultivant entre 5 et 10 ha. Ils forment 30 % des chefs d'exploitation. Aujourd'hui leur potentiel de production est encore assez faible mais ils parviennent déjà à être relativement indépendants, voire même à utiliser à leur profit une partie des salariés. Ils ont des boeufs de trait, parfois du matériel. Ils espèrent, avec un lot aménagé de 4 ou 5 ha auquel ils peuvent prétendre, accroître leur production et leurs revenus :

(1) Extrait d'une interview : "nous ne partageons pas les vues de certains selon lesquels on devrait redonner aux premiers occupants les terres aménagées par la SOMALAC. Cela susciterait des disputes et des mésententes profondes dans les villages. Nous demandons pour assainir l'atmosphère villageoise que les attributaires restent propriétaires des lots qui leur sont assignés".

dans la logique actuelle de la SOMALAC c'est bien à cette couche sociale de nouveaux "koulaks" que devraient essentiellement profiter les nouveaux aménagements du PC 23, à moins que les terres ne soient distribuées égalitairement à tous ceux qui en font la demande, quelle que soit la superficie qu'ils possèdent aujourd'hui. Cette dernière solution, qui semble avoir été choisie récemment sur le périmètre d'Ivakaka, poserait d'autres problèmes dont les moindres ne seraient pas l'efficacité technique et la pseudo-égalité de l'opération.

En conclusion, cette société villageoise est en pleine mutation : l'extension des défrichements avait permis à une minorité de gros exploitants d'accroître leur potentiel de production grâce au système patriarcal qui récupérait à leur profit le travail de leur famille et de leur clientèle.

Aujourd'hui la cassure du système patriarcal est en cours, elle ne pourra que s'accélérer par l'accession des couches moyennes à l'attribution d'un lot et à une certaine aisance économique qui n'est pour l'instant l'apanage que d'une petite minorité. Le nombre des paysans sans terre diminuera peut-être mais, devenus petits exploitants sans matériel de production, ils resteront encore tributaires pour un temps des gros exploitants entrepreneurs de cultures ou de la SOMALAC.

CONCLUSIONS

Ces trois villages offrent des situations géographiques et économiques très diverses présentant de profondes différences inter et intravillageoises caractéristiques de cette zone de l'Alaoatra.

Dans cette population originellement de pêcheurs, les immigrants ont historiquement et actuellement apporté par leur force de travail, une impulsion dans la mise en valeur du marais. Dans un premier temps ils concourent surtout à l'enrichissement des gros propriétaires locaux car ils sont la couche sociale la plus exploitée mais certains s'intègrent assez rapidement au système, en exploitant à leur tour la main d'oeuvre familiale et salariée.

Cette mise en valeur spontanée reste très fragile, avec des résultats très médiocres tant que la maîtrise de l'eau et l'aménagement ne sont pas assurés. Dans ces conditions, l'équipement agricole des exploitations reste très limité et les principaux facteurs de richesse sont une main d'oeuvre familiale nombreuse et la possession d'un cheptel nombreux. Les grandes superficies permettent de compenser partiellement la faiblesse des rendements. Enfin, l'irrégularité des récoltes est atténuée, surtout à Mahakary et à Vohibola, par la pêche source de revenus monétaires très importants.

Les revenus monétaires des exploitations sont en moyenne peu élevés, à peine supérieurs à la valeur de l'auto-consommation, mais avec de très grandes différences dans la pyramide des revenus. Dans cette économie, le salariat tient une grande place, aussi bien dans le chapitre des charges d'exploitation que dans celui des revenus d'une partie des petits paysans dont les ressources agricoles sont insuffisantes.

La réalisation des premiers aménagements et l'attribution des premiers lots aux agriculteurs de ces villages permet donc d'envisager des bouleversements tant sur le plan économique et social que dans le cadre de vie de la population, du moins pour ceux de Mahatsinjo très éloignés aujourd'hui des terres de culture du PC 23.

Confrontées à la réalité des aménagements et à l'action de la SOMALAC, les réactions de ces agriculteurs sont très diverses et souvent liées à la couche sociale et économique à laquelle ils appartiennent. Deux problèmes réels nous paraissent particulièrement ressentis par ces agriculteurs :

1 - Le problème de la taille des lots

Le système d'attribution des lots sur les mailles 5 à 11 tenait compte de l'avis formulé par l'AMVR. Il introduisait certaines différences par rapport au système appliqué sur les autres périmètres, notamment l'attribution de lots relativement plus grands en moyenne. Ceci ne peut que satisfaire les nouveaux attributaires qui, en conditions normales, verront leur production totale nettement accrue grâce aux aménagements. Mais cette solution aura d'autres conséquences surtout si elle est maintenue pour les attributions de 1973 et ultérieurement : logiquement le nombre de paysans sans terre attributaires d'un lot sera réduit et plusieurs paysans qui cultivaient sur le PC 23 seront recasés "hors périmètre", dans des conditions techniques plus difficiles et surtout sans aucune certitude de pouvoir s'installer sur ces terres "hors périmètre" à récupérer que leurs propriétaires actuels veulent conserver.

2 - Le problème des redevances

Quels que soient les conflits d'intérêts existant entre couches sociales, il existe un consensus unanime des paysans de la région pour protester vigoureusement contre la lourdeur des redevances à verser à la SOMALAC. La diminution du taux des redevances en 1972 a été bien accueillie. Mais, pour la plupart des gens, elle est considérée comme une demi-mesure ou comme une promesse d'une diminution plus importante qu'ils attendent. Cette mesure a cependant pour conséquence de diminuer les recettes de la SOMALAC de plusieurs dizaines de millions FMG par an. Comment pourra être rétabli l'équilibre financier actuel et futur des opérations d'aménagement ? Peut-être peut-on envisager un allègement des tâches et donc des charges de fonctionnement de l'organisme chargé des opérations postérieures aux aménagements (entretien, vulgarisation, recouvrement des redevances ...).

La plupart des agriculteurs seraient favorables à un allègement de la structure administrative d'intervention. La suppression du niveau moniteurs serait bien accueillie : en effet, ce personnel n'est souvent perçu que comme des agents coercitifs veillant à la perception des redevances. Leur utilité technique n'est guère ressentie, sauf peut-être à Mahakary où il n'y a pas de véritable riziculteur.

Pourtant, à moins d'envisager une prise en charge financière des aménagements par un organisme extérieur à la région, la suppression d'une partie des charges de la SOMAIAC ne peut être envisagée que si la perception régulière des redevances est réglée par ailleurs (par un monopole de la commercialisation, par un recours au crédit individuel, par des structures professionnelles collectivement responsables ?). Diverses solutions sont possibles et sont parfois envisagées par les agriculteurs les plus lucides. Elles peuvent être acceptées si elles sont clairement expliquées à ces agriculteurs parfois menaçants à force de se sentir menacés.

*

*

*

ANNEXE N° 1LA CAMPAGNE 1972-1973 SUR LA ZONE DE TSARATANIMBARY

En raison de l'attribution tardive des lots et de la nécessité d'arrêter nos enquêtes en Mai, l'observation de cette première année de mise en culture a été très incomplète. Nous signalons seulement les principales difficultés auxquelles se sont heurtés les paysans et que nous avons pu nous-mêmes constater.

1°/ Attribution des lots trop tardive

L'aménagement des mailles 5 à 11, prévues pour être loties en 1972, était achevé dès la fin Août. Un premier labour avait été effectué par la SOMALAC en Septembre : les terres étaient prêtes pour être loties et cultivées dès le mois d'Octobre.

Or, l'attribution des lots n'a pu se faire à la date prévue pour des raisons administratives : à la suite des contestations multiples émises par les paysans à l'encontre de la SOMALAC, les autorités malgaches avaient décidé d'enlever à la SOMALAC la tâche d'attribuer les lots pour la confier à une Commission Nationale composée de spécialistes de divers ministères qui devait aussi prendre l'avis des conseillers de chaque village de la zone.

Cette procédure nouvelle n'étant mise en place qu'en Octobre, la Commission Nationale ne put terminer ses travaux et procéder aux premières distributions de lots que le 16 Novembre.

Les paysans ne purent donc commencer les premiers travaux que fin Novembre et parfois même en Décembre. A ce moment-là le sol était déjà tassé, l'herbe avait repoussé. Avant de semer il était nécessaire de procéder à de nouveaux labours qui s'avéraient difficiles car la saison des pluies avait déjà commencé.

Beaucoup de paysans, craignant l'investir en pure perte à cause de ce retard, ne firent aucun labour ou ne labourèrent qu'une partie de leur parcelle. Il est vrai qu'au même moment où les attributaires pouvaient commencer leurs premiers travaux, les pousses de riz étaient

déjà hautes sur les rizières voisines bien soignées de la concession MURAT et même sur les rizières non encore aménagées au Nord de la zone.

Seule une partie des parcelles a donc été labourée et semée correctement pour cette première campagne, et ceci avec un retard de plusieurs semaines. Beaucoup de paysans estimaient alors que cette récolte était totalement ou partiellement compromise et bien peu firent un effort pour soigner leur semis de crainte d'y perdre de l'argent.

Pour ne point prendre de risques, plusieurs ont préféré donner leur terre en métayage, vrai ou déguisé, afin de perdre le moins possible d'argent. Ainsi, tel entrepreneur de cultures a pris le risque de labourer au tracteur et de semer sur plusieurs lots, se payant sur la récolte et laissant aux attributaires "officiels" juste ce qui leur était nécessaire pour payer leur redevance.

Ce retard a donc été catastrophique pour de nombreux allocataires qui avaient souhaité commencer dans d'autres conditions, surtout pour une première année de culture qui s'avère toujours particulièrement difficile.

2°/ Contestations sur l'exactitude des surfaces attribuées

Dès le mois de Décembre, plusieurs exploitants après avoir mesuré et fait vérifier la surface de leur lot, constatent que la superficie réelle de leur lot n'est pas conforme à celle officiellement marquée sur la fiche : 4 ha 20 au lieu de 5, 6 au lieu de 8, 13 au lieu de 15. Cela développe un malaise et un climat de méfiance déjà latent. Ces paysans estimaient qu'ils avaient droit à la surface exacte qui leur avait été accordée. Ils s'estimaient doublement lésés parce que la redevance à payer est calculée d'après la surface mentionnée sur la fiche alors que leur surface réelle était inférieure.

Certaines de ces contestations s'avéraient fausses ou exagérées, et étaient utilisées par les opposants à la SOMALAC qui avaient alors la faveur générale chez les paysans de la région. Certaines erreurs de détail étaient excusables ne serait-ce qu'à cause de l'erreur graphique puisque les superficies avaient été mesurées sur plan. D'autres erreurs furent rectifiées par la suite. Elles sont imputables uniquement à la précipitation dans laquelle s'effectua le remodelage et la distribution des lots.

3°/ Insuffisance de l'irrigation

Lorsque les attributaires voulurent mettre en eau leur rizières en Janvier, beaucoup s'aperçurent que l'eau ne parvenait pas jusqu'à leur rizière parce que le niveau était trop bas dans le canal d'aménée. Les attributaires qui se sont plaints se trouvaient sur les mailles 7,8, 9. Ils disaient alors que la moitié de la surface de ces mailles n'avait pas encore été irriguée à la fin Janvier et que leurs plants de riz étaient étouffés par la végétation naturelle et les mauvaises herbes.

Ici encore, il a pu y avoir certaines exagérations chez des attributaires exaspérés par l'accumulation successive de tant de difficultés. Parfois aussi les travaux terminaux de branchement de leur rizière, qui incombaient à l'attributaire, n'avaient pas été faits ou incorrectement. Mais il faut bien reconnaître que tout ne fut pas parfait en ce qui concerne l'irrigation de certaines mailles :

- certains canaux tertiaires étaient creusés trop profondément par rapport au niveau des rizières
- surtout la durée d'ouverture des vannes d'irrigation était souvent trop courte (de 7 à 16 h.30) ou le débit trop faible, ce qui empêchait les lots situés en fin du canal de recevoir l'eau nécessaire, notamment dans la partie Nord et Nord-Est des mailles.

Au même moment, on pouvait par contre constater que de nombreuses digues, destinées à la circulation et non à la culture, étaient submergées par les eaux d'irrigation.

Les attributaires concernés firent des pétitions, s'adressèrent aux moniteurs et au chef de zone. Sur une maille, un moniteur leur fit creuser un canal qui devait selon lui favoriser l'arrivée de l'eau sur les rizières. Mais cela n'eut aucun effet car le canal en question était en fait branché sur un drain ! Une telle erreur n'eut pas pour effet de rehausser le prestige des moniteurs. La plupart se contentèrent d'incriminer le Génie Rural, la G.T.E. ou la SOGREAH.

Les attributaires concernés craignaient, à juste raison, que cette sécheresse ne compromette définitivement la récolte : cette situation catastrophique pour quelques uns ne s'est pas prolongée, grâce surtout à l'arrivée de pluies importantes en Février mais il faut bien constater que l'irrigation fut loin d'être satisfaisante sur plusieurs parcelles ; fin Février nous avons nous-mêmes constaté sur plusieurs parcelles que les pousses de riz n'avaient guère qu'une quinzaine de centimètres de haut et étaient envahies de mauvaises herbes consécutives à la sécheresse : trois semaines seulement avant la floraison (mi-Mars) il était évident que la récolte ne serait pas bonne sur ces parcelles.

Tous les attributaires souhaitaient que le réseau d'irrigation soit amélioré afin que ces difficultés ne se reproduisent pas à la campagne suivante.

4°/ La main d'oeuvre salariée

Surtout pour une première campagne, engagée de plus si tardivement, il n'était pas question d'effectuer du repiquage sur les mailles de Tsaratanimbary. Le recours à de la main d'oeuvre salariée ne s'est donc posé qu'en Mai pour la moisson. Les attributaires n'ont pas eu moins de difficultés que les autres pour trouver les moissonneurs nécessaires, si ce n'est par le fait que la moisson a été légèrement retardée à cause du retard initial du semis. Nous renvoyons donc pour ce problème au chapitre 3 du rapport principal, paragraphe relatif aux moissonneurs.

5°/ La commercialisation et le paiement des redevances

Suite à la réorganisation en 1973 du système de commercialisation du paddy qui prévoyait l'obligation de livrer le paddy aux seuls collecteurs autorisés de la zone sur laquelle se trouve l'exploitation agricole, 4 centres d'achat avaient été autorisés à Tsaratanimbary, situés sur la digue au Nord des mailles aménagées. Chaque producteur devait livrer son paddy à ces centres, les collecteurs n'ayant plus le droit de se déplacer eux-mêmes près des rizières de l'exploitant.

Les attributaires se sont plaints de l'insuffisance du nombre de points d'achat, de la distance à parcourir jusqu'à ces centres (2 à 3 Kms pour les plus éloignés) et donc de la dépense (50 F par sac) que certains ont dû engager pour faire transporter leur paddy de l'aire de battage jusqu'au centre de pesage.

De plus, beaucoup croyaient qu'à cause des conditions particulièrement difficiles dans lesquelles ils avaient dû cultiver pour la première année, ils seraient exceptionnellement dispensés du paiement de leur redevance. Grand fut leur étonnement de voir que, si le BCSR avait effectivement obtenu en 1973 le monopole de la commercialisation du paddy même sur les zones SOMALAC, un accord existait entre le BCSR et la SOMALAC pour que, sur indication du moniteur, la redevance due soit immédiatement déduite des sommes à percevoir sur la vente du paddy qu'ils apportaient.

Plusieurs essayèrent alors de vendre leur paddy dans un autre centre d'achat, mais rares furent ceux qui passèrent à travers des contrôles mis en place. Aussi la perception de la redevance ne fut-elle pas plus mauvaise qu'ailleurs, d'autant que la récolte de Tsaratanimbary ne fut pas aussi catastrophique que prévu, du moins pour une première année de récolte. La rétention de paddy chez le producteur a été cependant plus importante que les années précédentes mais c'est un phénomène qui n'est pas particulier à la zone de Tsaratanimbary.

A N N E X E N° 2NOTE SUR LES POSSIBILITES HUMAINES D'INSTALLATIOND'UN VILLAGE SUR LA MAILLE 9 DE LA ZONE DETSARATANIMBARY (PC 23, ALAOTRA)

(1er Février 1973)

Une cinquantaine de paysans concernés ont été interviewés. Les premières conclusions font apparaître :

1°) Une minorité (36 %) n'est pas intéressée par cette solution ou ne pense pas avoir la possibilité de s'y installer :

a) Un petit nombre d'entre eux disent qu'ils ne veulent pas changer de village de résidence :

- parce qu'ils sont trop vieux ;
- parce qu'ils ont toute leur famille dans leur village ;
- parce qu'ils ont d'autres terres près du village actuel ou une autre activité (commerce ...)

On peut penser que ce groupe ne viendra jamais habiter à Tsaratanimbary.

b) Un petit nombre dit qu'il y a ici dans leur village des facilités qu'ils n'auront pas à Tsaratanimbary, notamment les écoles pour les enfants, commerces, lieu de culte, proximité de la route, salubrité : ceux-la ne viendront certainement pas s'installer dans l'immédiat à Tsaratanimbary mais seraient susceptibles d'y venir le jour où une vie villageoise existera.

c) D'autres disent qu'ils ne pensent pas envisager dans l'immédiat, à cause des frais, la construction d'une nouvelle case alors qu'ils ont à présent une case dans leur village.

d) D'autres enfin disent qu'ils ne viendront pas parce qu'ils ne font pas confiance à la SOMALAC : "Notre installation dans ce village sera une occasion pour la SOMALAC d'exiger de nous de nouvelles redevances".

2°) 15 % ne savent pas qu'en penser, n'ont pas d'idée précise sur la question ou sont hésitants.

3°) 49 % des paysans interviewés seraient favorables à la création d'un village à Tsaratanimbary, surtout parmi les plus jeunes et parmi ceux qui ont uniquement un lot SOMALAC sur les mailles les plus éloignées de leur village actuel (8 à 11). Mais beaucoup (22 %) posent certaines conditions préalables à leur installation :

- assurance de la gratuité de la parcelle sur laquelle ils construiront leur case et dépendances nécessaires (parc à boeufs, porcherie, cultures sur tanety) ;
- (- construction d'une route utilisable en tous temps
- (- eau courante
- sans redevance (- école primaire
- bien entendu (- que leur case actuelle et leurs autres biens (culture de tanety) ne leur soient pas pris
- (- que la case qu'ils construiront et la parcelle leur appartiennent
- une certaine liberté pour construire leur case, choisir son emplacement et s'organiser dans le village.

Mais il convient de ne pas se leurrer sur ce fort pourcentage de paysans qui paraissent intéressés par la création de ce village : inconsciemment la plupart sont très attachés au milieu social, à leur cadre de vie, à leur village actuel. De plus, le mode d'exploitation choisi par de nombreux allocataires (travaux confiés à des "entrepreneurs de travaux" avec tracteur, semis direct et moisson confiée à des salariés) n'incite guère à une résidence permanente à Tsaratanimbary : beaucoup préfèreront encore, pendant quelques années, retourner sur leur lot chaque jour au moment des grands travaux (grâce notamment à la multiplication des vélomoteurs ou des bicyclettes) ou s'y installer durant quelques jours de la semaine dans une hutte temporaire, plutôt que de s'y installer définitivement, avec la rupture sociale que cela impliquerait.

Le démarrage de ce village risque donc d'être très lent : même ceux qui s'y installeront garderont leur case et certains biens (boeufs, cultures de tanety, voire certaines rizières) dans leur village actuel et partageront leur année ou certaines saisons entre les deux villages.

La création du village de Tsaratanimbary doit donc être considérée comme un pari sur l'avenir certes rationnel mais qui n'est pas sûr de répondre à la logique actuelle des paysans concernés.

- Aucun fady connu ne paraît s'opposer à l'installation d'un village à cet emplacement.

D'ailleurs, un agriculteur s'y est déjà installé, avec ses boeufs et toute sa famille : il cultive du paddy sur ces terres hautes depuis plusieurs années. Aucun lot ne lui a été accordé : autorisation lui a été laissée de cultiver sur ces terres non aménagées. En 1973 il cultive environ 2,5 ha de "champ de riz", arrosés par les seules eaux de pluie. Dans le cas d'un aménagement d'un village il conviendrait de trouver une solution satisfaisante pour ce pionnier, en lui accordant notamment un lot dans une maille proche et en facilitant son maintien dans le nouveau village.

- Deux termes sont actuellement utilisés par les paysans pour caractériser cet emplacement : Tsaratanimbary et Sainte-Marie. Le nom de Tsaratanimbary serait donc parfaitement adéquat pour baptiser le nouveau village projeté.

ANNEXE N° 3NOTE SUR L'ATTITUDE DES HABITANTS DE MAHAKARY ET DE
VOHIBOLA FACE AU PROJET DE CREATION DE NOUVEAUX VILLAGES
SUR LES ILOTS DE MAHAKARY ET DE VOHIBOLA (10 Mai 1973)

Le projet de création de nouveaux villages sur les îlots de Mahakary et de Vohibola a été abordé avec les habitants actuels de ces deux îlots lors des interviews individuelles avec chaque famille réalisées en 1972 (notamment par la question V 52 du questionnaire familial où l'on demandait s'ils souhaitaient qu'à l'avenir il y ait plus de monde ou moins de monde dans leur village) et au cours de discussions de groupe au cours du mois de Janvier 1973.

La plan masse des deux villages projetés a été montré et expliqué à la population qui a donné son avis et formulé ses critiques, ses suggestions et ses réticences.

1) La grande majorité des habitants de ces deux îlots est favorable à l'installation de nouveaux habitants dans leur village et à l'extension projetée de leurs villages actuels :

	VOHIBOLA		MAHAKARY	
	Nb	%	Nb	%
"Souhaitent à l'avenir :				
- Plus de monde dans le village	19	83	34	64
- moins de monde dans le village	1	4	4	8
- la même population	1	4	12	23
- NSP et pas de réponse	2	9	3	5

2) On remarquera cependant la différence entre Vohibola (83 % favorables à l'accroissement du nombre d'habitants) et Mahakary (64 % seulement) : les habitants de Vohibola sont, pour plus des deux tiers d'entre eux, des immigrants souvent de fraîche date, relativement jeunes, dont les conditions d'existence sont souvent difficiles. La plupart sont encore peu ou mal intégrés dans l'univers social et religieux du village. Ils sont donc plus ouverts à d'éventuelles modifications de leur environnement. Etant moins insérés socialement, ils ressentent d'autant plus l'absence actuelle de certains équipements collectifs (eau, routes, équipement sanitaire). Ils sont donc très sensibles aux aspects positifs que leur apporterait l'extension de leur village.

A Mahakary, la situation est assez différente : le village, historiquement un des hauts lieux des SIHANAKA du Sud-Ouest de l'Alaoatra, est resté replié sur lui-même dans un genre de vie de pêcheurs où la riziculture a été introduite récemment. Les mythes et les rites y restent très vivants malgré le départ récent de leur dernier "ombiasy". Tous les individus et tous les actes de la vie y sont profondément intégrés dans une organisation économique et sociale peu perturbée où la tradition et l'absence de changements sont la règle de chacun et de la collectivité. Il n'est donc pas étonnant qu'apparaissent dans plusieurs familles des sentiments de méfiance, voire d'hostilité, à des projets qui risquent de bouleverser assez profondément l'équilibre actuel. Les modifications récentes qu'ont introduit la création d'une route et le début d'aménagement autour de Mahakary, sont pour eux les prémices menaçants de perturbations plus graves dans la mesure où les changements prévus se rapprocheront plus encore de leur habitat et de leurs lieux sacrés.

D'ailleurs, les 34 % des personnes interrogées qui ne souhaitent pas qu'il y ait plus de monde dans le village sont essentiellement des vieux, ray aman-dreny du village qui détiennent une grande autorité et la réalité du pouvoir économique et social.

Les raisons avouées de leur opposition sont qu'ils craignent que les nouveaux habitants, extérieurs à leur clan, ne respectent pas les

traditions et les fady du village : ainsi, élever et même manger du cochon est fady à Mahakary et les anciens ont peur que ces nouveaux ne transgressent ce fady comme l'ont fait leurs voisins immigrés de Vohibola, ce qui est source de conflits permanents avec eux. Certains disent aussi qu'il n'y a pas assez de terres pour de nouveaux arrivants, ni sur les tanety ni surtout dans les rizières avoisinantes : ainsi l'un d'eux souhaitait que "l'on réserve aux habitants actuels de Mahakary la jouissance des terres dans un rayon de 4 Km autour de l'îlot".

Sans doute est-ce là une des raisons profondes de leur méfiance ou de leur hostilité à tout changement : leur opposition à l'installation d'un nouveau village est seconde ou plutôt renforcée par leur hostilité à tout changement dans la structure foncière du village. En effet, la majeure partie des terres sont cultivées par eux ou leur appartiennent : 31 détiennent 373 ha de rizières ou considérées comme telles, sur un total de 431 ha ; parmi eux 10 détiennent à eux seuls 236 ha. Ils craignent donc qu'on leur prenne une partie de leurs terres, ce que l'installation de nouveaux arrivants ne ferait que concrétiser.

Consciemment ou non ils craignent ainsi que l'abaissement relatif de leur pouvoir économique ne provoque en même temps un affaiblissement de leur rôle et de leur pouvoir social sur une collectivité nouvelle et agrandie qu'ils ne contrôlèrent plus de la même façon.

3) Parmi ceux qui ne sont pas opposés à la création de nouveaux villages, plusieurs émettent des réticences ou du moins des réserves pour que cette opération se fasse dans des conditions favorables pour eux :

- à Vohibola, certains craignent qu'ils n'aient plus assez de place pour leurs cultures de tanety qu'ils souhaiteraient agrandir.

- à Mahakary, comme à Vohibola, les habitants demandent à être dédommés des parcelles actuellement plantées en arbres fruitiers ou de chauffage qui seront affectées aux nouveaux habitants.

- tous demandent que soient respectées leurs maisons d'habitation actuelles et leur droit de propriété sur leur maison et les parcelles attenantes (ainsi qu'il est prévu, semble-t-il, sur le plan masse).

- à Mahakary, la population était très inquiète que l'on touche de quelque façon aux lieux sacrés de l'îlot : les tombeaux et la pierre sacrée proche du sommet. Ils ont été rassurés par le plan masse mais il conviendra de prendre le maximum de précautions lors de travaux pour ne point déranger les alentours de la pierre sacrée qui, d'après le plan, se trouverait placée non loin de la borne fontaine entre le quartier D et le marché couvert.

- enfin, comme pour le projet du village de Tsaratanimbary, beaucoup craignent que l'agrandissement de leur village et la création d'équipements soit l'occasion pour la SOMALAC ou un autre organisme de percevoir de nouvelles redevances sur les habitants de l'îlot.

4) La plupart des habitants de Vohibola et une majorité de ceux de Mahakary ont remarqué et approuvé les aspects positifs de ce projet :

- les habitants de Mahakary sont satisfaits qu'on ne prévoit de porcheries qu'à Vohibola (puisque le cochon est fady à Mahakary) et demandent que le marché de Mahakary ne soit pas utilisé pour la commercialisation des cochons.

- la plupart ont noté avec satisfaction les projets d'installation de nombreux équipements collectifs de première urgence : adduction d'eau, écoles, équipement sanitaire et marché rural notamment. Cette infrastructure correspondait tout à fait aux vœux exprimés par les habitants des deux villages sur "les choses qui devaient être améliorées en premier dans la région" :

	MAHAKARY indiqué par (1)		VOHIBOLA indiqué par (1)	
	Nb	%	Nb	%
- les routes	22	42	8	35
- les écoles	20	38	8	35
- l'équipement sanitaire	19	36	14	61
- l'organisation de la vente des produits agricoles	5	9	6	26

- les jeunes des deux villages ont noté tout particulièrement le projet d'installation d'un terrain de sport et les écoles. Ils espèrent aussi pouvoir être recrutés pour les travaux d'aménagement des nouveaux villages.

- Plusieurs chef se famille ont demandé si leurs grands enfants pourraient construire une case dans les nouveaux villages et à quelles conditions (être attributaire d'un lot, autorisation, payer une redevance ?).

- Tous ceux qui se déclarent favorables à ce sujet souhaitent qu'il se réalise le plus rapidement possible afin qu'ils puissent bénéficier des équipements prévus.

- Enfin, plusieurs anciens habitants de Mahakary qui ont émigré dans d'autres villages de la région (mais qui possèdent encore un patrimoine foncier à Mahakary et leur tombeau) souhaiteraient revenir à Mahakary si le nouveau village est créé et si on leur attribue un lot non loin de là.

(1) chiffres et pourcentage non cumulables.

Un courant favorable à ce projet semble donc se dessiner dans ces deux villages, même à Mahakary qui reste cependant plus réservé. Beaucoup font remarquer cependant que le nombre de cases prévues dans les nouveaux villages est trop élevé.

Surtout, il ne faut pas mésestimer l'importance de ceux, à Mahakary, qui restent fermement hostiles à toute modification : l'influence de ces notables souvent âgés qui détiennent la réalité du pouvoir dans le village est très grande et pourrait faire obstacle à l'opération.

Si le projet doit se concrétiser, il conviendra sans doute, d'une part de commencer les équipements à Vohibola où la population apparaît entièrement acquise, d'autre part de rassurer et de mettre en confiance les habitants de Mahakary avant et pendant le déroulement des travaux.

* * *